

Loin d'un consensus

L'allocation universelle au chevet de la social-démocratie?

JEAN PICHETTE
LE DEVOIR

Dans la tâche qu'il s'est donnée de sauver la social-démocratie, le premier ministre Lucien Bouchard pourrait trouver une aide fort utile du côté de l'allocation universelle (AU). Mais attention: à elle seule, cette mesure est loin de constituer une panacée. Si le gouvernement maintenait la progressivité actuelle de son régime fiscal, chaque adulte québécois ne pourrait en effet recevoir plus de 5000 \$ par année. Le jeu en vaut-il vraiment la chandelle?

L'idée d'accorder une allocation à chaque adulte, de façon inconditionnelle, en contrepartie de l'abolition de tous les transferts sociaux conditionnels, circule de plus en plus en Europe. Dans le cadre de la crise de l'État-providence, elle ouvre des pistes de réflexion qui pourraient à long terme modifier en profondeur le paysage des programmes sociaux.

Une telle mesure est cependant encore bien loin de faire un minimum de consensus, même si des gens de tous horizons en examinent sérieusement la plausibilité, comme l'ont montré les discussions tenues sur cette question à l'Université Laval, il y a quelques jours.

«L'idée d'allocation universelle est très séduisante au niveau philosophique, reconnaît l'économiste Pierre Fortin, professeur à l'UQAM. Mais en pratique, elle ne m'apparaît ni souhaitable ni réalisable actuellement au Canada.»

Le directeur de la Division de l'impôt des particuliers, à la Direction fédérale de la politique de l'impôt, Louis Lévesque, a calculé l'impact de l'introduction d'une telle mesure au Québec. Le chiffre de 5000 \$ auquel il est arrivé (sur la base des données de 1993), dans l'hypothèse du maintien du volume actuel des transferts sociaux, ne garantit nullement à ses yeux une plus grande équité dans les transferts.

«Ceux qui perdraient à la suite de l'adoption d'une telle mesure ne sont pas nécessairement les plus riches. Outre les personnes seules qui reçoivent actuellement de l'aide sociale, les personnes âgées et les familles monoparentales seraient parmi le groupe des perdants, alors que les familles à revenu unique dont le revenu familial annuel est supérieur à 30 000 \$ seraient avantagées.»

Des problèmes

L'un des grands défenseurs de l'AU en Europe, Philippe Van Parijs, professeur à l'Université catholique de Louvain, ne cache pas que l'adoption d'une telle politique pourrait comporter certains problèmes. «Il est vrai que cela entraînerait un bouleversement des revenus qui pourrait affecter les personnes isolées. Peut-être faudrait-il alors maintenir un système résiduel de protection sociale.»

Les économies générées par l'abolition des programmes de transfert conditionnel s'en trouveraient certes diminuées. Mais la volonté de découpler, au moins en partie, le revenu et le travail, sur la base d'un transfert qui cesserait de stigmatiser une certaine catégorie de citoyens (les «inactifs»), serait clairement indiquée.

La viabilité d'une telle politique exigerait selon plusieurs intervenants un fardeau fiscal plus élevé afin d'éviter que l'AU ne soit perçue comme un transfert des pauvres vers les riches. L'effet d'une hausse de la taxation sur l'offre de l'emploi demeure toutefois incertaine, selon Pierre Fortin. Et il n'est pas certain que l'actuelle structure fiscale permettrait de récupérer chez les plus hauts revenus l'équivalent du gain supplémentaire que représenterait l'AU.

C'est toutefois l'idée d'établir une telle politique en annexe du maintien intégral du marché comme mécanisme de redistribution des revenus qui pose peut-être le plus de problèmes. «On est actuellement en train de tout défaire ce qui a été fait pour limiter le champ d'application des lois du marché», note Christopher McCall, professeur de sociologie à l'Université de Montréal. On est en train d'économiser tout le social alors qu'il faudrait plutôt imposer certaines normes au marché. On ne peut dissocier la question de l'AU de la nécessité d'assurer un certain contrôle du marché.»

Selon le professeur de sociologie de l'Université Laval, Gilles Gagné, ce contrôle constitue en fait la clé de voûte du système de transferts inconditionnels. «C'est une chose que la discipline du marché s'exerce sur un jeune qui a eu le malheur de ne pas terminer son cégep. Mais c'en est une tout autre que de la laisser s'exercer sur le gouvernement, puisque l'idée même d'assurer une redistribution du revenu sur la base de transferts inconditionnels devient alors pratiquement impossible.»

Le grand mérite de l'AU, selon M. Gagné, est de prendre acte des problèmes de la social-démocratie et de tenter de les dépasser, sans pour cela logner vers des recettes du passé, comme c'est le cas avec les politiques néolibérales.

«Les dernières décennies ont vu se multiplier les transferts sociaux sur la base de la reconnaissance de droits sociaux toujours plus nombreux. La société tourne maintenant la tête. On pourrait améliorer la social-démocratie en assumant normativement cette réalité, ce qui simplifierait les choses. C'est ce que rend possible l'AU, en rompant avec l'idée que la solution à nos problèmes viendra de la création d'emplois qui ont au contraire tendance à disparaître.»

L'exode de l'épargne québécoise

Le cri du cœur de Rosaire Morin

L'économiste s'inquiète de l'appauvrissement de la société québécoise

GÉRARD BÉRUBÉ
LE DEVOIR

Rosaire Morin s'inquiète de l'appauvrissement de la société québécoise. L'auteur du dossier-choc sur la déportation de l'épargne québécoise a posé un diagnostic à la fois juste et gênant. Il a lancé un cri du cœur... pour sensibiliser. «Si on peut faire ne serait-ce qu'un petit pas en avant, ce sera cela de gagné.»

«Toronto est un pôle d'attraction considérable. Les banques contrôlent aujourd'hui 94 % du système bancaire canadien, 70 % des valeurs mobilières, 69 % des fiducies et 40 % des fonds mutuels, alors qu'au Québec, nous ne sommes pas plus forts qu'il y a 30 ans. Nos entreprises se sont développées, mais à un rythme inférieur. Et nos institutions, qui contrôlaient un peu plus de 6 % de l'épargne il y a 30 ans, en retiennent toujours 6 %.»

Le directeur de la revue *L'Action nationale* a passé cinq mois à éplucher les états financiers et les prospectus de 916 fonds mutuels et de 108 sociétés en fonds d'investissement, abritant quelque 146 milliards d'actif. Un véritable travail de moine. «J'ai balancé aux 1000 \$ près. Avec le premier résultat obtenu, je ne balançais pas de 11 millions. Je les ai trouvés», a-t-il illustré. Rosaire Morin a pu établir un constat sévère: «Les Québécois souscrivent pour 20 % de l'actif de ces institutions, mais à peine 5,4 % sont réinvestis au Québec, pour une hémorragie de 21 milliards représentant trois quarts des capitaux.» Il a pu établir un constat plus sévère encore: «Paradoxalement, l'exode est beaucoup plus imposant du côté des fonds d'investissement à propriété québécoise, qui placent 82 % de leurs capitaux hors Québec.»

Au cours des prochains mois, l'étude sera étendue aux caisses de retraite et aux compagnies d'assurances. «Je suis engagé dans une croisade de trois ou quatre ans», a-t-il avancé. On peut toutefois présumer du résultat. «Le dossier des fonds mutuels, c'est la pointe de l'iceberg. Dans l'assurance, ce sont dix milliards de primes québécoises que ces compagnies collectent, dont 6,5 milliards sont perçus par des compagnies hors Québec, concentrées à 82 % à Toronto. Elles n'investissent au Québec même pas la dixième des primes souscrites à l'origine. Même chose pour les fiducies et leur actif de 167 milliards. Les trois quarts sont étrangers. Les caisses de retraite et leur actif de 100 milliards au Québec? J'en ai regardé 52 sur les 2200. Ce que j'ai vu, c'est pas beau. On peut déjà dire qu'entre 60 et 70 % de ces 100 milliards sont investis hors Québec. La caisse de retraite de l'Université McGill est meilleure à ce chapitre que celle de l'Université Laval. C'est tout dire!»

Investir pour le rendement?

Au total, ce seraient plus de 100 milliards d'épargne québécoise qui serviraient, ainsi, à financer des compagnies et des gouvernements étrangers ou extérieurs au Québec. «Je n'ai rien contre l'investissement ou la diversification étrangère. Doit-on toutefois admettre un tel déséquilibre? Si les institutions québécoises appliquent les principes de diversification, pourquoi eux ne l'appliquent pas au Québec?»

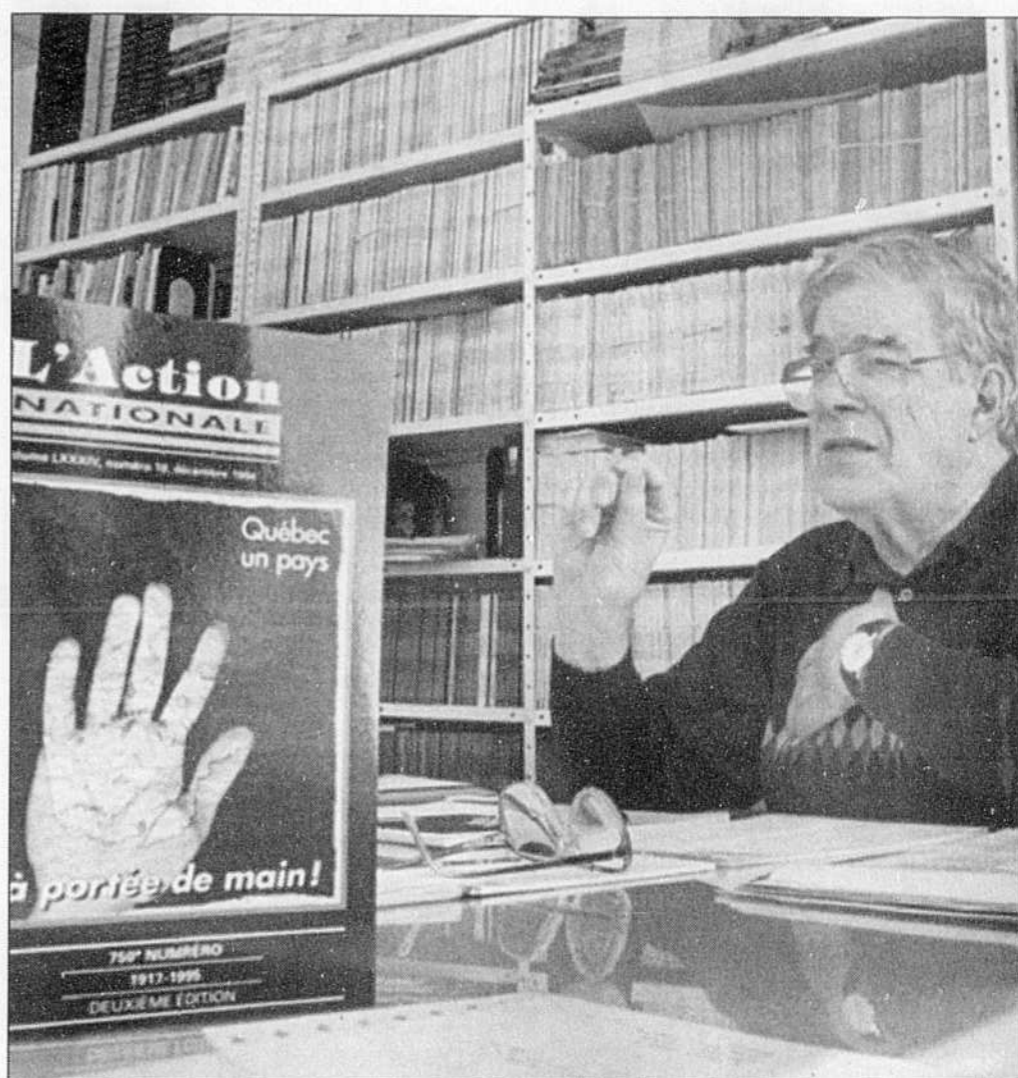
«Dire que l'on investit pour le rendement, je suis d'accord. L'individu n'a pas à s'appauvrir par nationalisme. Mais dites-moi alors pourquoi les fonds mutuels n'ont que 668 millions sous forme d'obligations émises par le gouvernement québécois, contre 28,4 milliards en obligations du gouvernement canadien, alors que les obligations québécoises offrent un rendement supérieur?»

Au cours des cinq dernières années, les obligations émises par le gouvernement du Québec ont offert un rendement annuel moyen de 14,2 % contre 12,1 % pour les obligations canadiennes. Pour les dix dernières années, ces rendements annuels moyens s'établissent respectivement à 11,4 % et 10,4 %.

M. Morin en rajoute. «J'ai commencé l'étude des investissements consacrés aux pays émergents. Je ne suis rendu qu'à 12 milliards d'actif et on observe déjà que la valeur de ces placements se situe entre 15 et 20 % sous leur coût d'achat. Les banques, pour ne nommer qu'elles, ont investi dans l'immobilier des économies émergentes, pour passer leurs pertes fiscales ici. Est-ce à investir pour le rendement? A-t-on plus confiance dans l'avenir des économies émergentes que dans celle du Québec?»

Réponse à Bernard Landry

Et le directeur de *L'Action nationale* répond à Bernard Landry. Le vice-premier ministre n'avait pas sourcillé à la suite des reportages faisant ressortir le diagnostic de M. Morin. «Il faut mettre cela dans le contexte global que le

Rosaire Morin dans son bureau avec le dernier numéro de *L'Action nationale*.

Québec est un importateur net de capitaux. C'est vrai qu'on en exporte, mais on en importe plus encore», avait-il dit. «Nous n'avons aucune forme de contrôle sur notre épargne qui sort. Mais l'argent qui entre ici, ce sont les étrangers qui le contrôlent. Regardez Norsk Hydro. C'est contrôlé de Norvège. Pourtant, on y a investi beaucoup. On a probablement contribué pour 60 % des 600 millions engagés. Mais c'est Oslo qui prend les décisions.»

«Il est vrai que les étrangers financent le gouvernement et Hydro-Québec à la hauteur de 40 milliards. Mais ils imposent également leurs conditions. Cela crée une dépendance, une perte d'autonomie», une soumission face au diktat des agences d'évaluation du crédit.

«Je ne suis pas contre l'investissement étranger. Bien au contraire. Mais que ces investissements soient liés à nos priorités économiques. Le problème, dans tout cela, c'est que nos priorités économiques ne sont même pas définies.»

Rosaire Morin sort son discours nationaliste pour déplorer les actions actuelles de nos gouvernements, qui naissent dans l'improvisation. «Si nous ne maîtrisons pas notre économie, la langue et la culture québécoises seront proleptiques. Il ne faut pas compter sur les autres pour bâtir un pays de langue française. Sauf que nous n'avons pas de plan d'ensemble. Nos initiatives sont prises au jour le jour sous la pression des lobbies et des groupes d'intérêts.» Ne se reconnaissant ni chez les bloquistes ni les péquistes, il se dit également méfiant face au sommet économique d'octobre. «On va y aller de compromis, voire de compromissions. Un sommet, ça ne doit pas être axé sur les compressions, sur les dettes, mais sur l'avenir, sur ce que nous voulons devenir.»

Une revue octogénaire

Rosaire Morin dirige une revue qui fêtera, l'an prochain, son 80^e anniversaire et qui a vu passer à sa direction des noms comme Lionel Groulx, André Laurendeau et Pierre Laporte. Plus de 800 numéros et 1700 collaborateurs plus tard, *L'Action nationale* a été d'idéologie fédéraliste pendant 50 ans, pour prendre le virage indépendantiste en 1982 «après le coup de Trudeau», le rapatriement unilatéral de la Constitution.

Reprenant la tradition de *L'Action française* puis de *L'Action canadienne-française*, dont l'intérêt initial consis-

taut à promouvoir et à défendre la langue française, *L'Action nationale* a fait de la culture sa première préoccupation. Les priorités se sont élargies par la suite pour englober l'appauvrissement des Québécois. «Le Québec compte 800 000 assistés sociaux et 400 000 chômeurs. À chaque année, entre 38 000 et 40 000 étudiants sortent du secondaire sans diplôme. À ce rythme, nous aurons, dans dix ans, 400 000 analphabètes. Si l'avenir du Québec dépend de son présent, où allons-nous?»

Bouchard à blâmer

Dans cette foulée, *La Déportation de l'épargne québécoise* se veut un cri du cœur. Une tentative de sensibilisation à un problème criant. «Si c'était 40 %, je ne parlerais pas. À 50 %, je commencerais à m'inquiéter. La Caisse de dépôt est à 60 % québécoise. C'est correct! Or, les fonds d'investissement à contrôle québécois placent près de 80 % des 5,7 milliards d'actif qu'ils possèdent à l'extérieur du Québec. Au Mouvement Desjardins, l'ensemble des fonds déportent au moins 75 % hors Québec. On a beau dire que les gestionnaires placent selon les indices baromètres, les TSE 300 ou les ScotiaMcLeod Universal, ils ne font que suivre les règles fixées à Toronto. Pourquoi une institution comme Desjardins n'a pas été capable de créer un indice qui colle au portrait de l'épargne recueillie selon les régions?»

«Idéalement, j'aimerais voir les institutions québécoises réinjecter au moins 50 % de l'épargne prélevée auprès des Québécois dans l'économie du Québec; pour les institutions «étrangères», elles devraient idéalement s'approcher de l'épargne qu'elles viennent chercher ici. Mais si on obtient ne serait-ce que le double de ce qui est présentement retourné au Québec, ce sera cela de gagné», ajoute Rosaire Morin.

Le directeur de *L'Action nationale* insiste: «Ce n'est pas Norsk Hydro, ses 600 millions pour 300 emplois, ou une autre Baie-James que nous préconisons. Ce que nous souhaitons, c'est inverser les choses.» Pour Rosaire Morin, nos gouvernements voient le verre à moitié vide. «Ils donnent dans les compressions sauvages, ils privatisent. Ils sont en train de défaire ce que le Québec a bâti», a-t-il lancé. Il va plus loin: «Lucien Bouchard est en train de détruire le Québec.»

«Ils ont la hantise du présent. Mais ils oublient d'aller chercher l'argent là où il est.»

Le projet d'Ericsson créera 125 nouveaux emplois

LE DEVOIR

Le premier ministre du Québec, Lucien Bouchard, et le ministre de l'Industrie du Canada, John Manley, ont annoncé hier l'octroi d'une aide financière remboursable de 8,5 millions à Recherche Ericsson Canada. Tel qu'annoncé précédemment, cette dernière, établie à Mont-Royal, investira au total 100,4 millions afin de développer une nouvelle famille de produits de systèmes de soutien à l'exploitation de réseaux (SSE), basés sur une technologie mise au point par Recherche Ericsson Canada à Montréal, et qui vise à simplifier la gestion des réseaux de téléphonie cellulaire.



Lucien Bouchard

Le plan d'affaires de Recherche Ericsson Canada prévoit qu'au cours des trois premières années de la réalisation du projet, 125 nouveaux emplois d'ingénieurs et d'informaticiens seront créés. De plus, au cours des prochaines années, 100 millions seront injectés dans l'économie locale sous forme de salaires et d'achat de biens et de services.

Par cet investissement, Recherche Ericsson Canada se positionne comme le chef de file attiré en recherche et développement de SSE, au sein des 40 centres de recherche du groupe Ericsson répartis à travers le monde.

«Recherche Ericsson Canada est un leader de la nouvelle économie de l'industrie des technologies de télécommu-

nication. Le nouveau programme de recherche mis de l'avant par l'entreprise confirme que la métropole du Québec est devenue un des meilleurs centres de haute technologie au monde», a déclaré M. Bouchard. «Avec ce projet de développement, les investisseurs d'Ericsson montrent leur confiance dans l'avenir du Québec et dans le potentiel scientifique de nos chercheurs.»

Et John Manley d'ajouter: «A mon grand plaisir, il m'a été confirmé, lors de ma récente visite à la société-mère à Stockholm, qu'Ericsson avait arrêté son choix sur le centre de Montréal pour la réalisation de cet important projet de recherche, alors que ce dernier était en concurrence avec d'autres centres importants du groupe. Ceci renforce la position de Montréal comme pôle d'expertise et de production en matière de télécommunications.»

POM Tassé

PLACEMENTS EN OBLIGATIONS MUNICIPALES

TERME	RENDEMENT POM
1 AN	3,75 % *
2 ANS	4,25 % *
3 ANS	5,00 % *
4 ANS	5,50 % *
5 ANS	5,75 % *

POM

Les Placements en Obligations Municipales^{MC} vous procurent :

- Des rendements supérieurs
- Des intérêts versés 2 fois l'an
- Des placements garantis sans limite
- Une liquidité en tout temps

* Sujet à changement

Comparez nos taux avantageux • sans frais : 1-800-55 TASSÉ • Montréal : (514) 879-2100

• ÉCONOMIE •

COMMUNICATION

L'espérance de vie des lapins

La pile Energizer ou l'adaptation au Québec d'un concept américain

On a assisté ces derniers temps à la prolifération d'une espèce animale dont on avait observé il y a environ deux ans les premiers spécimens dans le paysage de Montréal et de Québec: des lapins mécaniques roses, dotés d'un tambour, vantant les mérites de la marque de piles Energizer sur de multiples panneaux. Les légendes de la première campagne d'affichage («Pas tuable!») et «Arrêtez-le quelqu'un!») faisaient référence à la durabilité du lapin, due évidemment à sa pile... Même chose pour la seconde cuvée, à l'affiche depuis quelques semaines: «Encore, mon lapin!», «Solo de batterie»; et l'exécution la plus subtile: les légendes «Avant» et «Après», inscrites sous deux lapins... identiques en tous points.



Marie-Claude Ducas

Mais comment se fait-il au juste qu'en voyant les affiches, on sache instantanément ce qu'elles veulent dire? Les panneaux-affiches, qui s'adressent d'abord aux automobilistes, ont, au maximum, cinq secondes pour faire leur travail. Dans ce cas-ci, il fallait que le public reconnaisse instantanément le «lapin-Energizer», qu'il lise la légende... et associe le tout à la durabilité de la pile.

Dans ce cas-ci, l'agence Bos s'est permis de faire de l'humour au se-

cond degré, en misant sur le fait que le «lapin Energizer» est déjà passablement connu. L'animal en question est d'abord apparu aux États-Unis, en 1987. Les messages télévisés conçus par l'agence Chiat/Day reposaient alors sur l'effet de surprise. Les messages, au début, ressemblaient à s'y méprendre à d'autres publicités, et utilisaient des éléments qui ont fini par devenir des clichés: images d'homme «viril» s'adonnant aux activités de plein air (publicité de bière), un homme dans sa douche le matin (savon). Puis le lapin mécanique apparaissait de façon complètement saugrenue, au beau milieu de chaque scène. Message: le lapin Energizer; il continue... et continue... Au Canada, les mêmes publicités ont été montrées à partir de 1989, de même que quelques adaptations pour le Canada anglais et pour le Québec.

Après avoir multiplié les parodies publicitaires, on a ajouté d'autres variations sur le thème du «lapin-que-rien-ne-peut-arrêter». Dans un message américain de l'an dernier, par exemple, des gens se mettent en chasse pour aller tuer le fameux lapin dont ils ont fini par avoir ras-le-bol... «Pour le Canada, on a mis au point une version un peu plus douce», raconte Guido DeVito, directeur du marketing de Energizer Canada. Le

lapin se promène dans le désert, survolé par des vautours; mais ce sont les vautours qui finissent par tomber l'un après l'autre, tandis que le lapin continue.

L'affichage

Au Québec, cependant, Energizer était déjà passé à l'affichage. «Nos études montraient que les publicités n'avaient pas la même notoriété au Québec qu'ailleurs au Canada», dit Guido DeVito. Et nous nous sommes rendu compte que le problème n'était pas tant le concept que le média utilisé. La télévision coûte cher. Et au Québec, il faut être dans les émissions les plus écoutées pour vraiment avoir de l'impact. Nos budgets publicitaires ne nous le permettaient pas.»

Pendant un certain temps, Bates Canada, la succursale d'une autre agence américaine, avait le mandat canadien. Mais, depuis environ trois ans, Energizer a tout regroupé dans le même réseau, qui s'appelle maintenant Chiat/Day-TBWA. Et c'est l'agence Bos qui est chargée de faire, au besoin, les adaptations québécoises pour les clients de Chiat/Day-TBWA. «Nous avons suggéré l'affichage, qui permettait un bon impact, tout en respectant les budgets», dit André Beauchesne, vice-président de Bos. Mais pas question, au départ, de se débarrasser du lapin. C'est vraiment la marque de commerce d'Energizer. Il est même plus connu que le nom! Il est assez connu, en fait, pour avoir donné naissance à une parodie: il y a

trois ans, l'actrice Dominique Michel s'était déguisée en lapin Energizer pour annoncer qu'elle participerait une fois de plus au Bye Bye de fin d'année à Radio-Canada!

Quant au message à transmettre, il n'a pas changé depuis que les fabricants de piles font de la publicité. «Tout ce que les gens attendent d'une pile, c'est qu'elle dure longtemps», dit Guido DeVito. Et sur ce point, en publicité, Energizer avait plusieurs longueurs de retard sur sa concurrence. Duracell s'était en effet approprié depuis des années ce positionnement.

Et Duracell était tellement connue que la campagne d'Energizer au début, s'est révélée être à la fois un succès et un sérieux casse-tête: les premiers messages ont été très remarqués... mais la plupart des gens les associaient à Duracell! «Ça a effectivement été un problème», admet Guido DeVito. Mais il s'est corrigé avec le temps. On retrouve même, parfois, le phénomène inverse: des gens qui ont vu certains messages de Duracell les associent à Energizer!

Amusant

Au Québec, les gens de Bos ont donc pu s'amuser, en trouvant diverses façons d'exploiter la notoriété du lapin. Récemment, pour promouvoir le lancement d'un emballage comportant un «testeur» qui permet de savoir si les piles sont encore bonnes, on a eu recours aux quotidiens: des annonces pleines pages



Encore, mon lapin!

LE DEVOIR
La campagne d'affichage pour Energizer. «Chaque annonce est un petit clin d'œil.»

montraient le fameux lapin, avec la mention «Testée sur des animaux». «Toutes les annonces sont des petits clin d'œil», dit Hugo Léger, concepteur-rédacteur chez Bos, qui a travaillé à la campagne d'Energizer.

En affichage, une autre sera visible très prochainement, sur des panneaux placés trois par trois, en succession: d'abord le lapin, à gauche, avec la légende «Bon pour un bout»; puis, au centre, avec «Un autre bon bout»; et enfin, à droite «Un maudit bon bout». Des cartes postales (distribuées dans les bars) montreront le Stade olympique colo-

ré en rose; au verso, le lapin rose sera accompagné de la phrase «Avec Energizer, vous êtes couverts».

Puis, en décembre, on installera des affiches «sonores» mise au point par Zoom, le réseau d'affichage dans les toilettes des bars. Un bruit de tambour se déclenchera à l'arrivée du client, qui pourra lire sur l'affiche: «Plus moyen d'avoir la paix nulle part!» On sait maintenant, par contre, qu'il est possible d'adapter des publicités au Québec de façon intelligente, tout en conservant les concepts conçus ailleurs lorsqu'ils sont bons.

ACURA

DEUX FAÇONS
PASSIONNANTES
DE ROULER
EN TL 1997

Conçues à l'image de vos attentes, les deux Acura TL sont des chefs-d'oeuvre d'ingéniosité. Autant pour leur capacité d'accélération impressionnante, que pour l'expérience de conduite détendue qu'elles vous proposent.

Pour un temps limité
Acura 2,5 TL 1997
MODÈLE GARNI DE CUIR
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
448\$*
PAR MOIS / 36 MOIS



Pour un temps limité
Acura 3,2 TL 1997
498\$*
PAR MOIS / 36 MOIS

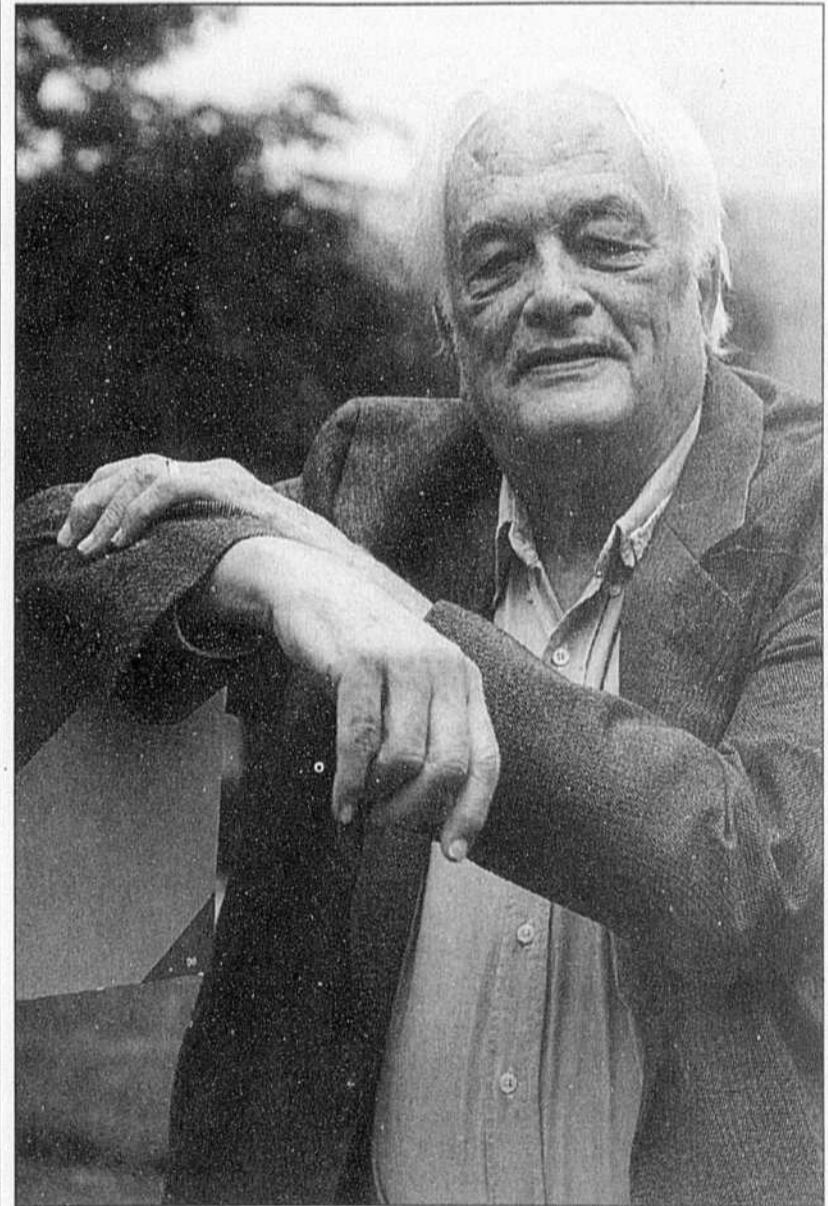
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS



ACURA
Une vision qui inspire un élan de passion.

ACURA LES CONCESSIONNAIRES FIAIBLES

- ACURA GABRIEL 4648, boul. St-Jean, Dollard-des-Ormeaux. 696-7777
- LES GALERIES ACURA 7100, boul. Métropolitain Est, Anjou. 354-8811
- ACURA CASAVANT 2499, boul. Casavant O., St-Hyacinthe. 771-0101
- ACURA PLUS 255, boul. de la Seigneurie, Blainville. 435-4455
- LUCIANI ACURA 4040, rue Jean Talon O., Montréal. 340-1344



William Vickery a reçu le prix Nobel mardi dernier.

Prix Nobel d'économie

William Vickery victime d'un arrêt cardiaque

AGENCE FRANCE-PRESSE

New York — Le Canadien William Vickery, co-lauréat mardi dernier du prix Nobel d'économie 1996, est mort d'un arrêt cardiaque dans la nuit de jeudi à vendredi à 82 ans près de New York, a-t-on appris auprès de l'Université Columbia de New York, dont il était professeur émérite. «Le professeur Vickery a apparemment perdu connaissance alors qu'il faisait route de New York vers Boston la nuit dernière», a indiqué à l'AFP Virgil Renzulli, porte-parole de l'université. «Il a été découvert par un automobiliste vers minuit, transporté à l'hôpital de White Plains, où le décès a été constaté», a précisé M. Renzulli. Le professeur Vickery a été couronné mardi du Nobel d'économie

1996 avec le Britannique James A. Mirrlees, pour leurs recherches sur les moyens de pallier un manque d'informations dans les prises de décision.

Les travaux récompensés ont des effets dans des domaines aussi différents que les assurances, les ventes aux enchères et la taxation des revenus.

Premier Canadien à être récompensé par le prix Nobel d'économie depuis sa création en 1968, M. Vickery était né en 1914 à Victoria. Il avait effectué toute sa carrière universitaire à l'université Columbia.

Sa foi quaker avait fortement influencé l'orientation de ses recherches pour «une économie plus humaine», avait-il expliqué mardi lors d'une conférence de presse à New York.

Camco au seuil de la rentabilité

PRESSE CANADIENNE

Une activité accrue sur le marché immobilier et l'accroissement des exportations vers les États-Unis ont amené le plus gros fabricant canadien d'appareils ménagers, Camco, au seuil de la rentabilité, cette année.

La compagnie a fait état hier de pertes nettes de 209 000 \$ pour les neuf mois s'étant terminés le 30 septembre.

Elle se trouve ainsi à effacer presque totalement des pertes de 8,1 millions subies au cours de la période correspondante, en 1995.

Jusqu'à présent cette année, les ventes ont progressé de 30 millions pour atteindre près de 360 millions.

Le fabricant a indiqué que ses exportations aux États-Unis ont augmenté de 29 %, une hausse qu'il attribue principalement à un nouveau sèche-linge à haute performance fabriquée à l'intention de General Electric, pour vente sur le marché américain.

Le regain d'activité dans l'immobilier au Canada a aussi accru la demande de gros appareils électroménagers comme les réfrigérateurs, cuisinières, lave-linge et sèche-linge.

ÉCONOMIE

ÉCONOMIE ET SOCIÉTÉ

L'horreur économique

À une époque où de plus en plus d'économistes se plaisent à disséquer la culture, transformée en industries culturelles, il ne faut pas s'étonner de voir des gens de lettres réfléchir à voix haute sur l'économie. La romancière et essayiste Viviane Forrester est la dernière en lice à s'être prêtée à l'exercice. Comme c'est presque toujours le cas quand des «cultureux» se lancent dans les eaux de l'économie, son essai suscite un vigoureux débat en France.

Me Forrester a le sens de la formule. Son essai s'avère aussi caustique que l'annonce le titre, *L'Horreur économique* (Payard). «Le doute est impliqué dans la foi, mais interdit dans le diktat économique», écrit-elle, justifiant ainsi son incursion dans un monde réputé austère et rationnel.

Aux abstractions des économistes, la romancière oppose une analyse nourrie d'histoire et de respect pour les laissés-pour-compte. Elle soulève un problème fondamental, qui ne peut être balayé sous le tapis. «Ce n'est pas tant la situation — elle pourrait être modifiée — qui nous met en danger, mais ce sont précisément nos acquisitions aveugles, la résignation générale à ce qui est donné en bloc pour inéluçable.»



Jean Pichette

Au fond, c'est la possibilité de remettre en question le sens d'un monde de plus en plus soumis à la réalité virtuelle de la finance internationale que l'essayiste cherche à réhabiliter. Les contraintes de la mondialisation

et de la compétitivité lui apparaissent alors comme autant d'obstacles servant à voiler une mutation fondamentale de notre civilisation: la fin imminente du travail, qui transforme une part croissante des gens en population superflue.

Une telle réflexion apparaît évidemment suspecte, voire même naïve, aux chaires de la rationalité économique, qui promettent des lendemains radieux aux sociétés se pliant aux «lois» du marché. Pourtant, le refus de s'enfermer dans les discours du «crois ou meurs» s'inscrit en continuité avec la logique du libéralisme économique, tel qu'il s'est historiquement constitué.

Avant de se présenter comme une science, le discours économique a en effet longtemps assumé son caractère politique. L'«économie politique», ainsi qu'on la nomme depuis Antoine de Montchrétien, en 1615, n'ambitionnait nullement de décrire une réalité objective. Elle était d'abord un projet: celui de libérer les individus de la

gangue de l'Ancien Régime. La prétention d'expliquer, de façon scientifique, une activité économique «naturelle», marque donc une rupture importante avec l'idéal des ancêtres des économistes actuels. Ce virage a d'ailleurs fini par être assimilé au progrès d'une science enfin arrivée à maturité, qui croit désormais pouvoir légitimement clôturer les débats politiques. «Aucun appui ne subsiste pour ceux qui n'ont rien que la perte, note Mme Forrester. L'autre discours seul assourdit. Quelque chose plane, de totalitaire. De terrifiant.»

Les rapports humains tendent alors à devenir une pure abstraction: l'amour, l'éducation, l'art sont réduits à autant de formes d'un rapport au monde strictement utilitaire, tel que mis en lumière par le marché. On en arrive alors à croire que seuls les chiffres comptent. «même s'ils ne correspondent à aucun nombre véritable, à rien d'organique.»

Cette critique de l'aveuglement économique et de son discours anesthésiant n'implique cependant pas la négation de toutes limites à l'action humaine. La société n'existe en effet qu'à travers le partage, par ses membres, d'un ensemble de normes ou de valeurs qui balisent la liberté individuelle et sans lesquelles la constitution même du marché — qui ne reconnaît qu'une seule valeur, celle de l'argent — serait impossible.

Bien sûr, on ne monte pas un opéra sans le sou, et un éditeur qui ne vend pas de livres est voué à une disparition rapide — sauf, peut-être, au

Canada... Si la culture peut jeter un regard critique sur l'économie, l'inverse est donc également vrai. Mais en partie seulement. Parce que, comme l'avait déjà pressenti Aristote, la logique économique, laissée à elle-même, finit par dissoudre toutes les normes communes — la culture au sens large — qui fondent l'espace social.

Cette intuition n'a toutefois pas empêché le philosophe d'affirmer l'exigence de bien tenir maison: chez les Grecs, l'économie est d'ailleurs le *nomos* de l'*oikos*, la loi de la maison. Mais la maison est en quelque sorte fermée sur elle-même, sur des valeurs qui la fondent en propre: elle ne se soumet donc pas à un environnement qui aurait pris valeur de normes auxquelles elle devrait s'adapter. Cette leçon demeure toujours pertinente pour penser les rapports de la culture et de l'économie. L'oublier menacerait l'existence non seulement de la culture, mais de la société et de l'ensemble de ses institutions.

Nous faisons tout, note Mme Forrester, pour ignorer «le hiatus instauré entre une économie de marché, devenue propriétaire exclusive de ce monde, et ceux qui habitent ce monde, prisonniers de sa géographie». Un problème de civilisation se trouve ainsi posé: comment la culture et l'économie peuvent-elles s'articuler entre elles sans fonder la première dans la seconde? Voilà un vaste chantier, sur lequel nous tenterons d'ériger de modestes pierres dans le cadre de cette nouvelle chronique.

XXM	TSE-300	DOW JONES	S CAN	OR
+17.37	+27.56	+47.71	-0.07	-1.10
2705.53	5461.20	5969.38	73.95	381.35

ASSURANCES

Manulife s'assure le contrôle d'Altamira

SANDRA RUBIN
PRESSE CANADIENNE

Toronto — La plus importante compagnie d'assurance du Canada s'est assurée elle-même une partie du marché des fonds de placement en pleine expansion en concluant, jeudi, une entente pour l'achat d'Altamira Investment Services.

Manulife Financial n'a pas dévoilé le montant de la transaction, que l'on croit approcher des 600 millions. Altamira est la plus grande compagnie de fonds mutuels sans droits d'entrée, avec un actif de 6,2 milliards.

«Nous sommes très enthousiastes — nous croyons que c'est la meilleure compagnie de fonds mutuels du Canada», a déclaré le président de Manulife, Dominic D'Alessandro. «Sa réputation est sans faille et nous sommes très heureux d'être parvenus à un accord. Très, très heureux.»

Les clients d'Altamira n'ont pas à s'inquiéter au sujet d'éventuels changements qui pourraient survenir aux populaires fonds de placement, a-t-il dit. «Il arrive que nous sommes pas mal satisfaits de l'équipe de gestion des investissements actuellement en place là-bas, ils ont réussi à bâtir une entreprise fantastique. Donc, on ne s'attend pas à de grands changements.»

M. D'Alessandro a dit que Manulife était parvenue à une entente après de longues — et, semble-t-il, après — négociations tard mercredi, mais n'a

pas encore trouvé le temps de sabler le champagne «parce qu'il y a vraiment trop de travail». «Tout le monde est trop fatigué.»

Un actif de 50 milliards

Manulife, qui a fusionné avec North American Life en janvier, possède un actif de 50 milliards d'après son dernier bilan, ainsi que près de 100 milliards sous gestion.

«Cet accord fait de nous un des plus importants gestionnaires de fonds mutuels au Canada», a-t-il souligné. «Nous menons des opérations qui s'apparentent aux fonds de placement de par le monde et nos clients nous disent que c'est le véhicule de choix en matière d'investissement et que sa progression continue. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle nous sommes convaincus d'oeuvrer dans un secteur de forte croissance.»

«Et cela solidifie davantage notre position en tant que chef de file des entreprises offrant des services financiers dans ce pays.»

Manulife possède déjà indirectement 30,5 % d'Altamira, qui est détenue par des intérêts privés. La vente leur donne 28 % des actions dont Altamira Management est propriétaire.

M. D'Alessandro a indiqué que Manulife présentera une offre pour les actions restantes — détenues principalement par 25 institutions différentes — au cours des prochains jours.

FINANCES

La guerre des dépôts garantis

Offrant des taux d'intérêt historiquement anémiques, les institutions financières, face à face avec les obligations d'épargne des gouvernements, multiplient les artifices pour accroître l'attrait de leurs dépôts garantis. La guerre sera rude et la concurrence gouvernementale, féroce. À cet effet, les nouveaux véhicules d'épargne des gouvernements l'emportent encore.



Gérard Bérubé

Le gouvernement du Canada a placé les enchères en donnant les détails, cette semaine, de ses nouvelles obligations d'épargne avec taux annuels minimums garantis pendant dix ans. Le taux sera de 3 % la première année et atteindra 8,75 % la dixième année, pour un rendement annuel composé de 6,21 %. Ces obligations d'épargne conservent leurs caractéristiques premières: elles sont encaissables en tout temps et leur taux d'intérêt est majoré si les conditions du marché le justifient.

Dans ce segment de l'univers des placements, temporairement délaissés par des épargnants qui, face à la majeure des rendements offerts, préfèrent s'en remettre aux fonds d'investissement ou aux obligations à coupon détaché, on entend ainsi multiplier les artifices pour susciter un quelconque intérêt.

Il y aura, bien sûr, le gouvernement du Québec qui annoncera cette semaine une nouvelle obligation d'épargne à long terme. Mais il y a aussi les autres institutions, qui proposent leur solution idéale.

La Standard Life, pour sa part, a accouché hier d'un nouveau produit financier à intérêt garanti. «Le fonds de dépôts à terme Idéal Plus est spécialement conçu pour les clients qui recherchent un placement garanti comportant un taux d'intérêt élevé et qui songent à acquiescer des obligations à coupons détachés.» Ce qu'on propose, c'est un rendement comparable aux coupons détachés, mais avec plus de flexibilité. Mais il faut, pour contribuer à ce fonds dépôt à terme, une contribution minimale de... 25 000 \$. Et les frais d'établissement du contrat sont de 200 \$.

Ce qu'on offre, c'est un choix d'échéance entre cinq et dix ans. Et une possibilité de gain en capital lors du rachat si le taux d'intérêt garanti sur le dépôt est supérieur au taux d'in-

térêt en vigueur lors du rachat. Il faut donc oublier ça!

La Banque Toronto-Dominion va un peu plus loin en accablant à son certificat de placement garanti un potentiel de gain boursier... mais à un moment où, selon plusieurs analystes, la bourse navigue dans une zone dangereuse. En plus des taux garantis pour un horizon de trois ou cinq ans, la T-D offre un taux d'intérêt boni calculé selon la performance de l'indice TSE 100, un indice qui est peu profond, peu liquide et qui a tendance à sous-estimer la performance d'ensemble du marché boursier canadien. Il faut donc oublier ça!

Reste la Banque de Montréal, qui s'en tient à des CPQ sans appareils additionnels, mais qui permettent de bénéficier d'une évolution à la hausse des taux d'intérêt. Le CPG Flexi-taux est d'une durée de 18 à 36 mois. Il permet à son détenteur d'encaisser ou de réinvestir le montant de son placement si le taux des CPG augmente de 1 % pour un terme de 18 mois et de 2 % pour un terme de 19 à 36 mois. Comme cette mécanique ne réussit pas à battre les avantages offerts par les nouvelles obligations d'épargne gouvernementales, il faut oublier ça!

Mais la Banque de Montréal n'a pas dit son dernier mot. Elle arrive également avec un certificat de placement Croissance Plus. La formule: diviser en cinq tranches le montant du placement, en le répartissant également entre les CPG distincts de un à cinq ans. Ainsi, chaque année un cinquième du capital investi à l'origine arrive à l'échéance mais le client bénéficie, dès le départ, des taux d'intérêt de cinq ans. Taux plus élevé, donc, et retrait annuel du capital initial, qui peut être réinvesti dans un CPG de cinq ans pour ainsi suivre l'évolution des taux d'intérêt.

Le hic: le certificat de placement Croissance Plus exige un placement minimum de 5000 \$. L'autre hic: il n'arrive pas à concurrencer le rapport liquidité-rendement offert par les nouvelles obligations d'épargne. Il faut donc oublier ça!

Avantage, donc, pour les nouvelles obligations d'épargne du Canada. Mais attendons de connaître les modalités du produit concurrent qu'annoncera Placements Québec cette semaine.

INFORMATIQUE

La téléphonie sur Internet au COMDEX de Montréal

ANDRÉ SALWYN

Internet était, bien sûr, le sujet à la mode au premier COMDEX de Montréal qui vient de fermer ses portes Place Bonaventure et si, d'une façon générale, le salon n'a pas offert grand-chose de très original on a pu, néanmoins, essayer et apprécier certains nouveaux produits comme la carte Audiatrix: une carte facilitant les communications téléphoniques sur Internet.

Cette carte fabriquée à Sherbrooke par la société Les Périphériques Mediatrix inc. a été présentée pour la première fois au salon Network+Interop DotCom à Atlanta le mois dernier. Et d'entrée, elle suscite un certain intérêt du fait que — d'une part et contrairement aux autres produits de téléphonie sur Internet —, elle permet de vraiment faire du multitaçe, c'est à dire d'avoir une conversation téléphonique tout en faisant autre chose comme écrire un texte, observer une séquence vidéo ou aller surfer sur Internet. Ceci est dû au fait qu'en faisant elle-même la compression et décompression de la voix, la carte Audiatrix allège de façon considérable, la tâche du processeur du PC lui donnant ainsi un champ de manoeuvre et une liberté d'action beaucoup plus étendus.

D'autre part, grâce à une technologie de pointe acquise dans le domaine de la reproduction du son (de 1985 à 1992 Mediatrix a été le fabricant des cartes de son Adlib) — la carte permet d'obtenir une qualité de son vraiment étonnante très proche, en fait, de celle d'une station de radio FM. En fait, il faut avoir une oreille vraiment bien entraînée pour déceler, par exemple, certaines imperfections comme le décalage d'un dixième de seconde dans la reproduction du son causé par la compression et la décompression de la voix.

Tout au cours du salon, la carte Audiatrix a aussi permis de maintenir une liaison audio constante entre le stand où elle était présentée au public et le siège social de l'entreprise à Sherbrooke et cette liaison aurait pu aussi bien se faire avec un siège social n'importe où ailleurs dans le monde. Cela a permis aux représentants d'entreprises intéressées de réaliser l'avantage majeur de la téléphonie sur Internet: le coût.

Le coût, en fait, se limite aux frais facturés par le fournisseur d'accès à Internet. Si ces frais sont, en moyenne, de l'ordre de 1 \$ de l'heure, le coût d'une journée de communication téléphonique s'éleverait donc à moins de 10 \$.

Ce sont des économies potentielles de ce genre qui rendent les directeurs de Mediatrix optimistes au point de

prévoir des ventes de la carte Audiatrix pouvant atteindre cinq millions de dollars au cours des prochains 12 mois.

«Pour l'instant, ce sont les firmes japonaises qui montrent le plus d'enthousiasme pour notre produit», révèle John Moran, le président de Mediatrix.

Il faut dire que le prix de la carte n'est pas prohibitif puisque — nous dit-on — il sera inférieur à 500 \$ US et cela même si, il faut le dire, une entreprise devra en commander au moins deux à la fois. En effet, si on veut bénéficier des mêmes avantages comme la qualité du son, il faut évidemment une carte Audiatrix pour le poste émetteur mais il en faut aussi une pour le poste récepteur.

Mais la nouvelle carte Audiatrix ouvre aussi une nouvelle avenue en informatique celle de l'intégration de la téléphonie dans les ordinateurs.

Pour l'instant, dans l'industrie en général, les deux éléments sont complétement à part. Mais le logiciel d'appui fourni avec la carte permet de changer cela en permettant déjà, par exemple, d'accéder automatiquement à des fonctions de téléphonie comme la composition des numéros d'adresse IP. C'est à partir de ces adresses que les communications téléphoniques s'établissent sur Internet.

«En fait, on peut considérer que le téléphone Audiatrix est un exemple type du genre de téléphone qui sera raccordé à la prochaine génération de système de télécommunications vocales», ajoute John Moran.

«En plus, les réseaux de type «Intranet» vont s'avérer la façon par excellence de communiquer au sein des entreprises et les ordinateurs personnels sont devenus des plateformes très abordables qui permettent justement de mettre à profit cette nouvelle technologie.»

En fait, il faut noter qu'avec la carte et le téléphone Audiatrix, un seul segment Ethernet unidirectionnel de 10 mégabits/seconde peut aisément soutenir plus de cent conversations bidirectionnelles simultanées.

En plus des logiciels d'appui de Mediatrix, la carte est aussi livrée avec un combiné microphone/haut parleur et toute entreprise peut, en option, acheter un connecteur d'expansion additionnel qui permet de connecter la carte Audiatrix à deux lignes téléphoniques conventionnelles.

Enfin, il faut dire que la carte n'est pas seulement une carte de téléphonie, elle peut être utilisée comme carte de son (elle supporte les normes Direct Sound et Direct 3D Sound de Microsoft).

Pour tout renseignement supplémentaire on peut consulter la page Web de Mediatrix à l'adresse suivante: <http://www.mediatrix.com>

FINANCES

Wall Street repart à la hausse

AGENCE FRANCE-PRESSE

New York — Wall Street est repartie à la hausse hier, grâce à une détente des taux d'intérêt sur le marché obligataire, rassurée par les statistiques sur l'inflation publiées en début de matinée.

L'indice Dow Jones des valeurs vendues a gagné 47,71 points (+0,81 %) à 5969,38. La progression de l'indice a dépassé les 50 points en matinée, ce qui a déclenché les coupe-circuits, qui sont restés en marche toute la journée pour limiter les transactions informatisées.

Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt moyen sur les bons du Trésor à 30 ans, principale référence, a reculé à 6,84 % contre 6,88 % jeudi soir.

Ce marché a profité de la publication d'une hausse de 0,2 % des prix à la production en septembre, alors que les experts tablaient sur +0,3 %, et d'une révision en baisse de l'évolution des ventes de détail en août à -0,2 % après l'annonce initiale d'une progression de 0,2 %. En septembre, les ventes ont enregistré un gain de 0,7 % contre une hausse de 0,2 % à 0,3 % attendue.

BREVES

La FTQ investit

Le Fonds de solidarité des travailleurs du Québec FTQ versera un financement de deux millions dans Polyquip du Canada, une entreprise de Montréal spécialisée dans la distribution d'outils et d'équipements légers auprès de centres de location. L'investissement du Fonds permettra le maintien de 33 emplois directs et de plusieurs centaines d'emplois indirects.

ÊTES-VOUS LOGIQUE?

Si non, allez à: <http://www.logique.com>

TAUX D'INTÉRÊT — TABLEAU HEBDOMADAIRE

Voici les taux d'intérêt en vigueur le 10 octobre dans les principales institutions financières au Canada. Ces taux sont fournis par les institutions financières et compilés par La Presse Canadienne.

Banques

Dépôt à terme	certif. placem.	certif. placem.	certif. placem.	Prêts hypoth.	Prêts hypoth.	Prêts hypoth.	Prêts pers.	
								30-59 jours
Desjardins*	3,000	3,625	4,250	5,250	5,600	6,600	7,400	6,000
Banque CIBC	2,500	3,000	4,250	5,250	5,600	6,600	7,400	—
Bqe Comm.Ital.	2,750	3,500	4,875	5,700	5,700	6,850	7,650	7,500
Bqe Laurentienne	2,250	3,000	4,250	5,250	5,600	6,600	7,400	—
Bqe deMontréal	2,500	3,250	4,500	5,500	5,600	6,600	7,400	6,000
Banque Nationale	2,750	3,250	4,500	5,500	5,600	6,600	7,400	6,250
Banque Scotia	2,500	3,250	4,500	5,500	5,600	6,600	7,400	7,750
Banque Royale	2,250	3,000	4,250	5,250	5,600	6,600	7,400	6,500
Banque TD	2,250	3,000	4,250	5,250	5,600	6,600	7,400	6,750
Bqe HongKong	2,500	3,250	4,500	5,500	5,700	6,850	7,650	—

*Taux suggéré par la Fédération de Montréal

Fiducies

Dépôt à terme	certif. placem.	certif. placem.	certif. placem.	Prêts hypoth.	Prêts hypoth.	Prêts hypoth.	Prêts pers.	
								30-59 jours
Tr. Bonaventure	2,750	3,500	4,875	5,750	5,700	6,850	7,625	—
Canada Trust	2,500	3,000	4,250	5,250	5,600	6,625	7,400	—
Fid. Can.Ital.	3,000	3,750	5,000	6,000	5,700	6,875	7,650	6,500
Fiducie SunLife	2,750	3,750	4,875	5,800	5,625	6,750	7,650	—
Fid. Desjardins	2,750	3,250	4,500	5,500	5,600	6,600	7,400	—
Trust Général	2,750	3,250	4,500	5,500	5,600	6,600	7,400	6,250
Montréal Trust	2,500	3,250	4,500	5,500	5,600	6,600	7,400	7,750
Trust National	2,750	3,250	4,500	5,500	5,650	6,850	7,600	10,25
Trust Royal	2,500	3,250	4,500	5,500	5,600	6,600	7,400	6,500
Group Investors	-nil-	3,250	4,500	5,500	5,700	6,850	7,650	—
Tr. LaCapitale	3,150	3,800	4,900	5,900	-nil-	-nil-	-nil-	—
Groupe Mutuelle	2,400	3,350	4,500	5,400	5,700	6,850	7,650	—

LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE CHAMBLY

félicite la récipiendaire 1996 de l'Union des municipalités du Québec

M^e Louise Bouvier
Greffière de la Ville de Chambly

qui s'est vu attribuer le prix Jean-Louis Desrosiers au Grand Forum de la gestion municipale.



Dans l'ordre habituel, MM. Robert Gravel, directeur du programme de la maîtrise en analyse et gestion urbaines, Marcel Dulude, vice-président de l'UMQ et maire de Saint-Bruno-de-Montarville, la récipiendaire M^e Louise Bouvier, M. Pierre Bourbonnais, maire de Chambly et Mme Cécile Ouellet, conseillère municipale de Chambly

Ce prix lui a été décerné pour sa performance académique dans le cadre de ses études au programme de maîtrise en analyse et gestion urbaines dont le mémoire portait sur le recouvrement des taxes en milieu municipal.

Toutes nos félicitations!



ÉCONOMIE

Les producteurs de porc face aux environnementalistes

L'industrie porcine prépare une nouvelle stratégie

CLAUDE TURCOTTE LE DEVOIR

L'industrie porcine québécoise ne va pas hisser le drapeau blanc devant les attaques de plus en plus vives qu'elle subit de la part des mouvements écologistes, mais elle se prépare à s'adapter aux conditions nouvelles et faire de l'environnement un atout qui bientôt pourra la servir sur les marchés internationaux.

A vrai dire, il ne fut pas question d'environnement au Rendez-vous des filières agroalimentaires cette semaine à Saint-Hyacinthe, mais il est évident que plusieurs participants ne pouvaient pas ne pas y penser. La question fut soulevée en conférence de presse par les journalistes. Guy Julien, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, avait une réponse toute prête. Il y aura en novembre un forum à propos de l'industrie porcine sur le thème de «développement et respect». Le ministre présidera lui-même cette réunion.

Il va sans dire que la préoccupation environnementale sera au cœur du débat, mais il est peu probable qu'on envisage alors l'hypothèse d'un gel de cette industrie. «Il faut se situer dans l'environnement de manière proactive, car le respect de l'environnement deviendra avant longtemps un billet vert pour pénétrer certains marchés, mais il faut se donner des outils qui ne soient pas contraignants», a déclaré M. Julien.

Laurent Pellerin, président de l'UPA, qui a récemment mené une

contre-offensive vigoureuse contre la réglementation anti-odeur envisagée par le ministère de l'Environnement, a voulu lui aussi donner sa réponse: «Les normes du Québec sont les plus sévères, mais il faut quand même s'adapter pour maintenir une longueur d'avance sur les concurrents ailleurs dans le monde.»

Un marché en plein développement

En fait, le marché mondial du porc est en plein développement; les producteurs et transformateurs aimeraient bien en tirer profit. Dès 1991, les membres de la table filière porcine (la première à avoir été formée dans toute l'industrie agroalimentaire) s'étaient donné comme objectif d'augmenter leurs exportations de 20% et de diversifier leurs marchés. Entre 1991 et 1995, les exportations de viande de porc ont progressé de 268 à 388 millions, soit une croissance proche de 45%. L'an passé, le Québec a exporté cette viande dans 44 pays, comparativement à 24 en 1994.

L'industrie porcine arrive au second rang, après l'industrie laitière, quant à l'importance économique. Il y a au Québec moins de 4000 fermes porcines qui produisent 5,1 millions de porcs par année, ce qui génère des revenus de 2,7 milliards. Le taux de croissance de cette industrie est en moyenne de 6,6% par année, alors que la demande mondiale s'accroît de 22%. «Si nous ne faisons rien, nous allons perdre le marché», disait-on à Saint-Hyacinthe cette semaine.

Évidemment, il y a actuellement au Québec un contexte fort peu favorable à une telle expansion, comme on le constate en de nombreux endroits où la population locale s'oppose à l'établissement de porcheries. Dans le monde agroalimentaire comme dans d'autres secteurs industriels (les pâtes et papiers par exemple), on a été lent à prendre au sérieux les réactions de la population, surtout celle des villes, où il y a désormais de forts courants écologiques.

La table filière porcine travaille maintenant à l'élaboration d'un nouveau plan stratégique qui tiendra davantage compte, assure-t-on, de la dimension environnementale. En juin dernier, à l'occasion de son assemblée annuelle, la Fédération des producteurs de porcs a voulu sonner l'éveil de tous ses membres avec une conférence-choc qui fut donnée par Michel Morisset, directeur du Groupe de recherche en économie et politiques agricoles du Département d'économie rurale de l'Université Laval.

Question de crédibilité

La conférence avait pour titre: «Les deux faces d'un même enjeu porcin: pollution et subvention». Morisset a affirmé dans cet exposé que «l'industrie porcine est en voie de perdre totalement sa crédibilité, si ce n'est déjà fait, et les arguments les plus rationnels risquent de ne plus être écoutés [...] L'image de la production porcine s'est tellement détériorée au cours de la dernière année qu'elle est devenue le contre-exemple environnemental par excellence.»

Le professeur a fait ressortir par ailleurs qu'il est d'autant plus important de réagir que l'industrie porcine bénéficie largement de l'appui financier public, avec des subventions de près de 100 millions par année au titre de la stabilisation. Cela représente une moyenne de 25 000 \$ par ferme, mais dans plusieurs cas, les chèques comptent six chiffres.

M. Morisset pose alors une question directe: «Est-ce le rôle de l'État de subventionner la pollution porcine ou le jambon que mangeront les Japonais?» Il suggère pour sa part comme solution la mise en place d'un plan d'action vigoureux qui vienne des producteurs eux-mêmes. Il propose même un gel de la production porcine à 5,2 millions de têtes, tant qu'un plan crédible n'aura pas été élaboré, négocié entre les parties et mis en place.

«La population pense que 1500 porcs, c'est une mégaporcherie; provoquez un débat public sur le modèle porcin que la société est prête à soutenir», suggère-t-il encore. Il considère aussi nécessaire la préparation rapide d'un état réel de la situation par la recension des 4000 exploitations, c'est-à-dire les inventaires, les installations, permis, registres, superficies, équipements, etc. Toutes ces informations devraient être publiées. Enfin, il faudrait, selon lui, créer un comité du plan d'action.

Il semble que certains éléments de cette conférence en juin aient été retenus par les dirigeants de la Fédération. Le forum de novembre permettra sans doute de faire le point sur ce



Le marché mondial du porc est en plein développement.

dossier en évolution.

Dans l'immédiat, la bataille continue. En fin de journée hier, le président de l'UPA annonçait la tenue d'une conférence de presse mardi prochain «pour remettre les pendules à

l'heure» en ce qui concerne le vérificateur général et les subventions versées aux producteurs de porc. M. Pellerin est lui-même un producteur de porc et un ex-président de la Fédération qui représente ces producteurs.

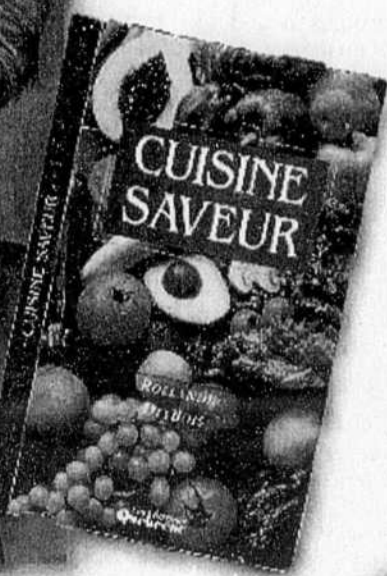
Avis de la Commission des transports du Québec

Table with multiple columns containing public notices from the Commission des transports du Québec. Each entry includes details such as the applicant's name, address, and the nature of the request (e.g., taxi license, bus route, etc.).

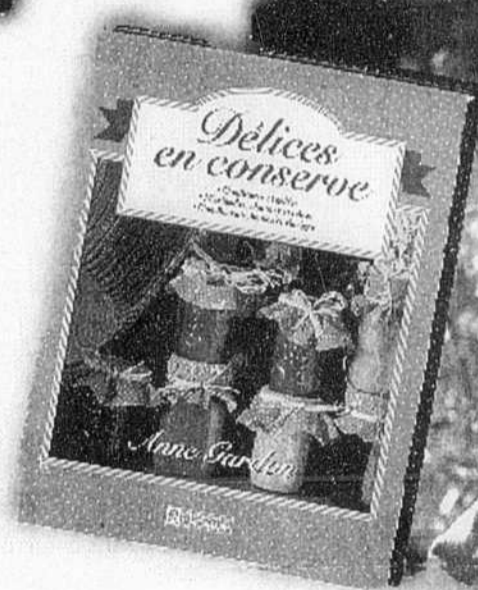
Le Secrétaire de la Commission Léonce Girard Québec logo



Rollande
Desbois



ENFIN DES RECETTES ORIGINALES, RAFFINÉES ET SAVOUREUSES, À LA PORTÉE DE TOUS. ROLLANDE DESBOIS CONJUGUE CUISINE LÉGÈRE ET SAVEUR AVEC UNE TOUCHE BIEN PERSONNELLE. VENEZ AVEC ELLE DÉCOUVRIR LA DIVERSITÉ, LE GOÛT, LES FORMES ET LES COULEURS D'UNE CUISINE POUR LES PETITES COMME LES GRANDES OCCASIONS. DE SAISON, DE PLAISIR ET D'ÉVÉNEMENT...



Anne Gardon

Cours de Cuisine avec Auteures Gourmandes

LA MÉMOIRE DU PORTAGER, ANNE GARDON LA CONSERVE DANS UNE TECHNIQUE CULINAIRE RAFFINÉE. UN COURS AUX MILLES COULEURS QUI VOUS FERA DÉCOUVRIR TOUS LES SECRETS DES CONFITURES ET DES CONSERVES, ET TOUT CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR POUR LES RÉUSSIR. UNE CUISINE SIMPLE ET COLORÉE... COMME L'AUTEURE

COURS DE CUISINE avec Rollande Desbois

Cuisine d'Automne
Mercredi 16 octobre, 18h30
Prix: 55\$

Cuisine Saveur
Mercredi 20 novembre, 18h30
Prix: 55\$

Menu de Noël
Mercredi 11 décembre, 18h30
Prix: 55\$

Serie complète: 150\$

COURS DE CUISINE avec Anne Gardon

Confitures et conserves
Mercredi 23 octobre, 18h30
Prix: 55\$

ACADÉMIE CULINAIRE DE MONTRÉAL
360, RUE DU CHAMP-DE-MARS MONTRÉAL tél.: 514.393.81.11



QUALITÉ TOTALE

Des États généraux prévus pour le début de 1997

Patrons et syndicats sont d'accord avec les objectifs

La mission première du Mouvement québécois de la qualité est d'unir les forces vives de l'entreprise vers le but à atteindre

ÉRIC BÉRARD
COLLABORATION SPÉCIALE

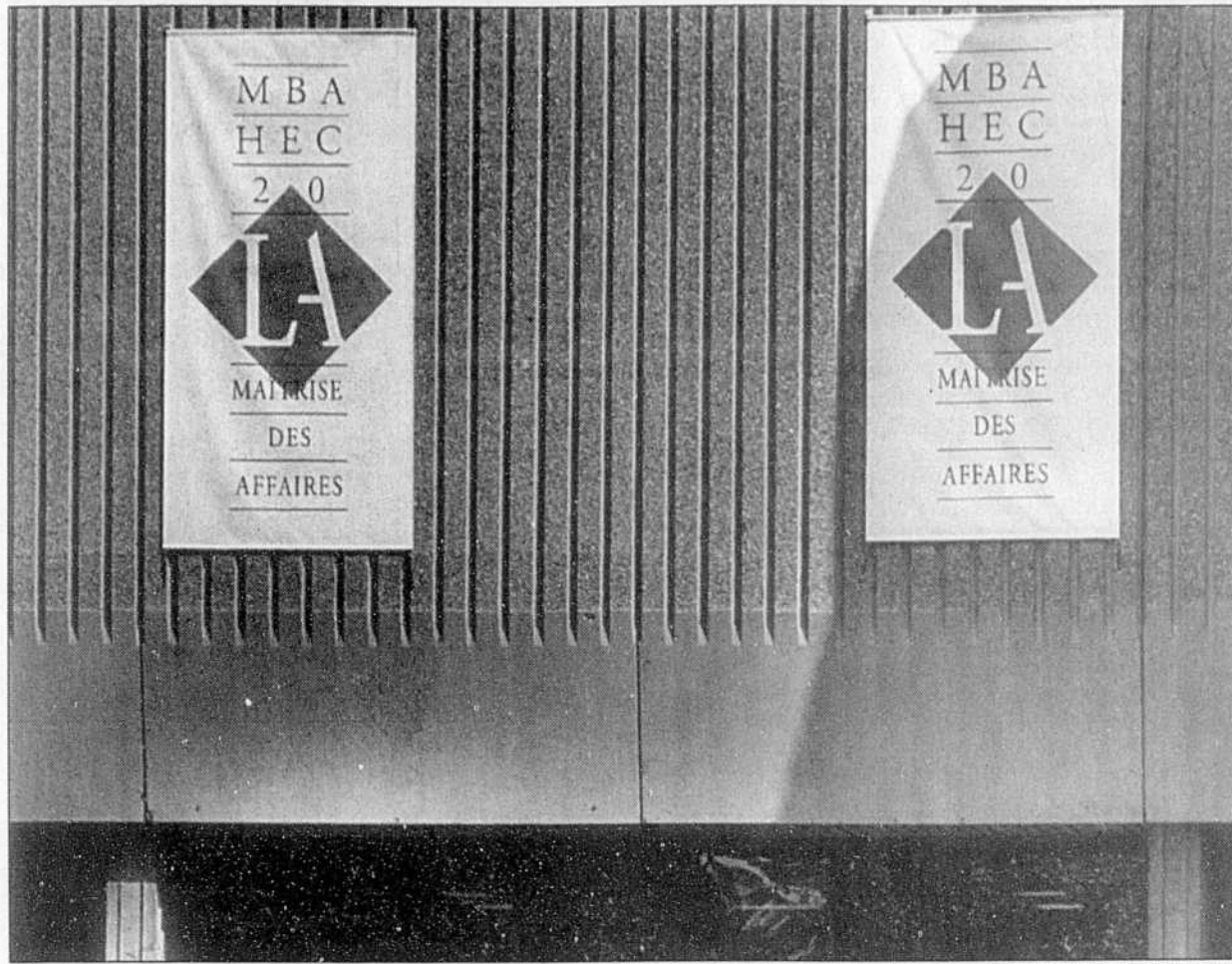
Le Mouvement québécois de la qualité est né, en septembre 1995, de la fusion de l'Association québécoise de la qualité et de l'Institut québécois de la qualité.

Comme son nom l'indique, le mouvement a pour objectif premier de promouvoir l'instauration de la qualité totale au sein des entreprises québécoises. Le mouvement, afin d'éviter de se retrouver enfermé dans un carcan «montréaliste», a pris soin, dès sa naissance, de mettre en place des divisions régionales partout au Québec afin de s'assurer de l'efficacité de sa présence sur tout le territoire de la province.

En entrevue au *Devoir*, Jean-Marie Gonthier, président de ce mouvement qui compte près de 2000 membres, explique que l'on pourrait résumer le travail de l'organisme qu'il dirige en disant que l'on s'occupe principalement de la gestion intégrale de la qualité au sein des entreprises, notamment en les aidant à obtenir les certificats de qualité ISO.

Insistons sur le «notamment», puisque M. Gonthier déclare qu'en ce qui le concerne, l'obtention de la certification ISO ne constitue pas une fin en soi mais plutôt un outil parmi d'autres permettant le but ultime que constitue la qualité de la production, qu'il s'agisse de produits manufacturés ou encore de services.

«ISO est une norme qui touche la gestion, mais ce que nous disons aux entreprises, c'est qu'il ne s'agit là que d'un des maillons permettant l'atteinte de la qualité totale», nous dit M. Gonthier.



Il devient alors nécessaire d'impliquer les gens du milieu universitaire pour que, dès leur formation, les futurs gestionnaires développent une vision de la qualité et que son application au sein des entreprises se fasse de façon cohérente.

En un mot, les gestionnaires d'une entreprise peuvent bien élaborer la meilleure stratégie qui soit, celle-ci ne pourra connaître du succès si les

autres éléments touchant l'entreprise (les employés, les fournisseurs) ne sont pas directement impliqués dans ce changement de cap qui s'accom-

pagne invariablement de modifications dans l'organisation du travail.

Un sondage commandé par le Mouvement québécois de la qualité

après de la firme Léger et Léger montre que, dans une très forte proportion, et ce, dans tous les secteurs de l'économie, les dirigeants d'entreprise sont bien conscients de cette logique puisque ces mêmes chefs d'entreprise ont profité de ce sondage pour louer les mérites du partenariat avec leurs employés.

La nécessité du réseau

M. Gonthier indique par ailleurs que la tangente que son organisation est à prendre de façon prioritaire est la création de «réseaux de qualité». Toujours selon M. Gonthier, le «réseautage» des divers intervenants reliés à la promotion de la qualité est essentielle. Il devient alors nécessaire d'impliquer les gens du milieu universitaire pour que, dès leur formation, les futurs gestionnaires développent une vision de la qualité et que son application au sein des entreprises se fasse de façon cohérente.

Une partie du travail en ce qui concerne la mise en commun des efforts des intervenants directement concernés par l'instauration de la qualité totale dans les entreprises québécoises est déjà accomplie puisqu'il existe déjà un Groupe de concertation sur la qualité. On y retrouve des représentants du milieu des affaires, des travailleurs et des associations vouées à la promotion de la qualité. Les travaux de ce groupe sont étudiés, à titre consultatif, par le ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie.

Notons par ailleurs que le Mouvement québécois de la qualité est à organiser, pour le début de 1997, des États généraux de la qualité.

Dès 1993, le Conseil du patronat du

Québec (CPQ) montrait son intérêt pour le virage vers la qualité totale. Dans un document intitulé *La Qualité totale: un processus d'amélioration continue*, on relevait notamment que la non-qualité coûtait très cher aux entreprises manufacturières, ces coûts étant estimés à 25 % du revenu total. Toujours selon le CPQ, cette fois dans le document intitulé *La Qualité totale: une culture d'entreprise*, on peut lire l'extrait suivant: «Les employés doivent sentir qu'ils participent à un projet commun qui leur offre à la fois la possibilité de faire valoir leur point de vue personnel et de s'épanouir, tout en gagnant leur vie.»

Le porte-parole de la CSN interrogé par *Le Devoir* abonde dans ce sens. En effet, Philippe Tremblay, directeur des services à la Fédération de la métallurgie à la CSN, explique que l'implication des travailleurs est bien facile à expliquer. «Si les suggestions que les travailleurs apportent en ce qui regarde l'organisation du travail évitent des coûts à l'entreprise, ce sont leurs propres emplois qu'ils protègent en gardant l'entreprise compétitive. Après tout, les travailleurs sont les personnes qui connaissent le mieux le procédé de fabrication du produit et, partant, sont les premiers à identifier les améliorations possibles.»

Evidemment, ajoute M. Tremblay, pour que cette implication soit fructueuse, il faut que les gestionnaires de l'entreprise affichent une bonne ouverture d'esprit face au partenariat avec les employés. À ce niveau, le représentant de la CSN se réjouit de voir qu'en général, les employeurs sont de plus en plus enclins à étudier la question de la qualité totale en collaboration avec leurs employés.

Un rappel

Un mois de la qualité marqué au coin du travail d'équipe

CLAUDE TURCOTTE
LE DEVOIR

Quelque 6000 dirigeants d'entreprise et employés ont participé le 25 septembre à travers le Québec au lancement du mois de la qualité, dont

le thème principal cette année est «le travail d'équipe». Roger Néron, président du Groupe de concertation sur la qualité, a expliqué que les qualités premières de la réussite sont l'innovation et la motivation, à la condition que cela soit bien géré, ce qui im-

plique un sérieux travail d'équipe.

Toutefois, mesurer la qualité demeure encore largement une démarche hasardeuse. Il existe en fait peu de moyens pour y arriver. On applique déjà au Québec une formule importée des États-Unis que l'on appelle le «qualimètre» et que l'on présente comme «un référentiel de gestion» applicable aux systèmes de gestion et aux produits. Mais de toute évidence, cet instrument ne donne pas toutes les réponses, bien qu'il ait déjà 8000 organisations au Québec qui adhèrent à la charte de la qualité totale.

Le Mouvement québécois de la qualité, organisateur des activités de ce mois, dont la tenue d'un salon de la qualité au Palais des congrès de Montréal et d'autres présentations dans les régions, a eu l'idée d'un sondage Léger et Léger sur les perceptions que consommateurs et fournisseurs se font de la qualité dans six grands secteurs d'activité. Mais ce n'est qu'une première étape, comme l'explique Jean-Marie Gonthier, président du Mouvement québécois de la qualité:

«Avec ce sondage, nous avons voulu étendre l'implantation d'une culture de la mesure, déjà commencée avec le qualimètre. Il s'agit en fait d'une première démarche systématique de collecte d'information plus globale que nous souhaitons pouvoir réitérer à fréquence stable. En mettant régulièrement cette source d'information au service des organisations du Québec, ces dernières pourront mieux demeurer au diapason des attentes de leurs clients et évaluer les progrès réalisés entre les sondages.»

Les résultats de ce premier sondage sur les perceptions de la qualité présentent un intérêt certain. Une enquête téléphonique a été faite auprès de 150 dirigeants d'entreprises dans

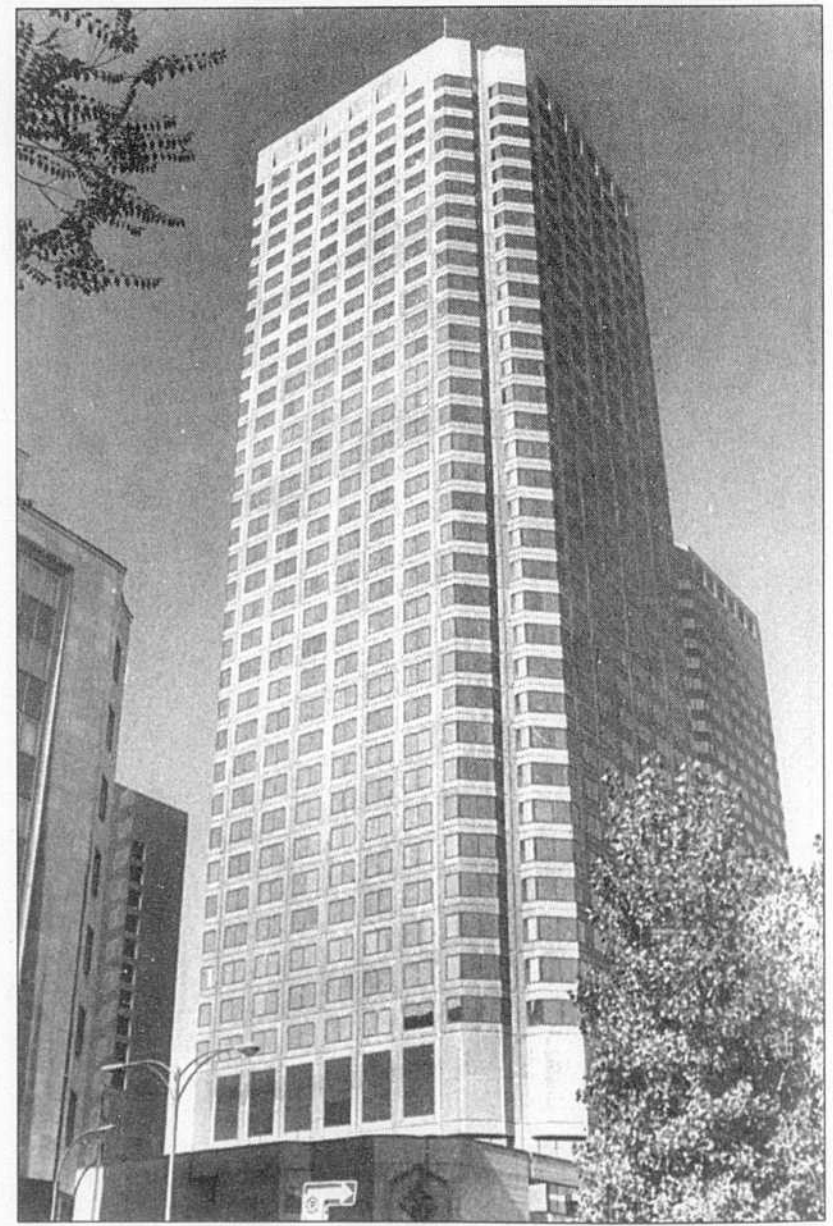
les secteurs de la production alimentaire, de la fabrication de meubles, de vêtements, des services financiers, des services d'entretien et de réparation automobile ainsi que des restaurants. Il y a eu en outre un sondage auprès des consommateurs, c'est-à-dire 150 entrevues pour chacun des six secteurs.

Il en ressort que le taux de satisfaction des consommateurs dépasse 80 %; celui des fournisseurs se situe autour des 90 %. Il y a néanmoins des variantes. Le cas le plus frappant est celui des institutions financières, où 60 % des fournisseurs de services se disent très satisfaits et 40 % assez satisfaits. Cela donne 100 % de satisfaction! Les consommateurs ne partagent pas cette évaluation puisque seulement 29 % d'entre eux se déclarent très satisfaits et 51 % assez satisfaits; cela laisse 19 % de «peu ou pas du tout satisfaits».

Claude Béland, président de Desjardins et coprésident du mois de la qualité, voit dans cette différence la satisfaction des fournisseurs qui vivent «une euphorie technologique», tandis que les clients déplorent la diminution de contacts avec le personnel des institutions financières. Peut-être est-ce là une réaction à court terme, ajoute M. Béland.

Le sondage montre par ailleurs qu'entre 61 et 71 % des consommateurs ont un préjugé favorable envers les entreprises qui ont leur siège social au Québec. Pas moins de 92 % d'entre eux n'affirment être fidèles à leurs institutions financières, mais le taux de fidélité baisse à 78 % pour les entreprises de réparation d'auto et jusqu'à 43 % pour les marques de meubles.

Signe encourageant pour les promoteurs de la qualité, les entreprises



Déjà 8000 organisations au Québec, dont le mouvement Desjardins, adhèrent à la charte de la qualité totale.

qui ont des programmes de qualité disent constater une amélioration des relations internes, une augmentation du chiffre d'affaires et du bénéfice net. Les fournisseurs n'ayant pas de tels programmes déclarent une amélioration inférieure dans ces mêmes domaines.

Pour encourager la qualité dans les entreprises, Rita Dionne-Marsolais, ministre déléguée à l'Industrie, a re-

mis les grands prix «Expérience qualité 1996» à Réseau Santé Richelieu-Yamaska pour avoir réduit le délai d'attente pour les prélèvements sanguins, de même qu'à l'usine de laminage Reynolds, à Cap-de-la-Madeleine, pour l'amélioration de la productivité d'une machine, la diminution des rebuts et un meilleur contrôle de la qualité. Ces choix ont été faits parmi 59 candidatures soumises au jury.

La Bourse au bout des doigts

Séminaire de formation/d'information
"INTRODUCTION AU LOGICIEL VISION"

Depuis plusieurs années, DECISION-PLUS, utilise et conçoit des logiciels d'analyse boursière qui sont chefs de file sur le marché québécois. Venez apprendre avec nous comment travailler comme un professionnel.



<< UN INVESTISSEUR SANS OUTILS, EST COMME UN PEINTRE SANS PINCEAU >>

Cette Soirée Gratuite et sans obligation vous apprendra à concentrer vos efforts:

<< VOUS ÊTES L'ANALYSTE, VISION EST VOTRE DÉPARTEMENT DE RECHERCHE.>>

Apprenez, vous aussi, comment VISION gère les:

- Rapports émis par les sociétés canadiennes
- Nouvelles,
- Contrats,
- Rapports financiers,
- Cotes historiques sur 5 ans ...

À qui ce séminaire s'adresse-t-il ? :

- Au particulier, pour qui l'information est souvent impossible à obtenir.
- Au professionnel qui cherche un accès facile à son information.

OU : 740 Notre-Dame ouest Mtl, bureau 1210

QUAND : Mardi le 29 octobre

Pour réservation: 392-1366

Hoechst Marion Roussel

La santé, notre raison d'être

Hoechst Marion Roussel
Une société du groupe Hoechst

Hoechst

Cahier spécial

26 octobre 1996

LE DEVOIR

Tombée publicitaire: le vendredi 15 octobre 1996

Sommet économique

D'

OCTOBRE

• QUALITÉ TOTALE •

Le certificat ISO

Un *must* de la nouvelle économie

En trois ans, le nombre de certificats accordés a décuplé

ÉRIC BÉRARD
COLLABORATION SPÉCIALE

Dans la foulée de la mondialisation des activités économiques, il est devenu impératif de remplacer d'anciennes normes de qualité propres à chaque pays (ACNOR au Canada par exemple) par une mesure d'efficacité pouvant servir de comparable entre diverses entreprises semblables à travers le monde.

C'est pourquoi on a fondé la International Standards Organization, qui a donné naissance aux normes ISO.

Au Québec, nous dit Jean Fauteux, conseiller à la direction d'aide à la gestion d'entreprise au ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie (MICT), ce sont d'abord les entreprises manufacturières qui ont montré leur intérêt face à l'obtention d'une certification ISO (9001, 9002 ou autre), notamment parce qu'elles ont été les premières à faire face à la concurrence internationale.

En septembre 1993, on comptait ainsi au Québec 78 entreprises ayant obtenu leur certificat de qualité ISO. Trois ans plus tard, soit en septembre 1996, ce nombre était passé à 826, soit plus de dix fois ce qu'il était.

Le représentant du MICT nous dit que l'approche de la qualité totale, après avoir connu une période de démarrage, se trouve présentement en période d'accélération et devrait atteindre sa vitesse de croisière d'ici quatre à cinq ans. À titre d'exemple, le monde des services se tourne de plus en plus vers le MICT pour obtenir lui aussi ses «lettres de noblesse» ISO, notamment les consultants et ingénieurs-conseils qui ont à remplir des contrats un peu partout

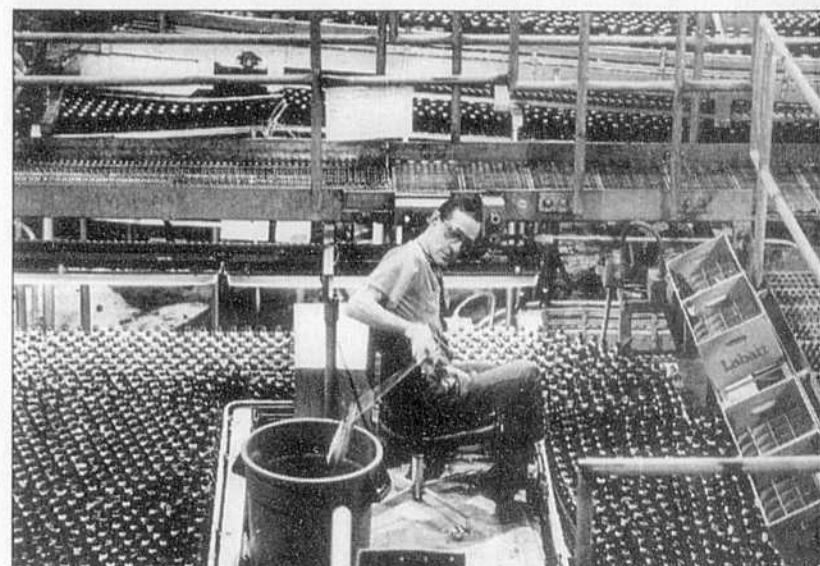
à travers le monde. Par ailleurs, dans la mesure où les plus grands donneurs de contrats, notamment les gouvernements et leurs sociétés d'État, exigent désormais que leurs fournisseurs répondent aux normes de qualité ISO, on comprend aisément que ce type de certification ne soit plus un luxe corporatif mais bien un outil nécessaire à la croissance de l'entreprise.

On note également un effet domino dans la quête constante de la qualité certifiée par ISO. «Si une entreprise d'un domaine particulier s'affiche comme répondant aux normes ISO, il est bien évident que ses concurrents du même secteur vont faire en sorte de s'élever au même niveau», explique M. Fauteux.

L'atteinte de la qualité totale demeure un travail d'équipe et implique un partenariat solide entre employés et gestionnaires

Ce dernier mentionne aussi que l'atteinte de la qualité totale demeure un travail d'équipe. Cela suppose ainsi un partenariat solide entre les employés et les gestionnaires d'une entreprise, mais aussi entre les entreprises elles-mêmes. «Nous organisons des sessions de formation, le MICT voit à ce que les gens soient à la fois bien informés et bien formés dans le cadre de la recherche de cette qualité totale. On voit ainsi d'un bon œil et on favorise l'interaction entre les entreprises qui sont plus avancées dans cette démarche et celle qui le sont moins.»

Enfin, M. Fauteux estime que le climat économique actuel, où chaque emploi dépend de la compétitivité de l'entreprise, ne peut que favoriser l'implication de chacune des parties (employés autant qu'employeurs) dans l'émergence d'un climat de travail où la recherche de l'amélioration des moyens de production demeure une priorité constante.



JACQUES NADEAU, LE DEVOIR
Ce sont d'abord les entreprises manufacturières qui ont montré leur intérêt face à l'obtention d'une certification ISO, notamment parce qu'elles ont été les premières à faire face à la concurrence internationale.

Claire Léger surveille de près son alimentation.



Claire Léger, vice-présidente du conseil des Rôtisseries St-Hubert Ltée.

Lorsqu'elle s'est intéressée de très près à l'alimentation de ses succursales, la vice-présidente des Rôtisseries St-Hubert ne s'est pas privée de faire la fine bouche.

De Québec à Baie-Comeau en passant par Saint-Jovite, pas moins de 31 restaurants corporatifs ou franchisés St-Hubert ont fait l'objet d'études minutieuses qui ont conduit à l'adoption d'une nouvelle approche de la gestion énergétique.

Ces diverses études, assorties de visites et autres rencontres réunissant les spécialistes d'Hydro-Québec et les gestionnaires des Rôtisseries St-Hubert, ont notamment débouché sur une série de mesures concrètes comme la modification des heures de fonctionnement de la ventilation et du mode d'opération des équipements électriques dans les cuisines. Les améliorations apportées ne tardèrent pas à générer des économies substantielles.

L'utilisation plus rationnelle des équipements tenant les aliments au chaud peut sembler un détail, mais la preuve a été faite qu'une juxtaposition de «détails» judicieusement combinés constitue une recette de très bon goût pour réussir en affaires.

En réduisant la température et les heures d'éclairage en période inoccupée, les rôtisseries ont vu leurs factures d'énergie baisser de façon appréciable, prenant ainsi une option sur la prospérité et la pérennité des affaires du réseau.

Parce que, chaque jour, l'électricité fait marcher les affaires.

Hydro Québec

ÉCONOMIE

AGROALIMENTAIRE

La concertation semble avoir pris racine

Sans que la méfiance séculaire entre les partenaires n'ait été complètement abolie, les intervenants ont indiscutablement fait des progrès dans leurs relations depuis quatre ans

Cela pourra sembler une révolution pour certains, mais les gens de la ville et des campagnes impliqués dans l'industrie agroalimentaire se parlent et apprennent à travailler ensemble pour le plus grand bien des uns et des autres.

CLAUDE TURCOTTE
LE DEVOIR



La formule de concertation selon l'approche des filières, mise en place en 1992 par le monde agroalimentaire québécois, semble avoir véritablement pris racine, même si au départ cette sémence avait été déposée dans un sol dangereusement friable. Cette semaine à Saint-Hyacinthe, il y avait 300 personnes pour faire le bilan du travail accompli depuis quatre ans et surtout pour s'entendre sur les voies de l'avenir.

Paul Massicotte, président de la Coopérative fédérée de Québec, a résumé de façon succincte et précise où en sont les partenaires dans cet exercice délicat mais prometteur: «Un objectif important est atteint, nous nous parlons. Pour ce qui est du développement des marchés, il reste encore beaucoup de travail à faire.»

Sans que la barrière séculaire de la méfiance entre les producteurs, les transformateurs, les distributeurs, les détaillants et le gouvernement n'ait été complètement abolie, les intervenants ont indiscutablement fait des progrès dans leurs relations depuis quatre ans, grâce à l'approche des filières. «Avant, c'était la confrontation des négociations», rappelle Laurent Pellerin, président de l'Union des producteurs agricoles (UPA).

les exportations internationales ont rapporté 1,7 milliard, dont 1,1 milliard en provenance des États-Unis.

Globalement, l'industrie agroalimentaire contribue à près de 10 % du produit intérieur brut du Québec et procure de l'emploi à plus de 370 000 personnes, soit un emploi sur neuf au Québec en 1995. La crise du début des années 90 a laissé des traces puisqu'il y avait 376 000 emplois dans ce champ d'activité en 1991. Il y a création d'emplois depuis quelques années, mais on a fait remarquer à la réunion de Saint-Hyacinthe qu'avec un transfert de 20 \$ additionnels en produits québécois dans le panier d'épicerie des consommateurs québécois, on passerait le cap des 500 000 emplois dans l'agroalimentaire.

M. Pellerin a pour sa part tenu à souligner que l'industrie agroalimentaire investit un milliard par année au Québec, dont la moitié par les producteurs. «C'est l'équivalent d'une aluminerie par année et c'est un scandale qu'on n'en parle pas», a-t-il lancé.

Quoi qu'il en soit, l'arrivée du libre-échange, suivie de la décision au GATT d'ouvrir le secteur agroalimentaire au commerce mondial, a entraîné une sérieuse remise en question des pratiques tradition-

nelles, particulièrement à l'UPA qui, en 1992, mettait le cap, à la surprise générale, sur «la conquête des marchés» à l'occasion du Sommet sur l'Agriculture à Trois-Rivières, où fut proposée l'approche des filières.

Les «tables-filières»

Avant ce sommet, il y avait l'expérience de quelques tables-filières seulement, notamment dans le porc. En 1992, on a créé une dizaine de tables-filières, auxquelles participaient 250 personnes en 1993. Il a fallu au moins deux ans avant que le scepticisme sur les chances de réussite ne commence à s'atténuer. On compte maintenant 25 tables-filières; les deux plus récentes à être mises en place sont celles des eaux embouteillées et des animaux à fourrure. Parmi les 500 personnes qui participent à ces exercices de concertation, 25 % sont des producteurs, 18 % proviennent de la transformation, 20 % de la distribution et 24 % du gouvernement et de ses instances.

La réunion de Saint-Hyacinthe qui se déroulait sous le thème de «Travaillons ensemble... c'est notre choix, notre force et notre avenir» a démontré que cette démarche est bien engagée, bien que toutes les filières n'avancent pas à la même vitesse. Un sondage fait pendant la journée a montré que 82 % des répondants étaient satisfaits de cette démarche.

André Latour, directeur général de l'Association des manufacturiers de produits alimentaires du Québec, s'est montré particulièrement enthousiaste: «C'est une approche spécifique au Québec qui est enviée par le reste du Canada. Nous en sommes très fiers, d'autant plus qu'il y a une volonté politique, puisque les filières ont survécu à trois ministères et au remplacement de plusieurs sous-ministres. C'est une réponse concrète à la mondialisation des marchés. Comme transformateurs, nous sommes coincés entre le primaire [producteurs] et le tertiaire [grossistes et détaillants], mais en réalité nous sommes gagnants des deux bouts.»

Des engagements

Évidemment, le nouveau ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Guy Ju-



JACQUES NADEAU, LE DEVOIR

Le bilan présenté à Saint-Hyacinthe fait état d'un certain nombre de «bons coups», dont celui d'un programme de formation des bouchers dans 1700 magasins sur les nouvelles coupes de viande.

lien, a promis que le gouvernement allait continuer d'appuyer les filières, ainsi que les six engagements qui ont fait consensus à Saint-Hyacinthe: stimuler la concertation et l'élaboration de plans stratégiques pour chacune des filières; mettre en place un outil d'information sur les filières; faire connaître les intérêts communs des filières et de leurs maillons, notamment en définissant une position concertée pour l'agroalimentaire aux audiences du BAPE.

Trois des engagements concernent le développement des marchés: faciliter l'accès à l'information stratégique sur le marché intérieur en mettant au point des «indicateurs de progression» à partir des données provenant du secteur de la vente au détail; ce serait une façon de

rester à la fine pointe de l'évolution des marchés. On veut aussi suivre de près l'évolution des règles du commerce interprovincial et international. Enfin, il faut promouvoir collectivement l'achat des produits des filières et en faire connaître l'impact socioéconomique. Une expérience menée au cours de l'été montre qu'une telle promotion donne des résultats.

À divers égards, les filières sont déjà orientées vers les objectifs proposés. Par exemple, 13 tables-filières ont déposé un plan stratégique de développement depuis 1992; il y en a même deux, celles du porc et du veau lourd, qui en sont à leur second plan. En outre, le bilan présenté à Saint-Hyacinthe fait état d'un certain nombre de «bons coups», dont celui d'un programme

de formation des bouchers dans 1700 magasins sur les nouvelles coupes de viande et la présentation au comptoir qui a fait augmenter les ventes de 15 %.

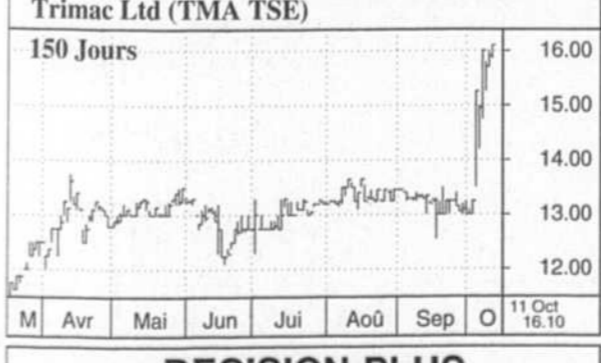
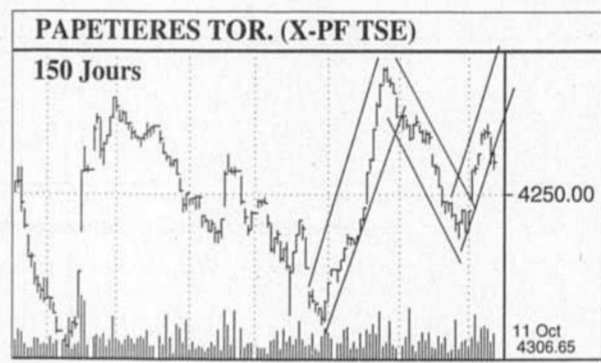
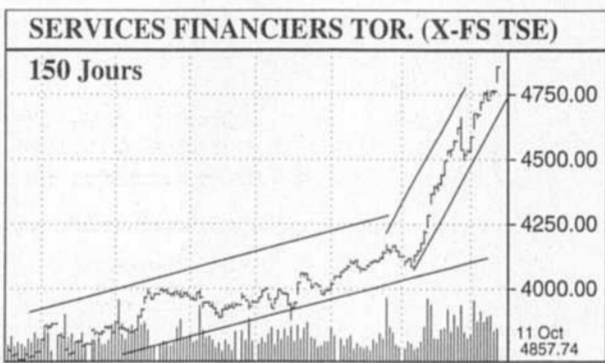
Il y a eu plusieurs campagnes de promotion et de nombreux sondages, sur le chou, le rutabaga, la pomme, le lapin, etc. On a fait l'inventaire des vergers pomicoles dans le but d'élaborer un plan de développement et de diversification de la production. Il y a eu entente entre les céréaliculteurs et négociants en céréales pour la mise en place d'un code des pratiques commerciales des grains produits au Québec. On pourrait donner plusieurs autres exemples. En fait, il y a 80 projets à l'étape de la réalisation et une quarantaine d'autres qui sont en voie de le devenir.

COUP D'ŒIL BOURSIER

Conformément technique

MICHEL CARIGNAN
COLLABORATION SPÉCIALE

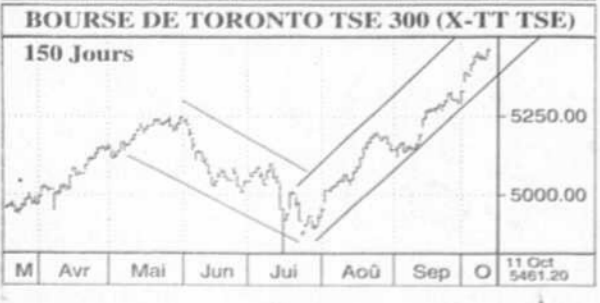
Tout se déroule dans l'ordre et sans bavure. L'indice industriel américain termine sa correction de quelques jours dans sa tendance haussière (A) bien définie. La belle performance de plusieurs secteurs continue de faire grimper le TSE 300. Les banques, les services publics et les transports avec de forts mouvements haussiers de Trimac et de Laidlaw mettent beaucoup de poids dans la balance. Une petite continuité de quelques autres secteurs et le repli haussier des minières viennent aussi aider l'indice général. Les forestières et les pétrolières conservent un statut de correction même s'ils devraient avoir atteint un creux à court terme. Le marché continue de produire de nombreux revirements parmi les titres non considérés dans le calcul des indices. La révision systématique des titres des différentes Bourses devient en pareille situation quelque chose que l'on n'a pas les moyens de laisser nous passer sous le nez. Les outils d'analyse et de recherche abondent sur le marché financier. C'est cependant la responsabilité de chacun de s'outiller ou non. Bien sûr cela demande une dépense de temps et d'un peu d'argent mais cela vaut le coup ou «le coût». Je serai mardi prochain à l'hôtel des Gouverneurs de Sainte Foy et jeudi prochain à l'hôtel Intercontinental de Montréal chacune des soirées débutant à 19h pour faire la démonstration du système que j'utilise pour faire la recherche des titres en décollage et le suivi de mon portefeuille. Je ferai ressortir les titres les plus intéressants de l'heure devant l'auditoire. Offrez-vous une sortie divertissante. De plus l'entrée est libre. Le directeur du service à la clientèle d'une des plus importantes firmes de courtage à escompte sera sur place pour expliquer en première partie les avantages de faire affaire avec ce genre d'institutions. Je vous conseille de prendre le temps d'analyser cette occasion si vous voulez jouer un rôle plus important dans l'avenir de votre portefeuille boursier.



DECISION-PLUS
Séminaire d'information

Obtenez à domicile dans votre ordinateur 5 ans de cotes historiques et les communiqués de presse émis par les compagnies inscrites en Bourse. Venez découvrir comment à partir de 15 minutes de travail par jour vous pouvez savoir exactement la direction du marché et des secteurs et ainsi améliorer dramatiquement votre rendement à la Bourse.

Mardi le 29 octobre
740 Notre-Dame Ouest Bureau 1210 19:00h
Réservez votre place:
(514)392-1366



	Volume (000)	Ferme	Var. (\$)	Var. (%)
BOURSE DE MONTRÉAL				
XXM:Indice du marché	13891	2705.53	+17.37	0.6
XCB:Bancaire	6851	3734.32	+88.06	2.4
XCO:Hydrocarbures	2809	2086.26	-1.48	-0.1
XCM:Mines et métaux	2838	2953.68	-4.72	-0.2
XCF:Produits forestiers	1272	2504.17	-20.63	-0.8
XCI:Biens d'Équipement	2899	2551.17	-3.03	-0.1
XCU:Services publics	2698	2415.00	+21.42	0.9

	Volume (000)	Ferme	Var. (\$)	Var. (%)
BOURSE DE TORONTO				
TSE 35	12850	286.40	+1.73	0.6
TSE 100	*	330.62	+1.91	0.6
TSE 200	*	332.44	+0.67	0.2
TSE 300	42821	5461.20	+27.56	0.5
Institutions financières	6285	4857.74	+94.57	2.0
Mines et métaux	2007	4931.10	+27.56	0.2
Pétrolières	14561	5776.85	+10.04	0.2
Industrielles	3971	3684.91	-1.77	-0.0
Aurifères	4047	11374.30	-79.69	-0.7
Pâtes et papiers	2722	4306.65	-13.19	-0.3
Consommation	1858	8959.75	+76.44	0.9
Immobilières	172	1701.76	+15.62	0.9
Transport	1432	5859.03	+38.96	0.7
Pipelines	850	4501.79	-5.18	-0.1
Services publics	1383	4241.28	+66.11	1.6
Communications	641	9329.99	-22.96	-0.2
Ventes au détail	2484	4282.33	+5.16	0.1
Sociétés de gestion	402	6766.27	+19.40	0.3

	Volume (000)	Ferme	Var. (\$)	Var. (%)
BOURSE DE VANCOUVER				
Indice général	27756	1177.53	-2.26	-0.2
MARCHÉ AMÉRICAIN				
30 Industrielles	23454	5969.38	+47.71	0.8
20 Transports	6732	2075.89	+17.41	0.8
15 Services publics	5571	221.49	+1.33	0.6
65 Dow Jones Composé	35758	1878.64	+14.76	0.8
Composite NYSE	*	372.89	+2.54	0.7
Indice AMEX	*	618.85	+5.48	0.9
S&P 500	*	694.61	-	-
NASDAQ	*	1248.27	+11.30	0.9

Compagnies	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferme (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
LES PLUS ACTIFS DE TORONTO						
BRE-X MINERALS	6398	24.30	22.35	23.50	-0.55	-2.3
STAMPEDER EXPLOR	6200	5.85	5.85	5.80	-0.20	-3.6
CDN AIRLINES R WT	3102	0.03	0.02	0.03	+0.01	50.0
BLACK SWAN GOLD	2285	1.20	1.09	1.13	-0.02	-1.7
BANK OF MONTREAL	1819	39.80	38.60	39.75	+1.30	3.4
TIMBERWEST FOREST	1603	21.50	20.50	21.50	+0.75	3.6
CDN NATL IR	1439	31.20	30.50	31.10	+0.70	2.3
RANGER OIL LTD	1257	10.90	10.75	10.85	+0.15	1.4
TEXAS STAR RES CP	1182	0.95	0.88	0.95	+0.06	6.7
LOBLAW COS LTD	1143	11.45	11.25	11.45	+0.20	1.8

Compagnies	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferme (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
LES PLUS ACTIFS DE MONTRÉAL						
BRESEA RES LTD	1270	13.80	12.70	13.50	-0.30	-2.2
TEMBEC INC A	756	9.40	9.20	9.20	-0.05	-0.5
VIDEOTRON GRPE	567	11.05	11.00	11.05	-0.05	-0.5
GEONOVA EXPLOR INC	567	0.61	0.45	0.61	+0.12	24.5
TARRAGON OIL &	550	14.25	14.15	14.20	+0.05	0.4
BOMBARDIER INC B	512	20.55	20.40	20.55	-	-
VIOR SOC D'EXPLOR	460	1.18	1.10	1.17	-	-
CONSL ABITIBI RT	456	0.01	0.00	0.00	-	-
TOR BK	449	30.40	30.00	30.30	+0.45	1.5
NORTH TELECOM LTD	430	84.00	83.00	83.10	-0.60	-0.7

Téléphone: 985-3344

AVIS PUBLICS

Télécopieur: 985-3340

Suite des avis de la page C 9

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT D'IBERVILLE, COUR DU QUÉBEC CHAMBRE CIVILE... AVIS PUBLIC

GRENIER POISSANT ET ASSOCIÉS, huissiers de justice... AVIS PUBLIC

Thibault, huissier District Joliette... AVIS PUBLIC

BREF D'EXÉCUTION CAROLLE RAYMOND PERCEPTION DES PENSIONS ALIMENT... AVIS PUBLIC

Duplessis, Montréal district de Montréal... AVIS PUBLIC

le 2 octobre 1996; que la première assemblée des créanciers sera tenue... AVIS PUBLIC

229 Netherwood Hampstead, Québec... AVIS AUX CRÉANCIERS D'UNE ASSEMBLÉE

VENTES EN JUSTICE

Conditions et renseignements 1. Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées...

La Chambre des huissiers du Québec

La suite des avis se trouve en page C 11



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné, par le soussigné, greffier de la ville d'Outremont...

- Règlement 1246 de permettre le virage à gauche sur le chemin de la Côte-Sainte-Catherine à partir de l'avenue Laurier...

- Règlement 1247 de remplacer le chapitre VIII.I relatif au stationnement sur rue réservé aux résidents...

Toute personne intéressée peut maintenant consulter ledit règlement au bureau de soussigné...

DONNÉ à Outremont, ce douzième jour du mois d'octobre mil neuf cent quatre-vingt-seize.

Le greffier de la municipalité, Mario Gerbeau, o.m.a.

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite de: NIELS VESTERLED domicilié au 212, Meloche, Saint-Laurent (Qué) H4N 1A6 Débitaire

Avis est par les présentes donné que NIELS VESTERLED a fait cession de ses biens le 30 septembre 1996 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 21 octobre 1996 à 9:30 a.m. au bureau du Syndic...

J. LUKKA & ASSOCIÉS INC., Syndic 750, boul. Marcel-Laurin, bureau 390 Saint-Laurent (Québec) H4M 2M4

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Avis est par les présentes donné que 9022-7372 QUÉBEC INC., un corps politique élement incorporé selon la Loi et ayant fait affaire sous la raison sociale «Ord-Pro 3000» au 508 Limoges, St-Jovite (Qc), a déposé une cession le 1er octobre 1996 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 18 octobre 1996 à 15:30 au bureau du syndic...

Appel & Cie, Syndic Robert Takash, cjp Administrateur

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE LONGUEUIL, COUR DU QUÉBEC

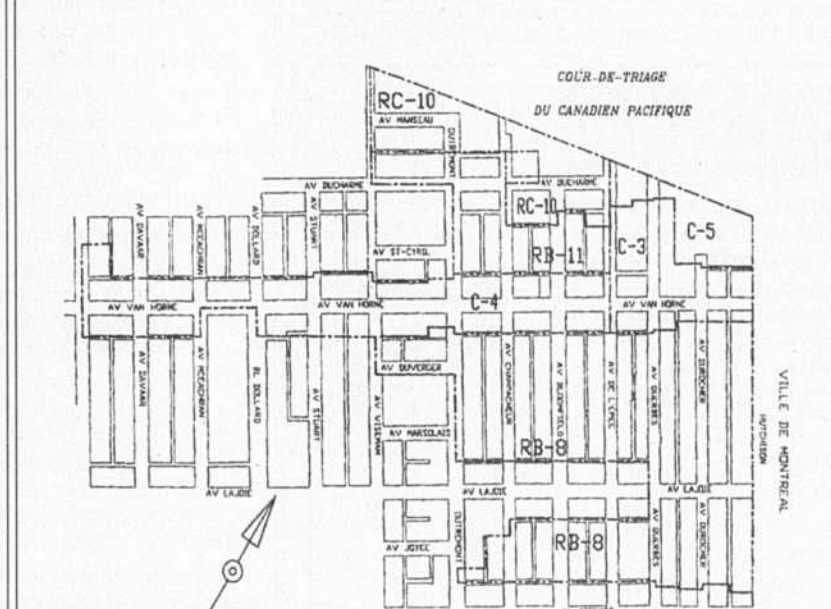
ROSAIRE POULIN, demanderesse -vs- RITA HORTH, défenderesse. Le 25 octobre 1996 à 10h30 de l'avant-midi au JEU D'ENTREPOSAGE de la défenderesse, au No 2281, RUE MARMIER app. 2, en la cité LONGUEUIL, district de Longueuil, vendus par autorité de Justice les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 11 tableaux pour ordinateur en mélamine couleur blanche et métal noir; 11 chaises sur roulettes en tissu noir; 1 chaise sur roulettes en tissu gris pâle avec bras; 1 bureau avec tiroir et 2 tiroirs en bois pâle. Et autres biens saisis en cette cause. Conditions: ARGENT COMPTANT. Lemoine, le 10 octobre 1996. LUC DARVEAU Huissier, GRENIER POISSANT ET ASSOCIÉS, huissiers de justice, 466-2628.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, COUR D QUÉBEC... AVIS PUBLIC



AVIS PUBLIC

Aux personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire des zones C-4, C-5, RB-8, RB-11 et RC-10 lesquelles peuvent être décrites comme suit en plus d'être illustrées sur le croquis donné ci-après:



ZONES CONTIGÜES C-4

Bornée au nord par la limite nord de la propriété portant le numéro civique 831, avenue Rockland ainsi que par la limite arrière des propriétés portant les numéros civiques 1637 à 1153, avenue Van Horne; à l'est par une partie de l'avenue De L'Épée; au sud par la limite arrière des propriétés portant les numéros civiques 1160 à 1646, avenue Van Horne (incluant l'immeuble situé au 795, avenue Rockland); à l'ouest par une partie de l'avenue Rockland;

ZONES CONTIGÜES C-5

En partant du point situé à l'intersection de la limite est de la ville et la ruelle située à l'arrière des propriétés ayant façade sur le côté nord de l'avenue Van Horne; en direction ouest en longean latide ruelle jusqu'au centre de l'avenue Durocher; en direction nord en longean latide avenue jusqu'au prolongement de la limite sud du lot cadastre 32-7-36; en direction ouest en longean la limite sud dudit lot jusqu'à sa limite ouest; vers le nord en longean la limite ouest des lots cadastre 32-7-36 à 32-7-41 jusqu'au prolongement de la limite sud du lot cadastre 33-365; en direction ouest en longean la limite sud dudit lot jusqu'à la limite sud-est de la propriété portant le numéro civique 901, avenue De L'Épée; vers l'ouest en longean la limite sud de ladite propriété jusqu'au centre de l'avenue De L'Épée; en direction nord jusqu'à la limite sud des voies de chemin de fer du Canadien Pacifique; en direction est en longean latide limite jusqu'à la limite est de la ville; en direction sud en longean latide limite jusqu'au point de départ;

ZONES CONTIGÜES RB-8

À partir d'un point correspondant à l'intersection du centre de l'avenue Outremont et du prolongement de la ruelle longeant la limite arrière des propriétés ayant façade sur le côté sud de l'avenue Van Horne; en direction est en longean latide ruelle jusqu'au prolongement de la limite arrière des immeubles portant les numéros civiques 796 et 796A, avenue Champagneur; en direction nord en longean la limite arrière desdites propriétés jusqu'au prolongement de la limite nord de la propriété portant le numéro civique 796A, avenue Champagneur; en direction est en longean la limite nord de ladite propriété jusqu'au centre de l'avenue Champagneur; en direction sud jusqu'au prolongement de la ruelle située à l'arrière des immeubles ayant façade sur le côté sud de l'avenue Van Horne; en direction est en longean latide ruelle jusqu'au centre de l'avenue Querbes; en direction nord jusqu'au prolongement de la limite nord de la propriété portant les numéros civiques 787-787A, avenue Querbes; en direction est en longean la limite nord de ladite propriété jusqu'à la ruelle située entre les avenues Querbes et Durocher; en direction nord en longean latide ruelle jusqu'au prolongement de la limite nord de la propriété portant les numéros civiques 6188-6192, avenue Durocher; en direction est en longean la limite nord desdites propriétés ainsi que celle des propriétés portant les numéros civiques 6183-6187, avenue Durocher et 6176-6180, rue Hutchison; en direction sud en longean la limite est de la ville jusqu'au prolongement de la limite sud de la propriété portant le numéro civique 5820, rue Hutchison; en direction sud en longean la limite est de la ville jusqu'au prolongement de la limite sud de la propriété portant le numéro civique 5820, rue Hutchison; en direction ouest en longean la limite sud de ladite propriété jusqu'au centre de la ruelle située entre la rue Hutchison et l'avenue Durocher; en direction nord en longean latide ruelle jusqu'au prolongement de la limite sud de la propriété portant les numéros civiques 5821-5825, avenue Durocher; en direction ouest en longean la limite sud de ladite propriété jusqu'au centre de l'avenue Durocher; en direction nord jusqu'au prolongement de la ruelle longeant la limite arrière des propriétés ayant façade sur le côté nord de l'avenue Bernard; en longean latide ruelle jusqu'au centre de l'avenue Outremont; en direction nord jusqu'au prolongement de la limite nord de la propriété portant le numéro civique 625, avenue Outremont; en direction est en longean la limite nord de ladite propriété jusqu'au centre de la ruelle située entre les avenues Outremont et Champagneur; en direction nord jusqu'au prolongement de la limite nord du stationnement municipal situé sur le côté ouest de l'avenue Champagneur (lots cadastre 35-287 et 35-288); en direction est en longean la limite nord dudit stationnement jusqu'au centre de l'avenue Champagneur; en direction nord jusqu'au prolongement de la ruelle située à l'arrière des propriétés ayant façade sur le côté sud de l'avenue Lajoie; en longean en direction est ladite ruelle jusqu'au centre de l'avenue Querbes; en longean latide avenue en direction nord jusqu'au prolongement de la ruelle située à l'arrière des propriétés ayant façade sur le côté nord de l'avenue Lajoie; en longean latide ruelle en direction ouest jusqu'au centre de l'avenue Outremont; en longean latide avenue en direction nord jusqu'au centre de l'avenue Duverger; en longean latide avenue en direction ouest jusqu'au centre de l'avenue Wiseman; en direction nord en longean latide avenue jusqu'au prolongement de la ruelle située à l'arrière des propriétés ayant façade sur le côté sud de l'avenue Van Horne; en direction est en longean latide ruelle jusqu'au prolongement de la limite arrière de la propriété portant le numéro civique 790, avenue Outremont; en longean en direction nord la limite arrière de ladite propriété jusqu'au prolongement de sa limite nord; en direction est en longean la limite nord de ladite propriété jusqu'au centre de l'avenue Outremont; en direction sud jusqu'au point de départ; ladite zone excluant toutefois les mini-parcs Durocher, Querbes, De L'Épée et Champagneur ainsi que la propriété portant le numéro civique 6019, avenue Durocher (lots cadastre 32-5-58 et 32-5-59).

ZONE RB-11

À partir d'un point correspondant à l'intersection du centre de l'avenue De

L'Épée et de la ruelle longeant la limite arrière des propriétés ayant façade sur le côté nord de l'avenue Van Horne; en direction ouest en longean latide ruelle jusqu'au centre de l'avenue Outremont; en direction nord en longean latide avenue jusqu'au centre de l'avenue Ducharme; en direction ouest en longean latide avenue jusqu'au centre de l'avenue Wiseman; en direction nord en longean latide avenue jusqu'au prolongement de la ruelle située entre les avenues Manseau et Ducharme; en direction est en longean latide ruelle ainsi que son prolongement jusqu'au centre de l'avenue Champagneur; en direction sud en longean latide avenue jusqu'au prolongement du centre de la ruelle située à l'arrière des propriétés ayant façade sur le côté sud de l'avenue Ducharme; en direction est en longean latide ruelle jusqu'au prolongement du centre de la ruelle située entre les avenues Bloomfield et De L'Épée; en direction sud en longean latide ruelle jusqu'au prolongement de la limite nord de la propriété portant les numéros civiques 862-864, avenue De L'Épée; en direction est en longean la limite nord de ladite propriété jusqu'au centre de l'avenue De L'Épée; en direction sud en longean latide avenue jusqu'au point de départ;

ZONE RC-10

En partant d'un point correspondant à l'intersection de la limite sud de la cour de triage du Canadien Pacifique et du prolongement de l'avenue Wiseman; en direction est en longean la limite sud de la cour de triage jusqu'au prolongement du centre de l'avenue De L'Épée; en direction sud en longean latide avenue jusqu'au prolongement de la limite sud de la propriété portant le numéro civique 870, avenue De L'Épée; en direction ouest en longean la limite sud de ladite propriété jusqu'au centre de la ruelle située entre les avenues De L'Épée et Bloomfield; en direction nord en longean latide ruelle jusqu'au centre de la ruelle située à l'arrière des propriétés ayant façade sur le côté sud de l'avenue Ducharme; en direction ouest en longean latide ruelle jusqu'au centre de l'avenue Bloomfield; en direction sud en longean latide avenue jusqu'au prolongement du centre de la ruelle située à l'arrière des propriétés ayant façade sur le côté sud de l'avenue Ducharme; en direction ouest en longean latide ruelle jusqu'au centre de l'avenue Champagneur; en direction nord en longean latide avenue jusqu'au centre de l'avenue Ducharme; en direction est en longean latide avenue jusqu'au centre de l'avenue Bloomfield; en direction nord en longean le prolongement du centre de ladite avenue jusqu'au prolongement de la ruelle située entre les avenues Manseau et Ducharme; en direction est en longean une ligne correspondant au prolongement de ladite ruelle ainsi que la ruelle elle-même jusqu'au centre de l'avenue Wiseman; en direction nord en longean latide avenue jusqu'au point de départ;

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné, greffier de la ville d'Outremont, que:

- 1. Lors de sa séance régulière du 7 octobre 1996, le conseil de ladite municipalité a adopté le Règlement 1242 intitulé «Règlement modifiant le Règlement de zonage»; 2. L'objet de ce règlement consiste à modifier le Règlement de zonage 1177 afin: • permettre les usages résidentiels de type habitation unifamiliale dans la zone C-3 du plan de zonage; • d'interdire le commerce de gros dans cette zone; • de prévoir que les habitations de cette zone seront jumelées, contiguës ou, dans certains cas, isolées; • de fixer la hauteur minimale des bâtiments dans cette zone à 9 mètres et 2 étages; 3. Les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire des zones C-4, C-5, RB-8, RB-11 et RC-10 peuvent transmettre au soussigné, dans les cinq (5) jours suivant la publication du présent avis, soit au plus tard le jeudi 17 octobre 1996 à 16h30, une requête signée par elles en vue de participer à la procédure d'enregistrement et, le cas échéant, au scrutin référendaire concernant ce règlement; 4. Pour que les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de l'une ou l'autre de ces zones aient le droit de participer à la procédure d'enregistrement et, le cas échéant, au scrutin référendaire sur ce règlement, la requête doit être signée par au moins: - 12 personnes dans le cas de la zone C-4; - 12 personnes dans le cas de la zone C-5; - 12 personnes dans le cas de la zone RB-8; - 12 personnes dans le cas de la zone RB-11; - 12 personnes dans le cas de la zone RC-10; 5. Le Règlement 1242 peut être consulté à l'hôtel de ville d'Outremont situé au 543, chemin de la Côte-Sainte-Catherine à Outremont du lundi au vendredi de 9 à 12 heures et de 13 heures à 16h30.

CONDITIONS POUR ÊTRE UNE PERSONNE HABILE À VOTER

Les conditions pour être une personne habile à voter ayant le droit d'être inscrite sur la liste référendaire de l'une ou l'autre des zones contiguës susmentionnées sont les suivantes:

- a) Est une personne habile à voter ayant le droit d'être inscrite sur la liste référendaire de l'une ou l'autre des zones contiguës, toute personne qui, à la date d'adoption du règlement, soit le 7 octobre 1996, remplit une des trois conditions suivantes: est domiciliée dans l'une ou l'autre de ces zones, est propriétaire d'un immeuble situé dans l'une ou l'autre de ces zones au sens de la Loi sur la fiscalité municipale (L.R.Q., chapitre F-2.1) ou est occupante d'un lieu d'affaires situé dans l'une ou l'autre de ces zones au sens de la même loi. Une personne physique doit également, le 7 octobre 1996 et au moment de voter, être majeure et de citoyenneté canadienne et n'être ni en curatelle, ni frappée d'une incapacité de voter au sens de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (L.R.Q., chapitre E-2.2); b) Une personne morale qui est habile à voter exerce ses droits par l'entremise de l'un de ses membres ou administrateurs ou employés qu'elle désigne à cette fin par résolution. La personne désignée doit, le 7 octobre 1996 et au moment de voter, être majeure et de citoyenneté canadienne et n'être ni en curatelle, ni frappée d'une incapacité de voter au sens de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités; c) Dans le cas d'un immeuble appartenant à des copropriétaires indivis ou d'un lieu d'affaires occupé par des occupants, seule le copropriétaire ou le occupant désigné à cette fin a droit d'être inscrit sur la liste référendaire de l'une ou l'autre de ces zones et de voter sur le règlement, à titre de propriétaire de l'immeuble ou d'occupant du lieu d'affaires, et d'enregistrer au même titre une demande de scrutin référendaire lors de la procédure d'enregistrement. Les copropriétaires ou occupants qui sont des personnes habiles à voter dans l'une ou l'autre de ces zones susmentionnées désignent parmi eux, au moyen d'une procuration signée par la majorité d'entre eux, une personne n'ayant pas déjà le droit d'être inscrite prioritairement sur la liste référendaire de l'une ou l'autre de ces zones et de voter sur le règlement, à titre de personne domiciliée, à titre de propriétaire unique d'un immeuble ou à titre d'occupante unique d'un lieu d'affaires; d) Les personnes morales, copropriétaires et occupants qui désirent effectuer une première désignation ou remplacer celle qui existe, doivent transmettre la procuration ou la résolution de désignation au soussigné, greffier de la Ville d'Outremont, au 543, chemin de la Côte-Sainte-Catherine, Outremont, Québec, H2V 4R2. Elle prend effet lors de sa réception et demeure valide tant qu'elle n'est pas remplacée.

DONNÉ à Outremont, ce douzième jour du mois d'octobre, mil neuf cent quatre-vingt-seize.

Le greffier de la municipalité, Mario Gerbeau, o.m.a.

LA MÉTÉO D'ENVIRONNEMENT CANADA

Table with 5 columns: Aujourd'hui, Ce Soir, Dimanche, Lundi, Mardi. Includes weather icons and temperature ranges (max/min).

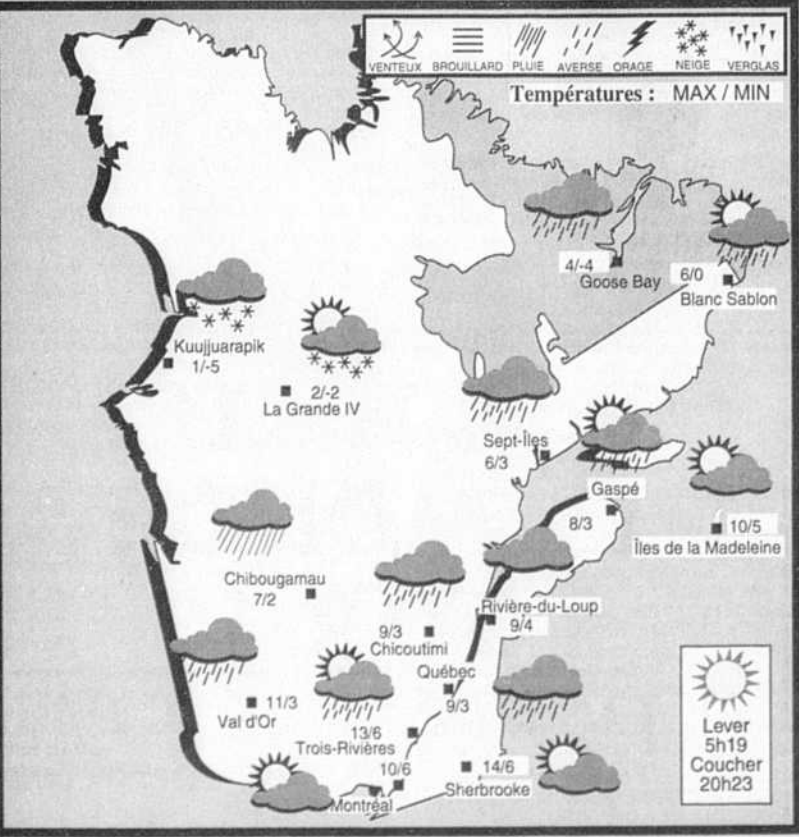


Table for Québec weather: Aujourd'hui, Ce Soir, Dimanche, Lundi, Mardi. Includes icons and temperatures.

Table for Ottawa weather: Aujourd'hui, Ce Soir, Dimanche, Lundi, Mardi. Includes icons and temperatures.

Météo-Nautique 1 900 565-4000. Logo of Environment Canada.

Téléphone: 985-3344

AVIS PUBLICS

Télécopieur: 985-3340

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-12-232453-963
COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT:
LE GREFFIER ADJOINT
DAME AMAL EL-HAGE
Partie demanderesse
c.
IBRAHIM AOUN
Partie défenderesse.
ASSIGNATION
ORDRE est donné à IBRAHIM AOUN
de comparaître au greffe de cette

cour situé au 1^{er} Est, Notre-Dame,
Montréal, salle 1.100 dans les trente
(30) jours de la date de la publication
du présent avis dans Le Devoir.
Une copie de la déclaration en
divorce a été remise au greffe à
l'intention de l'intimé, Ibrahim Aoun.
Lieu: Montréal
08 octobre 1996
MICHEL MARTIN, G.A.
**AVIS DE DEMANDE DE
DISSOLUTION**
Prenez avis que la compagnie
ENTREPRISES GUIPO INC.

demandera à l'inspecteur général des
institutions financières la permission
de se dissoudre.
Montréal, le 10 octobre 1996
Me Etienne Rolland
Le procureur de la compagnie
**DEMANDE DE
CHANGEMENTS DE NOMS**
PRENEZ AVIS que ALEXANDRE
THEORET LEFEBVRE et VINCENT
THEORET LEFEBVRE, présenteront
au directeur de l'état civil une
demande pour changer leur nom en
celui de ALEXANDRE LEFEBVRE et

VINCENT LEFEBVRE.
Rosemère, le 10 octobre 1996
**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-04-007998-967
COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT
GREFFIER ADJOINT
Partie demanderesse
c.
INES CURCITA VILLAFANA
Partie défenderesse**

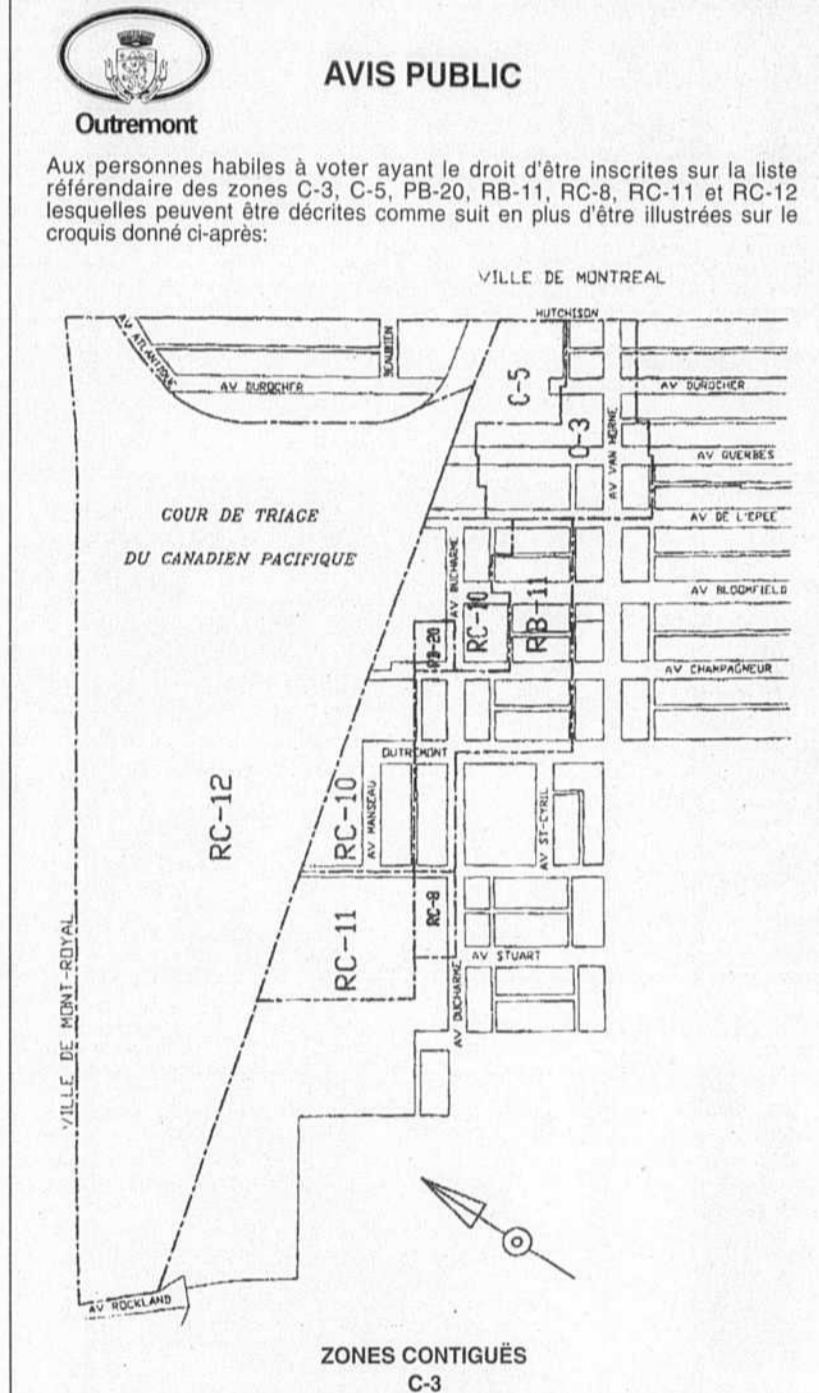
ASSIGNATION
ORDRE est donné à Ines Curcita
VILLAFANA, de comparaître au
greffe de cette Cour situé au 10 rue
Saint-Antoine Est, Montréal, salle
2.17 le 4 décembre 1996.
Une copie de la requête en
reconnaissance de décision
étrangère a été remise au greffe à
l'intention de Ines Curcita
VILLAFANA.
Lieu: Montréal
Date: Ce 10 octobre 1996
MICHEL MARTIN, G.A.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-14-004422-960
COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT:
LE GREFFIER ADJOINT
MARIANE EGNER, en sa qualité de
tuteur à l'enfant Jonathan
Partie demanderesse
c.
ALAIN POULIN
Partie défenderesse
Directeur de l'État civil
Mis en cause

ASSIGNATION
ORDRE est donné à M. Alain Poulin
de comparaître au greffe de cette
cour situé au 1^{er} Est, Notre-Dame,
Montréal, salle 2.17 le 12 novembre
1996 à 9:15 heures suite à la
publication du présent avis dans le
journal LE DEVOIR.
Une copie de la requête en
changement de nom a été remise au
greffe à l'intention de M. Alain Poulin.
Lieu: Montréal
10 octobre 1996
MICHEL MARTIN, G.A.

MOTS CROISÉS LE MONDE

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I											
II											
III											
IV											
V											
VI											
VII											
VIII											
IX											
X											
XI											



avenues Manseau et Ducharme; en direction est en longeant ladite ruelle ainsi que son prolongement jusqu'au centre de l'avenue Champagne; en direction sud en longeant ladite avenue jusqu'au prolongement du centre de la ruelle située à l'arrière des propriétés ayant façade sur le côté sud de l'avenue Ducharme; en direction est en longeant ladite ruelle jusqu'au centre de l'avenue Bloomfield; en direction nord en longeant ladite avenue jusqu'au prolongement du centre de la ruelle située à l'arrière des propriétés ayant façade sur le côté sud de l'avenue Ducharme; en direction est en longeant ladite ruelle jusqu'au prolongement du centre de la ruelle située entre les avenues Bloomfield et De L'Épée; en direction sud en longeant ladite ruelle jusqu'au prolongement de la limite nord de la propriété portant les numéros civiques 862-864, avenue De L'Épée; en direction est en longeant la limite nord de ladite propriété jusqu'au centre de l'avenue De L'Épée; en direction sud en longeant ladite avenue jusqu'au point de départ.

RC-8
Constituée de la propriété portant le numéro civique 1421, avenue Ducharme ainsi que des lots cadastre 36-25-3 à 36-25-7 (stationnement en façade des ateliers municipaux);

RC-11
Constituée des ateliers municipaux;

RC-12
Constituée de la cour de triage du Canadien Pacifique.

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné, greffier de la ville d'Outremont, que:

- Lors de sa séance régulière du 7 octobre 1996, le conseil de ladite municipalité a adopté le Règlement 1243 intitulé «Règlement modifiant le Règlement de zonage»;
- L'objet de ce règlement consiste à modifier le Règlement de zonage 1177 afin:
 - de permettre les usages résidentiels de type habitation unifamiliale dans la zone RC-10 du plan de zonage;
 - d'interdire les usages de commerce primaire, restaurants, de gros et d'automobile dans cette zone;
 - de prévoir que les habitations isolées ne seront autorisées que dans certains cas dans cette zone;
 - de fixer la hauteur maximale des bâtiments à 14 mètres dans cette zone;
- Les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire des zones C-3, C-5, PB-20, RB-11, RC-8, RC-11 et RC-12 peuvent transmettre au soussigné, dans les cinq (5) jours suivant la publication du présent avis, soit au plus tard le **jeudi 17 octobre 1996** à 16h30, une requête signée par elles en vue de participer à la procédure d'enregistrement et, le cas échéant, au scrutin référendaire concernant ce règlement;
- Pour que les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de l'une ou l'autre de ces zones aient le droit de participer à la procédure d'enregistrement et, le cas échéant, au scrutin référendaire sur ce règlement, la requête doit être signée par au moins:
 - 12 personnes dans le cas de la zone C-3;
 - 12 personnes dans le cas de la zone C-5;
 - 12 personnes dans le cas de la zone PB-20;
 - 12 personnes dans le cas de la zone RB-11;
 - 12 personnes dans le cas de la zone RC-8;
 - 1 personne dans le cas de la zone RC-11;
 - 1 personne dans le cas de la zone RC-12;
- Le Règlement 1243 peut être consulté à l'hôtel de ville d'Outremont situé au 543, chemin de la Côte-Sainte-Catherine à Outremont du lundi au vendredi de 9 à 12 heures et de 13 heures à 16h30.

CONDITIONS POUR ÊTRE UNE PERSONNE HABILE À VOTER
Les conditions pour être une personne habile à voter ayant le droit d'être inscrite sur la liste référendaire de l'une ou l'autre des zones contiguës susmentionnées sont les suivantes:

- Est une personne habile à voter ayant le droit d'être inscrite sur la liste référendaire de l'une ou l'autre des zones contiguës, toute personne qui, à la date d'adoption du règlement, soit le 7 octobre 1996, remplit une des trois conditions suivantes: est domiciliée dans l'une ou l'autre de ces zones, est propriétaire d'un immeuble situé dans l'une ou l'autre de ces zones au sens de la Loi sur la fiscalité municipale (L.R.Q., chapitre F-2.1) ou est occupante d'un lieu d'affaires situé dans l'une ou l'autre de ces zones au sens de la même loi.
- Une personne physique doit également, le 7 octobre 1996 et au moment de voter, être majeure et de citoyenneté canadienne et n'être ni en curatelle, ni frappée d'une incapacité de voter au sens de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (L.R.Q., chapitre E-2.2);
- Une personne morale qui est habile à voter exerce ses droits par l'entremise de l'un de ses membres ou administrateurs ou employés qu'elle désigne à cette fin par résolution. La personne désignée doit, le 7 octobre 1996 et au moment de voter, être majeure et de citoyenneté canadienne et n'être ni en curatelle, ni frappée d'une incapacité de voter au sens de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités;
- Dans le cas d'un immeuble appartenant à des copropriétaires indivis ou d'un lieu d'affaires occupé par des cooccupants, seule le copropriétaire ou le cooccupant désigné à cette fin a droit d'être inscrit sur la liste référendaire de l'une ou l'autre de ces zones et de voter sur le règlement, à titre de propriétaire de l'immeuble ou d'occupant du lieu d'affaires, et d'enregistrer au même titre une demande de scrutin référendaire lors de la procédure d'enregistrement. Les copropriétaires ou cooccupants qui sont des personnes habiles à voter dans l'une ou l'autre de ces zones susmentionnées désignent parmi eux, au moyen d'une procuration signée par la majorité d'entre eux, une personne n'ayant pas déjà le droit d'être inscrite prioritairement sur la liste référendaire de l'une ou l'autre de ces zones et de voter sur le règlement, à titre de personne domiciliée, à titre de propriétaire unique d'un immeuble ou à titre d'occupante unique d'un lieu d'affaires;
- Les personnes morales, copropriétaires et cooccupants qui désirent effectuer une première désignation ou remplacer celle qui existe, doivent transmettre la procuration ou la résolution de désignation au soussigné, greffier de la Ville d'Outremont, au 543, chemin de la Côte-Sainte-Catherine, Outremont, Québec, H2V 4R2. Elle prend effet lors de sa réception et demeure valide tant qu'elle n'est pas remplacée.

DONNÉ à Outremont, ce douzième jour du mois d'octobre, mil neuf cent quatre-vingt-seize.
Le greffier de la municipalité,
Mario Gerbeau, o.m.a.

Dans l'affaire de la faillite de:
MARIETTE BEAUREGARD, domiciliée au 95, 65e Avenue, Pointe-aux-Trembles, Québec, H1A 5B4, ayant fait affaire sous le nom de Imprimerie Image V.I.P., situé au 5500, Puhum, bureau 308, Montréal, Québec, H2G 2H3.
AVIS est par les présentes donné que **MARIETTE BEAUREGARD** "Imprimerie Image V.I.P." a fait cession de ses biens le **27 septembre 1996**, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le **17 octobre 1996 à 10 h 00**, au 8000, boul. Langelier, bureau 810, St-Léonard (Québec) H1P 3K2. Daté de Montréal, ce 10^{er} jour d'octobre 1996.
Le Groupe Serpente, Syndic de Faillite Inc., JOHANN SERPENTE, CIP 8000, boul. Langelier Bureau 810 Saint-Léonard (Québec) H1P 3K2 Tél.: 955-6554 Téléc.: 955-8423

AVIS AUX CRÉANCIERS
Dans l'affaire de la faillite de: **2950910 CANADA INC.**, corporation légalement constituée conduisant son exploitation sous le nom «Chi-Chis Restaurant Mexicain» aux 985, boul. Saint-Jean à Pointe-Claire (Québec) et 6835, boul. Taschereau à Brossard (Québec).
AVIS est par les présentes donné qu'une ordonnance de séquestre a été rendue à l'égard de **2950910 CANADA INC.**, le 1^{er} octobre 1996 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 22^e jour d'octobre 1996 à 15h30, au bureau du séquestre officiel, 5, Place Ville Marie, 8^e étage, Montréal (Québec).
CARON BELANGER ERNST & YOUNG INC., SYNDIC
Charles W. Bissegger, CA, CIP, administrateur
CARON BELANGER ERNST & YOUNG INC.
1, Place Ville-Marie, bureau 2400, Montréal (Québec) H3B 3M9

Merci de donner
OBJECTIF: 28 M
JE DONNE, JE CHANGE
11 266 267 \$
Centraide
493, rue Sherbrooke ouest, Montréal, (Québec) H3A 1B6
Tél.: (514) 288-1261
LE DON DE CHANGER LES CHOSES

MOTS CROISÉS

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I											
II											
III											
IV											
V											
VI											
VII											
VIII											
IX											
X											
XI											

HORIZONTALEMENT
I. Dessert plutôt un sujet. — II. Au placard. Jolie piscine d'eau de mer. — III. Prodiges des soins devenus excessifs avec l'âge. Le monde à domicile. — IV. Annonce des heures troublées. Béquille. — V. Mit dans l'embaras. Elle a des satisfactions. — VI. Réclame un parcours sinuoux. En Amérique. — VII. Il ne faut pas tomber dessus. Vieux commissaire de police. Pronom. — VIII. Ne sont-ils vraiment bons qu'à Paris? Vin de pays. — IX. Encore militaire. Peut être défini par le précédent. — X. En série, toujours. Perce toujours deux trous. — XI. S'engage-tent donc à restituer.

VERTICALEMENT
1. Mult média. — 2. ESE. Sément. — 3. Tiaré. Pâte. — 4. Andouiller. — 5. Maestro. GM. — 6. Ogré. Micro. — 7. Ré. Raa. Rai. — 8. OAS. Aile. — 9. Habitera. — 10. Observance. — 11. Soc. Et. Ton. — 12. Élus. Trent. — 13. Sirupeuses.

Solution de la semaine dernière
HORIZONTALEMENT
I. Métamorphoses. — II. Usinage. Aboli. — III. Leader. Obscur. — IV. Roseraie. Su. — V. Iseut. Aste. — VI. Me. Irma. Évite. — VII. Emploi. Ara. Ru. — VIII. Deal. Criautes. — IX. Intégral. Cône. — X. Atermoiements.

VERTICALEMENT
1. Mult média. — 2. ESE. Sément. — 3. Tiaré. Pâte. — 4. Andouiller. — 5. Maestro. GM. — 6. Ogré. Micro. — 7. Ré. Raa. Rai. — 8. OAS. Aile. — 9. Habitera. — 10. Observance. — 11. Soc. Et. Ton. — 12. Élus. Trent. — 13. Sirupeuses.

François Dorlet

En partant du point situé à l'intersection de la limite est de la ville et du prolongement de la limite arrière de la propriété portant les numéros civiques 1002-1006, avenue Van Horne; vers l'ouest en longeant la limite arrière de ladite propriété ainsi que celles des propriétés portant les numéros civiques 1008 à 1060, avenue Van Horne jusqu'au milieu de la ruelle située entre les avenues Durocher et Querbes; en direction sud en longeant ladite ruelle jusqu'au prolongement de la limite arrière de la propriété portant le numéro civique 1090, avenue Van Horne; en direction ouest en longeant la limite arrière de ladite propriété jusqu'au centre de l'avenue Querbes; en direction sud en longeant ladite avenue jusqu'au prolongement du centre de la ruelle située à l'arrière des propriétés ayant façade sur le côté sud de l'avenue Van Horne; en longeant ladite ruelle jusqu'au centre de l'avenue De L'Épée; en direction nord jusqu'au prolongement de la limite nord de la propriété portant les numéros civiques 879-881, avenue De L'Épée; en direction est en longeant la limite nord de ladite propriété; en direction est en longeant la limite nord de la propriété portant les numéros civiques 876-878, avenue Querbes ainsi que celle du lot cadastre 33-364 jusqu'à la limite est dudit lot; en direction sud en longeant la limite est dudit lot ainsi que celle des lots cadastre 33-363 à 33-358 jusqu'au prolongement de la limite nord de la propriété portant le numéro civique 6242, avenue Durocher; en direction est en longeant la limite nord de ladite propriété jusqu'au centre de l'avenue Durocher; en direction sud en longeant ladite avenue jusqu'au prolongement du centre de la ruelle située au nord de l'avenue Van Horne; en est en longeant ladite ruelle jusqu'à la limite est de la ville; en direction sud en longeant ladite limite jusqu'au point de départ.

C-5
En partant du point situé à l'intersection de la limite est de la ville et la ruelle située à l'arrière des propriétés ayant façade sur le côté nord de l'avenue Van Horne; en direction ouest en longeant ladite ruelle jusqu'au centre de l'avenue Durocher; en direction nord en longeant ladite avenue jusqu'au prolongement de la limite sud du lot cadastre 32-7-36; en direction ouest en longeant la limite sud dudit lot jusqu'à sa limite ouest; vers le nord en longeant la limite sud du lot cadastre 32-7-36 à 32-7-41 jusqu'au prolongement de la limite sud du lot cadastre 33-365; en direction ouest en longeant la limite sud dudit lot jusqu'à la limite sud-est de la propriété portant le numéro civique 901, avenue De L'Épée; vers l'ouest en longeant la limite sud de ladite propriété jusqu'au centre de l'avenue De L'Épée; en direction nord jusqu'à la limite sud des voies de chemin de fer du Canadien Pacifique; en direction est en longeant ladite limite jusqu'à la limite est de la ville; en direction sud en longeant ladite limite jusqu'au point de départ.

PB-20
Constituée des propriétés portant les numéros civiques 1205 et 1235, avenue Ducharme, la limite nord de ladite zone correspondant toutefois au prolongement du centre de la ruelle située entre les avenues Manseau et Ducharme;

Zone RB-11
À partir d'un point correspondant à l'intersection du centre de l'avenue De L'Épée et de la ruelle longeant la limite arrière des propriétés ayant façade sur le côté nord de l'avenue Van Horne; en direction ouest en longeant ladite ruelle jusqu'au centre de l'avenue Outremont; en direction nord en longeant ladite avenue jusqu'au centre de l'avenue Ducharme; en direction ouest en longeant ladite avenue jusqu'au centre de l'avenue Wiseman; en direction nord en longeant ladite avenue jusqu'au prolongement de la ruelle située entre les

Quand je serai grand, je serai guéri.

Donnez à la Fondation Charles-Bruneau 256-0404

JE DONNE,

JE CHANGE

Centraide du Grand Montréal
288-1261

L'HUMANITÉ GRANDIT
avec des gens comme vous

35 ANS D'HISTOIRE

Envoyez vos dons:
3680, Jeanne-Mance, bur. 410
Montréal (Québec) H2X 2K5
Tél.: (514) 982-6622
Ext. de Mtl: 1-800-471-SUOCO

COMBATTRE LES VIOLATIONS ET NON LES SUBIR

CHINE

Bao Ge, condamné à trois ans de camp de travail. Délit: avoir voulu former une organisation de défense des droits de la personne.

AMNISTIE INTERNATIONALE
SECTION CANADIENNE / FRANÇAIS
(514) 766-9766

POUR QUE LE MONDE TOURNE PLUS JUSTE

DÉVELOPPEMENT ET PAIX
(514) 257-8711

Le don d'être là

Croix-Rouge canadienne
Division du Québec
1 800 592-7649

Téléphone: 985-3344

LES PETITES ANNONCES

Télécopieur: 985-3340



RÉSIDENCES DE PRESTIGE

985-3322

VISITE LIBRE
Le 13 octobre, de 13h à 16h. 10 acres près de Magog.
Site enchanteur, vue superbe. Grange transformée en une belle maison, unique, clair, chaleureux, plus grange, vue superbe.

Michèle Garand
(819) 564-5000

LE GROUPE IMMOBILIER JACINTE DUBÉ

LE DOMAINE VALMONT - MONTEBELLO
CHÂTEAU NORMAND construit en 1947, pierre de taille, toit de cuivre. 21 pièces. 10 chambres dont 4 avec s.d.b., 7 foyers. Les aires communes donnent sur le sud. CE MODE DE VIE SANS PAREIL COMPREND: 100 acres privés, une chapelle, une loge de garde, une ferme et un champ de pratique de golf. 1 700 000 \$ (Can.). Frais de visite 100 \$.

Andrée Plouffe, Royal LePage, courtier immobilier agréé (819) 595-1845

ST-BRUNO
Adossé au Mont St-Bruno Golf. Terrain: 36 736 p.c. Plan d'architecte - 12 pièces, 5 c.a.c. - plafond cathédrale - 2 foyers. Grande piscine intérieure - immenses pièces. Très ensoleillé.

La Capitale Nicole Chabot-Ctr.
653-7703

BORD DE L'EAU ÎLE DE MAI - BOISBRIAND
12 min. du boul. Métropolitain. 35 000 p.c., 4 c.c. + bureau, 4 s/bain, sauna. Garage double + garage quadruple au s/sol, piscine.

Évaluation municipale 473 000 \$
Propriétaire (514) 437-9754

LAVAL - CITÉ DE LA SANTÉ
Prestigieux cottage de qualité supérieure, 4 grandes chambres et 2 s/bain à l'étage, salle familiale avec foyer au rez-de-chaussée. Garage double. Beaucoup d'extras. Impeccable. 339 000 \$

Jacinthe Daigle 682-0101 336-4611
Re/Max 2000 Inc. Ctrr Imm. Affilié

OUTREMONT-EN-HAUT
ÉLÉGANCE ET GRAND-STYLE
Manoir du début du siècle en pierres taillées. Architecture unique, qualité, confort et proximité du centre-ville. Intérieur rénové avec matériaux nobles. Nombreuses boiseries de chêne sculptées. Propriété exceptionnelle située sur un terrain de 17 500 pi. ca., comprend aussi un appartement d'invités dans «coach house».

Évaluation municipale: 1 560 000 \$. Prix de vente: 1 260 000 \$
Lise Barrette-Saucier, Gr. Sutton Immobilier, Ctrr agréé
Rés.: (514) 738-6492 Bur.: (514) 272-1010

NOUVEAU À CAP-ROUGE
Limites Ste-Foy, résidence d'esprit victorien, sise sur un site magnifique avec une vue incroyable sur le fleuve St-Laurent et les ponts. Plus de 6000 p.c. aménagés sur 3 étages. Possibilité de bureau au sous-sol, terrain exceptionnel propice à la détente. 975 000 \$ demandé.

YVES MASSICOTTE, 418-683-9024
Re/Max Prestige courtier immobilier, 1-888-MAISONS

SHERBROOKE NORD (1988)
Spacieuse résidence 4 chambres +, 3 salles d'eau. Spalium/Spa intégré, vaste loft avec foyer. Bureau d'accès ext. ou logis, vue panoramique... Prix réduit

MARIE-RENÉE L'ÉCUYER
Maxi Courtier Imm. agréé (819) 829-1000

ST-HILAIRE
Authentique ancestrale
Cottage d'inspiration européenne - au cœur du village, entretenu dans le respect de ses origines. 11 pièces +, annexe pour artiste ou bureau privé. À proximité du Richelieu et des transports.

GINETTE TROUSNANT FRI, Agent immobilier agréé
Re/Max Extra Inc., 464-1000

VIEUX QUÉBEC
Proximité du Château Frontenac, «Maison Cirice Tétu», magnifique 15 pièces de l'architecte Baillairgé, 5 foyers, cour intérieure avec piscine, ancienne écurie transformée en garage, bâtiment non classé, 575 000 \$.

YVES MASSICOTTE
418-683-9024
Re/Max Prestige courtier immobilier 1-888-MAISONS

I · N · D · E · X

100 + 199
IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
Achat-vente-échange
100 Visites libres
101 Propriétés à vendre
103 Condominiums et co-propriétés
105 Propriétés à louer
115 Extérieur de Montréal
120 Laurentides
121 Cantons de l'Est
125 Hors-frontières
130 Maisons de ville
132 Chalets
134 Terres-fermes
135 Terrains
150 Transactions diverses
151 Services immobiliers

Location
160 App. et log. à louer
164 Condominiums à louer
165 Propriétés à louer
175 Maisons de campagne à louer
176 Chalets à louer

200 + 299
IMMOBILIER COMMERCIAL
Achat-vente-échange
201 Propriétés commerciales
203 Propriétés industrielles
205 Espaces commerciaux
210 Commerces à vendre
220 Entrepôts (Vente-location)
230 Gestion immobilière

Location
251 Bureaux à louer
259 Services comm. et ind. à louer
275 Locaux à louer

300 + 399
MARCHANDISES
301 Œuvres d'art
303 Antiquités
313 Ordinateurs
314 Bureautique
315 Téléphone
318 Mobilier de bureau et acc.

320 Ameublement
335 Bois de foyer
350 Animaux

400 + 499
OFFRES D'EMPLOIS
401 Postes cadres et professionnel
402 Éducation
405 Santé + serv. communautaires
408 Secteur culturel
410 Bureaux
415 Secteur informatique
420 Secteur vente
435 Restaurants et hôtellerie
440 Services domestiques
455 Emplois parisiens + saisonniers

500 + 599
PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES
501 Occasions d'affaires
508 Services financiers
510 Comptabilité
512 Déclaration d'impôts
515 Informatique et bureautique
520 Préparation de C.V.
522 Traduction de texte
523 Traitement, rédaction
529 Services professionnels
530 Cours
540 Santé
542 Massothérapie
543 Psychomotricité
544 Croissance personnelle
546 Cartomancie, astrologie
550 Voyages
555 Jardinerie
560 Entretien, rénovation
564 Décoration intérieure
570 Tassement, paysagistes
575 Déménagement

600 + 699
VÉHICULES
675 Bateaux, yachts, voiliers
695 Automobiles

LES PETITES ANNONCES

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 17H00
Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14 h 30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: **985-3344**
Télécopieur: **985-3340**

Conditions de paiement: cartes de crédit

103
CONDOMINIUMS CO-PROPRIÉTÉS

C.D.N., condos de luxe, 1 + 2 c.c., 5555 C.D.N., près U. de M., À partir de 89.000\$. (514) 355-3238.

CARRÉ ST-LOUIS angle Laval, Chamant r-d-c, 1000 p.c., rev. isolé, insonor., 2 min. métro Sherbr. 125.000\$. 289-3916.

CHANTECLERC
Pour les amateurs du golf et du ski, voici l'occasion rêvée d'acquies un condo au pied du Mont Chanteclerc. Une c.a.c., mazzanine, bain tourbillon, foyer et terrasse. Prix à discuter. Renseignements: 381-3116.

OUTREMONT, Hutchison coin St-Viateur, condo, r. de c., 7 1/2, grand patio, magnifique cour. 149.000\$. 272-3703.

PLATEAU, 4686, Gamier, près Gifford. Copropriété indivisa, côté soleil, 3e, 1 250 p.c.a., 3 c.c., fermés, rénovation 91, boiseries, terrasse, 135.000\$ (complant 45.000\$). 527-5699 (soir, 1 de s.), 271-5742 (jr).

ROSEMONT, «Le Meritas», 1 810 p.c., 2 c.c., foyer, mezzanine, stat. 254-8105.

135
TERRAINS

LAC MEMPHRÉMAGOG
* Terrain, côté ouest
173 pi. de façade, 2 1/2 acres
AUBAINE!
* Superbe propriété sur le lac, région sauvage.
Daniel Leblanc, Agent immobilier affilié
(819) 868-5000 / 843-5838
adresse internet: <http://www.multi-medias.ca/leblanc>
Groupe Immobilier Jacinthe Dubé Inc.

ILE D'ORLÉANS Gr. terrain bord. fleuve, site unique, prox. marina. 20 min. colline parlementaire. Rés. + comm. (418) 828-2413.

LAURENTIDES
A 5 min. du centre de St-Sauveur, 60.000 p.c. sur chemin privé. Beaux arbres. Très privé. 12.000\$. (514) 226-5742.

160
APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

CHABOT / ROSEMONT
5 1/2 pièces fermées, 2e, lumineux, chauffé, eau chaude. 550\$. 948-0258.

COTE STE-CATHERINE, bus duplex, 4 c.c., s. à diner, salon, s-sol, gar., foyer, 1200\$. boiseries, chauffé, eau chaude. 1.200\$/m. 733-9988 ou 843-9670.

DISCRIMINATION INTERDITE
«La Commission des droits de la personne du Québec rappelle que lorsqu'un logement est offert en location (ou sous-location), toute personne disposée à payer le loyer et à respecter le bail doit être traitée en pleine égalité, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.»

OUTREMONT rue Davaar, 9 1/2, r-d-c, 4 c.c., gar. int.: 1.750\$, 5 1/2, demi s-sol, spacieux: 650\$. 654-8193, 344-0009, 524-2020.

OUTREMONT, 50 Willowdale, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, ascenseurs, chauffé, 849-7061.

OUTREMONT, PRES U. DE MTL A sous-loyer 3 1/2, 1er, insonorisé, balcon. Prix réduit pour 3 mois. 626-9000.

PARC LAFONTAINE, métro Sherbrooke, 6 1/2 victorien, 2e, 2 balcon, jardin, chauffage minime. 750\$/m. Immédiat. 524-2598.

PLATEAU, sous-location. Cherche personne très fiable, luxueux haut triplex, novembre à juillet 97. 2 c.c., 2 s.b., foyer, bain tourbillon, équipé, meublé. 1000\$/mois. 279-5251.

PLATEAU, Superbe 10 1/2 sur 2 étages: 4 c.c., salon dbl. s.à m. dbl. meublé. Non fumeur. Oct. 96 - juin 97. 1.000\$/m. 526-9302.

VILLERAY, 6 1/2, entrée lav./séch. très propre, 5 min. métro Jarry. Références demandées. Libre 1er janv. 97. 385-9238.

164
CONDOMINIUMS À LOUER

CLOS ST-URBAIN, Près des Pins, 4 1/2, 2e, 2 balcon, 4 électro-mén. air climatisé. Libre 1er déc. 825\$. 487-8960

ILE PATON, 4 1/2 meublé, bord rivière. A louer pour 3 mois: nov. déc. janv. 700\$/mois. 505-1000.

ILE-DES-SOEURS, grand 3 1/2, 5 électros. stat. int., pisc. int., sauna, salle exercice. 850\$/m. (514) 762-1385, Raymond & Sylve.

OUTREMONT ADJ., 3 1/2 rénové, plancher chauffant, cuis./frigo, lav.-vaiss. micro-ondes, lav./séch. stat. 560\$. 735-9021 ou (514) 263-1906.

101
PROPRIÉTÉS À VENDRE

Valeurs D'Automne AU VIEUX MONTRÉAL
* 1000 p.c. bien divisé, a/c, garage, balcon; 118 000 \$
WESTMOUNT
* 226 Redfern, 4 c. à c. 3 sdb, app. au ss, pkg. 299 000 \$
REPRISES
* Maison s/d 4 c. à c. garage dbl à Côte-St-Luc; 179 900 \$
* Splendide condo au Sanctuaire, 1970 p.c. 290 000 \$
CONDO-LOFTS AU CORTICELLI (sur le canal Lachine entre Guy et Abasco)
* 700 p.c. soleil, bois franc, garage, a/c; 90 000 \$
* 1048 p.c. fonctionnel sur bassin, a/c, garage dbl; 125 000 \$
* 1300 p.c. Penthouse, 2 c. à c. a/c garage; Faites offre!
* 1320 p.c. vue extraordinaire, a/c, garage; 175 000 \$
* 600 p.c. Penthouse pied-à-terre, a/c; 74 000 \$
* 1443 p.c. 2 c. à c. sdb, deluze, vues, a/c, garage; 199 000 \$
* 1000 p.c. vue sur ville, a/c, garage; 143 000 \$

NANCY E. NEAL
Agent immobilier affilié
Groupe Sutton Centre-ouest Inc. courtier agréé
933-5890

BEAU COTTAGE récemment rénové sur Plateau (sud de Mt-Royal). Jardin côté soleil. 149.000\$. 522-5886.

BORD DE L'EAU - LAVAL
Cottage rénové, 3 c.c., piscine creusée, terrain 11 000 p.c., 269 000\$. 625-1666.

101
PROPRIÉTÉS À VENDRE

MONTRÉAL-MERCIER triplex, paisible, propre, rénové en partie, foyers, 2 c.c., 174 500\$. Succession. (514) 355-3238.

N.D.G. Duplex, 5 1/2-6 1/2, cuisine + s. bain rénovés, boiseries, garage, grand jardin, près métro, 218 000\$. 483-4939.

PARC ANGLAIS, AUBAINE! Grand condo neuf, 5 1/2, 3 c.c., gar. int., r.d.c., Très lumineux. 96 500\$. 237-8954, 528-9531.

PLATEAU, Rue Marquette, (sud St-Joseph), Duplex rénové en cottage, cachet d'origine, cour paysagée, ensoleillé. 343-0088.

ST-BRUNO, Cottage semi-dét., 4 c.c., s/sol fini, pl. bois franc. Grand terrain, près services. 441-2459.

ST-LAMBERT, Grande maison de ville 1992, grand terrain closuré, foyer, 165 000\$. 466-0954. Visite libre tous les dimanches 14h à 16h.

STE-THERÈSE-EN-HAUT, Canadienne rénovée, 4 chambres, bureau professionnel avec foyer à annexe, boisé. 430-0964.

VILLE DE ST-LAURENT
Quadruplex de qualité (poss. 5), secteur recherché, location A-1, près métro. Excellent investissement. Revenu 30.000\$ +. Sans intermédiaire 747-2340.

103
CONDOMINIUMS CO-PROPRIÉTÉS

AUBAINE, Dans église. 3640 Jeanne-Mance, Plateau 12, 2 c.c., 2 s.b., foyer, terr., stat., 145.000\$. 945-4537 bur, 671-1256 rés.

115
EXTÉRIEUR DE MONTRÉAL

*** BEAUTÉ & ÉLÉGANCE ***
MANOIR DE 1864, 16 c.a.c., 7 foyers en marbre, jardin, fontaine, piscine. Parfait pour un cheik et sa famille ou pour B & B exécutif. 350K \$.
SHARYL THOMPSON, (514) 242-2888
Royal Action, courtier imm. agréé.

120
LAURENTIDES

MORIN HEIGHTS
5 min. de St-Sauveur. Adorable québécoise, étage complet en chambre principale avec foyer, salon avec foyer, s.-s. fni, 3 s.b., très bel environnement. Terrain paysager, vue formidable. 149.000\$. (514) 226-5742.

121
CANTONS DE L'EST

BROMONT, Bungalow sur golf, vue pentes de ski, 3 c.c., terrain 14.000 p.c. 82.000\$. 276-4589 ou (514) 534-3725

132
CHALET

MAURICIE
Habitable 3 saisons. Lac Souris, St-Mathieu-du-Lac, à prox. du Parc National. 1500 p.c., 145.000\$. 945-4537 bur, 671-372-9407, (819) 532-2306.

160
APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

PARC LAFONTAINE
1595, rue Rachel Est
1 1/2 + 2 1/2 + 3 1/2
1 MOIS GRATUIT
Immeuble tranquille
Terrasse
INFORMATIONS
522-5651

ADJ. H.E.C. ET HOPITAUX, charmant 3 1/2 chauffé, eau chaude, poêle et frigo. 480\$. 9705m. 353-7372.

ANJOU, r. de c. + s.sol. 8 1/2, foyer, gar., patio. 9705m. 353-7372.

AU DAUPHIN, Condo 5 1/2, 18e, 2 s/bains, électros, 1.050\$. 843-4577

C.D.N., tout près UdeM, à sous louer, 3 1/2 meublé, chauffé, pour jeune fille responsable ou dame. 380\$. 342-2566

165
PROPRIÉTÉS À LOUER

ADJ. WESTMOUNT (Glencairn). Rés. de 4.500 p.c. sur 2 niveaux, 5 c.c., 3 1/2 s. de b., belle réception, foyer, air climatisé, garage 3 places, 8.000 p.c. de terrain + patio. 3.200\$. 522-8916.

BORD DE L'EAU, lac Masson. Saison automne/hiver. Résidence, 5 c.c. fermées, double réception, 3 s./b. + douche, 2 foyers, piscine int., qual. privé. 2.500\$/mois. 522-8916.

ORFOND SUR LE LAC, 3 c.c., foyer, tout équipé, 15 min. ski, déc. à mi-avril. 4.900\$ + chauffage. 765-0265 (sem.), (514) 297-3673 (week-end).

CHALET À LOUER

- ST-SAUVEUR**, 3 c.a.c., bord du lac des Beccs Scies. Superbe. 9 000 \$/saison. Références exigées.
- STE-ANNE-DES-LACS**, 3 c.a.c., bord du lac Guindon. Superbe. 8 000 \$/saison. Références exigées.
- MONFORT**, 3 c.a.c., ski de fond extra, 3 500 \$/saison, tout inclus.
- BENOÎT GUIBORD** Re/Max Laurentides 343-3415, 227-6411 Résidence: 226-8371

176
CHALET À LOUER

ANSE ST-JEAN. Vue panoramique sur Saguenay, 3 c.c., luxueux, spacieux, ent. équipé, 8 min. ski alpin. 500\$/sem. ou 250\$/fin sem. (514) 427-3791, (514) 953-7213.

AUSTIN, 10 min. Orford. Bord de l'eau, 3 c.c., foyer, mois ou saison. 843-6090

BORD LAC MEMPHRÉMAGOG
Magnifique petit chalet, mi-chemin entre Magog et Austin.
Lac, saison/mois.
(819) 823-8888

CHERTSEY
Grand maison, 5 c.c., toutes commodités. Sem. ou mois. 663-7727.

EN MONTAGNES, domaine sauvage. Chalet rustique et confortable, foyer, 2.500\$/saison. St-Gabriel de Brandon. 725-1321, (514) 835-9905.

LAC L'ACHIGAN, 50 min. de Mt. Paix, silence, dans vaste boisé. Maison tout confort, 3 c.c., foyer, ski de fond. 15 nov. 30 avr., chauffé, déneigé: 3.500\$. 489-8055 (soir).

LANAUDIERE, Maison de charme, mobilier antique, 3 c.c., tout confort, foyer, ski de fond. 3.500\$ tout compris. Déc. à mai. 487-0704, (514) 883-5878.

MAISON DE FERME, 2 étages, Ste-Marguerite-du-Lac-Masson. Sports d'hiver. 1er nov. au 1er avril.
(514) 381-5841, (514) 228-2256.

MONT STE-ANNE, Luxueux, avec vue, foyer, 3 c.c., équipé, 5 min. ski. Noël & Nouvel An. (418) 650-0263 (matin ou soir).

RAWDON, près pentes de ski, bord de lac, site exceptionnel, tranquille, 2 c.c., foyer, ski alpin/fond, motoneige. Nov. à avril, 4.000\$. (514) 834-5324.

RÉGION SUTTON, Chalet confortable, 3 c.c., belle vue montagne, saison hiver: 400\$/m. (514) 538-5962.

SITE ENCHANTEUR du lac Cameron, 35 min. de Tremblant. Idéal ski de fond. 2 c.c., grand séjour, foyer et commodités. Sem./mois. (514) 227-5244 (après 17h.)

ST-COME, sur 30 acres, couche 7, quelques min. Val St-Côme/pistes ski de fond, motoneige. 270-7453 (soir) ou (819) 428-1265 (avril).

ST-DONAT, 20 min. ski alpin, maison moderne «Patriote», 3 c.c., foyer, 11 confort. Min. 2 sem., 500\$/sem., 1.500\$/mois. 744-2612.

ST-FAUSTIN, «Valdurn». Saison. Site exceptionnel, tranquille, bord grand lac, neuf, 11. équipé, foyer. 488-6548.

ST-GABRIEL, bord de lac, 4 c.c., foyer, piano, 1er nov./1er avril, 2.875\$. 276-8885 (soir), (514) 835-1152.

STE-ADELE, vue sur Chanteclerc & Lac Rond, 3 c.c., foyer, 3 étages. 1er nov. au 1er mai. 4.600\$. 625-3509.

SUTTON, 3 c.c., tout équipé, de luxe, 5.200\$/saison. 465-4864.

SUTTON, Suisse, 2 c.c., foyer, chauffé: 2 400\$/saison. 538-1508, 538-6666.

TREMBLANT, 20 min. bord lac, site exceptionnel, foyer. Saison: 3.000\$. 272-4999, (819) 686-5784.

VAL-MORIN, (près de Belle-Neige), 3 c.c., foyer, spacieux. Nov. à avril. 489-7922, (819) 322-3647.

318
MOBILIER DE BUREAU ET ACC.

LIQUIDATION, + de 300 bureaux, chaises, filières, neufs/usagés. 685-4051.
Les Aménagements F.B. Inc.

322
APPARELS ÉLECTRO-MENAGERS

ASPIRATEUR -Eureka Victory Power Line-, 12 amp., avec tous les accessoires. État neuf. Frais: aspirateur à tapis non-toqués. Prix payé: 200\$. Prix demandé: 150\$. 767-6836.

325
INSTRUMENTS DE MUSIQUE

PIANO ORFOND, Young Chang, comme neuf, garant. 7 ans. 2.500\$. 739-8035 (soir) 343-6427 (jr) Sonya.

350
ANIMAUX

CHATONS SOMALIS, vaccinés, adultes, vérifiés, garantie de santé. Aussi adultes opérés, très affectueux. (819) 265-3994.

390
DIVERS

TRES BELLE ROBE DE MARIÉE, vêtements pour hommes/femmes. Meubles: 285-1941.

445
GARDIEN(GE)

GARDIEN (NE) pour garçon 8 ans. Jours d'école de 15h30 à 18h30, sauf mercredi de 13h30 à 16h30. Quartier Outremont. Jour: 597-5764. Soir: 276-5328.

450
EMPLOIS DIVERS

EMPLOI à temps partiel, temps plein durant l'été. Venez vivre une expérience extra dans une équipe dynamique avec: **L'artillerie de réserve**
Info: 496-2734 (A.O.A.M.).

504
ASSOCIÉS-PARTENAIRES

CAUSE MALADIE
Homme d'affaires, pour finaliser la fabrication et le financement d'un produit hautement utilisé depuis plus de 75 ans, mais que nous avons amélioré, pour être plus pratique et sécuritaire, concept plaque-prie électrique et téléphonique, en instance de brevet, plus de 8 milliards d'unités à être renouvelées dans 17 pays dans les prochaines années, un million de projets la première année. Information confidentielle. M. Jean, Fax: 1 514-722-2563.

460
EMPLOIS DEMANDÉS

ARCHITECTE
Bilingue, 16 ans d'expérience
Projets prestigieux
Conception, coordination, chantier
Excellent leadership
Cherche nouveau défi
727-5937

Téléphone: 985-3344

LES PETITES ANNONCES

Télécopieur: 985-3340

450 EMPLOIS DIVERS

RESERVE

Unique et enrichissante, la Milice, la Réserve terrestre des Forces canadiennes vous offre un revenu supplémentaire à temps partiel, en plus de vous permettre de poursuivre votre carrière civile.

En travaillant certains soirs et week-ends, vous recevrez une formation pratique tout en améliorant vos compétences professionnelles. Vous aurez aussi l'occasion de voyager. Action! Satisfaction! Joignez-vous à la Réserve terrestre dès aujourd'hui!

Pour obtenir plus de renseignements et voir notre nouveau vidéo, rendez-nous visite ou téléphonez-nous au:

Le Régiment de Maisonneuve
691, rue Cathcart
Montréal, Québec H3B 1M7
283-4922 ou 1-800-856-8488

OPERATION À TEMPS PARTIEL

FORCES ARMÉES CANADIENNES
RÉGULIÈRE ET DE RÉSERVE

575 DÉMÉNAGEMENTS

GILLES JODOIN TRANSPORT INC.
Déménagements de tous genres.
Spécialité: Appareils électriques.
Assurance complète. 253-4374.

597 RENCONTRES

HOMME GAI 33 ANS, sensible et disponible cherche à rencontrer homme de 33 ans ou plus. Professionnel désireux d'avoir un avenir à 2 rempli d'amour, de tendresse et de projets. Sylvain. Écrire à: DOSSIER 448, Le Devoir, 2050, de Bleury, 9e étage, Mt. Cc. H3A 3M9.

599 MESSAGES

RENCONTRES D'INFORMATION. Comment recruter et embaucher une aide familiale selon vos priorités à valeurs. Les mardi à 19h30 au 1857 de Maisonneuve ouest. 937-6873 (après 19h).

TÉNORS DEMANDÉS
Ensemble vocal de Radio-Québec cherche ténors expérimentés sachant faire de la lecture à vue. Répertoire 96-97: Mozart, Brahms, Schubert, Haydn. Répétitions les mercredis, 17h30. Richard Rié, 866-8760 (jour), 489-8055 (soir).

695 AUTOMOBILES

CHERCHEZ-VOUS une auto «haut de gamme»? Une aubaine, quoi... Donnez-vous la peine d'écrire: C.P. 83, succ. Beaubien, Mt. H2G 3C8.

DÉCÈS

Un don

aux œuvres du Cardinal Léger exprime vos condoléances et aide les plus pauvres du monde; ceux d'ailleurs et ceux d'ici.

Utilisez les cartes dans les maisons funéraires. Nous enverrons votre message de sympathie à la famille éprouvée.

Pour information: (514) 495-2421

• DÉCOUVERTES •

L'aventure de la science chaque mercredi.

COMBATTRE LES VIOLATIONS ET NON LES SUBIR

CHINE

Bao Ge, condamné à trois ans de camp de travail. Délit: avoir voulu former une organisation de défense des droits de la personne.

AMNISTIE INTERNATIONALE
SECTION CANADIENNE / FRANÇAISE
(514) 766-9766

JE DONNE,

JE CHANGE

Centraide
du Grand Montréal
288-1261

501 OCCASIONS D'AFFAIRES

ASSOCIÉ(E) EN RESTAURATION

Une entreprise dans le domaine des communications, d'envergure provinciale, aimerait s'associer avec une personne possédant déjà son restaurant «5 étoiles».

Grande possibilité de succès immédiat.

Prière d'envoyer vos coordonnées à: TRUSTAR LIMITÉE a/s Brigitte Bertrand 2020, rue University, bur. 2000 Montréal (Qc) H3A 2A5

530 COURS

ENTRAÎNEMENT

• Cours de groupe et privés
• Maternelle pour chiots
• Groupe pour 3^e âge

Début: 17 octobre 1996

Manoir Kanisha
Pension • Entraînement • Équitation
Dorval • 631-1755

CLINIQUE MATHÉMATIQUE
H. Kayler 739-2126

COURS FLUTE TRAVERSIÈRE
Méthode Suzuki. Apprenez avec votre enfant. 5 ans +. 728-5287.

530 COURS

ENSEIGNEMENT CORRECTIF
individuel en mathématique. Évaluation & tutorat. Orthopédagogue-Ph.D. 989-5001.

PETITS DÉJEUNERS LINGUISTIQUES, samedi (2 heures). Petit groupe. Conversation anglaise, espagnol allemand, français. Prof. qualifié. 278-7939, 343-4805

542 MASSOTHÉRAPIE

CHINOIS, SUÉDOIS, RUSSES
3 Cornwall, V.M.R. 738-7917

543 PSYCHOTHÉRAPIE

JIMMY THÉBERGE, psychologue. Psychothérapie psychanalytique. 522-0852.

562 PEINTRE, PEINTURE

POUR PEINTRES sympathiques, responsables et abordables. Appelez Les Pinceaux Impeccables: Paul 843-4800, Richard 989-9512.

565 RESTAURATION DE MEUBLES

REMBOURRAGE Tout est première qualité. Antiquités ou autres. Aussi revêtement tissu pour murs. Estimation gratuite. 878-9397.

575 DÉMÉNAGEMENTS

ARTISAN - DÉMÉNAGEUR
Courtols, ponctuel, attentionné
VINCENT, 948-9553

502 FRANCHISES

Faites de l'argent dans le domaine des sports même si vous n'êtes pas un athlète.

PLAY IT AGAIN SPORTS

Ouvrez votre propre magasin de sport avec son concept unique... Déjà plus de 670 franchisés dont plus de 60 partout au Canada.

Information: 1-800-453-7752

Venez encourager nos nouveaux magasins à Montréal et à Québec.

Territoires disponibles à Laval, est de Montréal, Cornwall, Hull, Gatineau et plusieurs autres endroits au Québec.

530 COURS

COURS DE PIANO adultes - enfants

Diplômes reconnus M.E. Enfants 4 à 6 ans Méthode dynamique 20 ans d'expérience A.P.M.Q.

387-4490

ANGLAIS INTENSIF diplôme McGill. Privé, semi-privé. Depuis 1990. 849-5484.

AVEZ-VOUS BESOIN d'anglais? Prof. anglophone & bilingue peut vous aider. 333-6478

546 CARTOMANCIE, ASTROLOGIE

SADOU BAH, médium africain, spécialiste de tous les travaux occultes: chance, amour, réconciliation, affaires. Satisfaction garantie, résultats rapides. 342-3763.

554 AGENCES DE RENCONTRES

CÉLIBATAIRE?
Vous recherchez l'amour aux mauvais endroits? Vous rencontrez les mauvaises personnes? Laissez-nous vous présenter à la personne idéale.

ENSEMBLE*
La plus grande agence de rencontres au monde depuis 23 ans.

731-6650

VENDEZ VOTRE AUTO

Pour seulement 25\$, annoncez votre auto sur 3 lignes durant 6 jours consécutifs.

8,50\$ la ligne supplémentaire

- Il est possible d'annuler la parution des annonces, mais la facturation demeure inchangée.
- De plus, aucune modification ne peut être apportée au texte après la première parution.

LE DEVOIR LES PETITES ANNONCES
985-3344

Immobilier Résidentiel

120\$ pour UN MOIS

Annoncez votre propriété à vendre ou à louer pendant 24 journées consécutives, sur 3 lignes de texte pour seulement 120\$.

40^e la ligne supplémentaire. L'annonce est annulée en tout temps. La facturation s'établit alors en fonction du tarif régulier, jusqu'à concurrence du tarif promotionnel.

LES PETITES ANNONCES
985-3344

Rencontres

LES PETITS LAISIRS

Pour placer une annonce gratuite:

- Composez le (514) 985-2507 avec un téléphone à tonalité (Touch tone).
- Écoutez les instructions, vous recevrez un numéro de membre et un code d'accès.
- Appelez avant lundi 12h pour que votre annonce paraisse le vendredi et le samedi suivant.
- Les messageries vocales Voz-tel et Le Devoir n'assument aucune responsabilité concernant les rencontres faites par l'entremise de notre service de télé-rencontre.
- Les utilisateurs du service doivent avoir plus de 18 ans.

Un nouveau service de boîtes vocales.

Rencontres

Pour répondre aux annonces:

- Notez le numéro de l'annonce
- Composez le 1-900-451-6528

Des frais de 2,18 \$ par minute seront portés à votre compte de téléphone.

Pour savoir si vous avez des messages:

- Composez le (514) 985-2507

Entrez votre numéro de membre suivi du code d'accès

Sans frais.

Pour récupérer vos messages:

- Composez le 1-900-451-6528

Entrez votre numéro de membre suivi du code d'accès

Des frais de 2,18 \$ par minute seront portés à votre compte de téléphone.

Professionnelle de Sainte-Foy
50 ans, 5'6", mince, blonde aux yeux bleus, non fumeuse, active, passionnée, racée, aime voyages, arts, cherche professionnel libre, raffiné, même âge, au coeur jeune, jovial, sincère. 1644

Romantique de l'ouest de l'île
Jolie veuve de 58 ans, 5'7", non fumeuse, croyante, aime la nature, la belle musique, le théâtre, la danse, femme de principe, cherche homme du même âge, 5'8" et plus, pour amitié et plus. 1646

Des belles montagnes de Charlevoix
38 ans, 5'9", jolie, de la classe, douce, affectueuse, drôle, cherche homme mélomane, philanthrope, dynamique, tendre, pour mettre amour et couleur dans nos vies et peut-être aussi un enfant. 1647

Enseignante non fumeuse de la Rive-Sud
Femme de coeur de 55 ans, désirant avant tout amitié et respect avec un homme sensible aux valeurs intérieures. 1555

Jeune québécoise de 50 ans
Je cherche un homme originaire de France ou un québécois amoureux de la langue française, avec des connaissances en jardinage, en bricolage, en menuiserie, pour un projet de vie à la campagne. 1649

Mannequin de 30 ans
Belle femme grande et mince, 5'7", 120 lb, bronzée, brune, yeux bleus, distinguée, sensuelle aime les choses de la vie. 1635

Dynamique et droite
Femme de 57 ans, 5'3", 120 lb, emphatique, un peu délinquante, aime musique et les arts, les soirées tranquilles, le bon vin, cherche homme non fumeur, cultivé, positif. 1653

Coeur tendre cherche coeur tendre
Divorcée, 60 ans, grande et jolie, active de corps et d'esprit, cultivée et sensuelle, désire rencontrer homme grand, doux, cultivé dans la soixantaine, pour partager grands et petits plaisirs. 1655

Pas mal chouette, lorgnant la charmille
Enchantée par cinquantenaire de Québec, épier de connivences, fin jaseur dont le ramage est égal à son plumage, prêt pour tendresse dans l'Azur et vol plané sur... les petites annonces! 1616

Grand coeur à partager
Professionnelle, 52 ans, 5'5", mince, belle apparence, grand coeur à partager meublé de tendresse, d'affection et de complicité, cherche coeur plein de jeunesse, non fumeur. 1573

Pour échange d'affection, de plaisir et d'humour
Je cherche un homme de 50 ans et plus, 5'10" et plus, non fumeur, aimant le vélo et la nature, capable de dialoguer, avec un plaisir de vivre, pour relation stable et exclusive. 1628

Abacadabra!
Professionnel de 38 ans, 5'7", 140 lb, châtain, non fumeur, intellectuel, spirituel, s'intéresse aux arts, musique classique, à la recherche d'une femme mince pour relation stable. 1659

La quarantaine, d'origine européenne
Michel, domaine de l'information, cherche jeune femme, maximum 35 ans, vive d'esprit, non conventionnelle, avec la richesse d'avoir vécu dans deux cultures différentes. 1643

Beau jeune homme tendre de 26 ans
Plein de vitalité, créatif, sensuel, responsable, vigoureux, solide, fort, capable de s'exprimer, émotif, joyeux, cherche une femme pour la serrer contre mon torse, échanger et plus. 1650

Bien dans sa peau
Christian, 40 ans, 5'8", 175 lb, cheveux bruns, yeux pers, sympathique, romantique, un peu sportif, aime resto, activités culturelles, cherche une femme pour amitié et plus. 1639

Pour éventuellement fonder une famille
44 ans, 5'7", 150 lb, ingénieur de formation, professeur, dynamique, aime beaucoup rire et faire rire, cherche professionnelle dans la trentaine, non fumeuse, avec ou sans jeunes enfants. 1640

Espérance de vie 25 ans
Homme d'affaire, 5'8", 165 lb, libre, golfeur, non fumeur, passionné de la musique l'opéra entre autres du vin et de l'amour, cherche F dans la belle cinquantaine. 1641

En quête d'une femme-miroir
Professionnel de 38 ans, 5'6", 145 lb, châtain, non fumeur, intellectuel, spirituel, très romantique, attaché aux valeurs, aime musique, arts, cherche femme 27-35 ans, mince, cultivée, sensible. 1619

Pour relation enrichissante
Pierre, 34 ans, 5'9", 155 lb, châtain, yeux bleus, positif, tendre, attentionné, sincère, cherche F 25-33 ans, non fumeuse, aimant autant les sorties culturelles que les soirées tranquilles. 1629

Je gagne à être connu...
Christian, 40 ans, 5'8", 175 lb, brun, yeux pers, barbe, apparence normale, sympathique, romantique, un peu sportif, cherche une femme pour l'amitié et plus. 1606

Beau professionnel au début quarantaine
6', 160 lb, cherche une jolie universitaire cultivée, 30-40 ans, pour sports comme tennis, vélo, ski, sorties en nature, en ville, voyages, et avoir un enfant si tout va bien. 1578

Professionnel de 45 ans
D'allure jeune, non fumeur, aime le plein air, les cultures étrangères, cherche une femme dans la trentaine, non fumeuse, professionnelle, curieuse intellectuellement, pour une relation stable. 1588

Professionnel de la Rive-Sud de 55 ans
5'8", svelte, pas chauve, châtain, non fumeur, sobre, cherche une femme fin quarantaine - début cinquantaine, svelte, jolie, sobre, cultivée, pour une relation saine et harmonieuse. 1589

Beau bonhomme au début trentaine
Éric, grand, honnête, cultivé, non fumeur, sens de l'humour, aime les sorties, les bons vins, la musique, le plein air, cherche une femme de 25-35 ans, simple, aimant la vie et rire. 1556

Septuagénaire libre penseur
Écrivain cultivé, non fumeur, physiquement et intellectuellement très actif, cherche une femme du même groupe d'âge pour rencontres, sorties et culture. 1527

En quête d'une femme miroir
Homme de 41 ans, de belle apparence, professionnel, très sélectif, en cours de diplôme d'études supérieures, en quête d'une femme miroir, de 28 à 35 ans environ, pour but sérieux. 1534

Professionnel de la gestion
37 ans, 5'9", châtain, yeux bleus, en forme, entreprenant et rêveur, cherche une femme artiste, 30-40 ans, avec ou sans enfants, pour relation d'amitié et de partage. 1525

Professionnel universitaire de 38 ans
5'8", châtain, non fumeur, intellectuel, spirituel, très romantique, aime voyager, la musique, les musées, les beaux-arts, aimerait rencontrer jeune fille à l'esprit ouvert, dans la trentaine. 1485

Pour une relation amicale tout d'abord
Christian-Alain, début trentaine, 5'5", 150 lb, fumeur, travaillant en informatique, aime la musique, la bonne bouffe, cherche une femme entre 35 et 40 ans, poids proportionnel, tranquille. 1504

Intellectuel, philanthrope et épicurien
Professionnel de 51 ans, 5'9", cinéphile, intimiste, simple, loyal, cherche une femme professionnelle, pour constituer ou reconstituer une famille. 1475

Amant de la nature
54 ans, 5'10", 160 lb, mince, valeur moral, cherche H 30-45 ans, sensible, autonome, aimant les arts, et hors ghetto. 1627

Homme cherche homme

Femme cherche femme

Passionnée de la mer et de la nature
Femme mature, cherche femme de 45 ans et plus, belle de l'intérieur et de l'extérieur, bien dans sa peau, pour partager les plaisirs de la vie, pour établir une relation de confiance. 1656

LE DEVOIR

LES SPORTS

HORS-JEU

Chou!

La citation est l'une des plus célèbres de l'histoire du hockey. Quelqu'un demanda un jour au grand Jacques Plante s'il trouvait stressant de travailler comme gardien de but dans la Ligue nationale. «Stressant?, avait-il répondu. Vous en connaissez beaucoup des métiers où, chaque fois que vous commettez une erreur, une lumière rouge s'allume au-dessus de votre tête et 15 000 personnes vous crient après?»

Montréal, 7 octobre 1996. Arrière du Canadien, Patrice Brisebois, qui connaît un match potable à l'attaque mais pourri en défensive, découvre qu'il n'y a pas que les gardiens qui soient soumis au stress. Chaque fois qu'il touche la rondelle à compter de la deuxième période, il est copieusement hué par la foule notoirement ingrate du Centre Molson.

S'ensuit aussitôt par médias interposés un méga-débat hautement émotif, typique de Montréal et de sa colonie sportive tricotée serrée jusqu'à en être incestueuse, sur la prérogative du client de faire connaître son mécontentement — justifié ou pas —, sur la sensibilité de l'athlète qui, tout professionnel millionnaire qu'il soit, demeure un être humain, voire sur le droit moral des journalistes de commenter l'attitude des partisans-honêtes travailleurs-contribuables.

Piteuse vie de misère. Qui n'en suscite pas moins certaines réflexions.

D'abord, Brisebois a eu un comportement exemplaire, ce qui signifie un peu plate, alors qu'il traversait la tempête. «Les gens paient, ils ont le droit de critiquer», a-t-il dit en substance. On aurait bien aimé qu'il envoie promener quelques-uns, comme au bon vieux temps des fortes têtes. Le sport, c'est aussi avoir du caractère.

Ensuite, si Brisebois lui-même a peut-être été victime d'un traitement injuste, il reste que les athlètes professionnels, dans leur ensemble, n'ont que ce qu'ils méritent, ayant poussé la machine à bout avec leurs exigences salariales, leurs grèves et leurs caprices de superstars.

Le défenseur gagne plus de 900 000 \$ US par année, qui se répercutent sur le prix des billets. Or il n'a jamais joué ni ne jouera jamais, ni lui ni personne, à la hauteur d'un pareil montant. Et qu'on nous fiche la paix une fois pour toutes avec les indécentes «lois du marché».

Tertio, les médias auraient intérêt à faire leur autocritique avant de partir en peur. On gueule contre les «caves» de spectateurs, mais partout, à la radio, à la télé et dans les journaux, la première victoire du Canadien, mercredi contre Los Angeles, a été accueillie par un seul mot: *enfin*. Alors qu'on n'en était qu'au troisième match de la saison et que l'équipe n'a pas encore perdu! Voilà ce qu'on appelle ne pas en être à une contradiction près.

Quatrième, on a du mal à comprendre le masochisme de ces fans qui paient le gros prix pour conspuer un spectacle de deuxième ordre, d'autant plus qu'ils se tiennent dans le pied, si vraiment le bien-être de leur chère équipe est leur préoccupation, en accentuant la pression sur les joueurs. Quand donc comprendra-t-on que la meilleure façon de manifester son désaccord, c'est encore de refuser ce marché de dupes et de ne pas y aller?

Cinquièmement, ceux qui trouvent Montréal dure pour ses favoris seraient bien avisés de jeter un coup d'œil ailleurs, à New York ou Philadelphie par exemple, ou, mieux encore, dans quelques stades de soccer européens et latino-américains. En comparaison, les huées et les critiques d'ici sont un doux ronron.

Enfin, l'opprobre est proche parent de l'adulation. Montréal n'a pas son pareil pour porter au nues celui qu'hier encore il exérait au trente-sixième dessous. C'est le donnant-donnant incontournable avec lequel il faut apprendre à vivre.

Jacques Plante a joué à une époque où les athlètes professionnels étaient scandaleusement exploités. Il ne s'agit pas d'y revenir. Mais les egos démesurés d'aujourd'hui, pauvres créatures livrées en pâture à un public impitoyable et à qui il faudrait constamment chouchouter et flatter dans le sens du poil, doivent savoir qu'ils récoltent ce qu'ils ont semé.

Les privilèges ont leurs revers. Ils les ont cherchés, ils les ont trouvés.

Comment inscrire son nom dans le grand livre du sport à l'âge de 12 ans? En faisant de la gymnastique? Pas besoin. Suffit de se pencher par-dessus la clôture du Yankee Stadium de New York et de subtiliser une balle assez vite pour que l'arbitre n'y voie que du feu.

C'est une histoire proprement incroyable que celle de Jeff Maier, ce gamin qui, l'erreur critique de l'officiel Rich Garcia aidant, a transformé en circuit un ballon qui aurait dû mieux donner un double et permis à ses bien-aimés Yankees de voler, littéralement, le premier match de la Série de championnat de la Ligue américaine aux Orioles de Baltimore.

Assurément, ce geste entrera dans la légende du baseball, aux côtés de Babe Ruth qui pointe les estrades et frappe un circuit, de la *shot heard 'round the world* de Bobby Thompson en 1951, du match parfait en Série mondiale de Don Larsen, de l'erreur de Bill Buckner contre les Mets en 1986 et de plusieurs autres minutes de vérité, comme on dit dans le merveilleux monde du sport.

Evidemment, Maier est aussitôt devenu le héros du tout-New York, qui ne s'est pas formalisé un instant du fait que cette victoire était imméritée. Il a fait la manchette du *Times*, du *Post* et du *Daily News*, qui lui a offert des billets pour le deuxième match. Il est apparu à *Good Morning America* et à *Hard Copy*, et il faut s'attendre à le voir bientôt chez David Letterman et Jay Leno.

Mais ce n'est là qu'un des côtés de la médaille. Le maire de Baltimore, Kurt Schmoke, a accusé Maier d'avoir détourné le match. Le gérant des Orioles, Dave Johnson, s'est dit profondément irrité par le fait que la population locale ait applaudi le geste — et en ait redemandé — plutôt que d'en faire ce qu'il était vraiment, un acte de tricherie involontaire. Mais c'est New York...

Les Orioles ont d'ailleurs déposé un protêt et exigé que le match soit repris à partir de l'incident, mais leurs efforts seront vains puisque les décisions des arbitres qui relèvent du jugement, et non de l'interprétation des règlements, sont irréversibles.

Mais la frustration en échange d'une participation à l'Histoire, c'est quand même pas si mal...

L'actualité brûlante de la semaine ne nous laisse pas d'espace pour discuter, comme annoncé samedi dernier, de *pool* de hockey. Nous y reviendrons ultérieurement. En attendant, réjouissons-nous de ce que les grévistes continuent leur grève et rappellent à Eric Lindros qu'il ne faut jamais hâter son retour après une blessure.

Essais libres au Grand Prix du Japon

Villeneuve 4^e, Hill 5^e

REUTER

Suzuka — Les prétendants au titre mondial, le Britannique Damon Hill et le Québécois Jacques Villeneuve, ont été relégués respectivement aux cinquième et quatrième places de la première séance d'essais libres, hier à Suzuka, en vue du Grand Prix de Formule 1 du Japon, dimanche.

Ces deux pilotes de Williams, gênés par le mauvais temps et confrontés à la grande forme de leurs adversaires, terminent à près d'une seconde du meilleur temps, l'Autrichien Gerhard Berger, sur Benetton (1:42,350), à la vitesse moyenne de 206,257 km/h.

Villeneuve (1:43,372) et Hill (1:43,747) ont estimé que ces essais libres n'auguraient en rien de ce qui se passera lors des éliminatoires de samedi. «Cela a été utile à deux titres, a déclaré Hill. Nous avons pu rouler par temps de pluie, et cela a été très utile, et nous avons eu aussi la chance de rouler un peu par temps sec. Aussi avons-nous pu expérimenter le terrain, et cela nous servira beaucoup.»

«Cela n'a pas été une perte de temps, a confirmé Villeneuve à propos de la pluie. Il y a toujours le risque que l'épreuve se déroule dans ces conditions.»

Villeneuve souhaite néanmoins du temps sec. «Je préfère à l'évidence des qualifications sur le sec, parce que nous avons une très bonne voiture», a-t-il dit.

Rappelons que Villeneuve doit absolument gagner la course et espérer que Hill ne termine pas parmi les six premiers s'il veut remporter le championnat des conducteurs à sa première année en Formule 1.



Adversaires et coéquipiers, Jacques Villeneuve et Damon Hill ont posé pour les photographes, hier, à Susuka.

Septième semaine d'activité dans la NFL

Valse à trois en trois temps

ROBERT SALETTI
COLLABORATION SPÉCIALE

C'est sans doute le match de l'année, mais trop tôt dans l'année. C'est manger le dessert avant le plat principal, c'est sauter la moitié du roman pour aller lire le dénouement. Tirez sur le concepteur du calendrier de la Eneffel, s'il vous plaît. Programmer un match San Francisco-Green Bay à la septième semaine, c'est un crime de lèse-majesté, c'est ne pas savoir ménager ses effets, c'est précipiter son plaisir. Ce match aurait dû avoir lieu à la dernière semaine. Le crime aurait été tout différent, c'eût été un beau crime. Disons de baise-majesté.

Les 49^{es} de San Francisco ont dominé la ligue pendant les années quatre-vingt avant que les Cowboys de Dallas ne s'accaparent du rôle tant convoité d'équipe à battre. Au cours des cinq dernières années, les deux équipes se sont construites en fonction l'une de l'autre, s'affrontant non seulement sur le terrain mais sur le marché (réciproque) des joueurs autonomes. Les Cowboys partent le bal en volant le second-year Charles Haley aux 49^{es}. Ceux-ci répliquent en subtilisant Ken Norton aux Cowboys et en s'adjugeant Neion Sanders. Le même Sanders aboutit à Dallas l'année suivante. Et ainsi de suite jusqu'au 6 janvier 1996. Qu'est-il survenu le 6 janvier dernier?

À la vitesse de l'éclair

Le tout s'est passé à la vitesse de l'éclair. Les 49^{es}, qui pensaient déjà à l'éventuelle finale d'association contre les Cowboys, attendaient les Packers de pied ferme. De pied tellement ferme qu'ils sont restés figés de stupeur quand les Packers ont marqué trois touches en huit minutes pour se sauver avec une victoire pleinement méritée de 27-17. Poursuivi sans arrêt, rudoyé, Steve Young avait dû passer le ballon soixante-cinq fois, un record des éliminatoires. Il n'est pas sûr que les 49^{es} ou Steve

Young se soient vraiment remis de cette humiliation. Imaginez, deux semaines ne s'étaient pas écoulées que Bill Walsh, le fondateur de la dynastie en personne, le créateur de la «West Coast Offense», était rapatrié avec mission de revampier l'offensive de l'équipe. Une offensive qui a terminé au deuxième rang de la ligue malgré le fait que le coordonnateur en était à sa première année et malgré les pertes du joueur autonome Ricky Watters et des blessés William Floyd (une demi-saison) et Steve Young (cinq matchs). On est plutôt susceptible au royaume rouge et or.

Pendant ce temps, les Packers revenaient sur terre la semaine suivante, 38-27, contre des Cowboys qui les ont désormais battus six fois de suite, toujours au Texas Stadium. Mais les prétentions des gens de l'autre baie, la verte, pas la franciscaine, sont plus grandes que jamais et le phénomène début de saison de Brett Favre confirme que le duo dynamique est devenu un triumvirat. Je ne connais personne chez les experts ou dans mon entourage immédiat (versant sportif) qui ait choisi une autre équipe que les Cowboys, les 49^{es} ou les Packers pour rafler les grands honneurs. Et ne comptez pas les Cowboys pour battus. Les Eagles les avaient dans les câbles il y a deux semaines et ont laissé passer leur chance. À leur décharge, leur quart Rodney Peete est bêtement tombé au combat. À leur charge, ils ont joué de manière conservatrice.

La 7^e saison de la Eneffel présente donc l'image d'un vicieux ménage à trois. Vicieux parce que déséquilibré et tournant en rond. Tournant en rond puisque les 49^{es} ont le numéro des Cowboys qui ont le numéro des Packers qui ont le numéro des 49^{es}. Or, voyez comme la vie de l'amoureux du ballon ovale est bien faite, le concepteur du calendrier de la Eneffel, s'il est un peu précoce, est aussi un peu voyeur. Nous aurons en effet droit en 1996 aux trois combi-

naisons possibles de ce ménage adultérin: le 10 novembre prochain, les Cowboys ont rendez-vous dans l'alcôve des 49^{es}, et la semaine suivante, les Packers répondront à l'invitation privée des Cowboys. Un match de l'année en trois parties, avec comme enjeu, présumément, l'avantage du terrain lors des prochaines éliminatoires.

Le match de l'année: 1^{re} partie

On dit que la grande question à propos du match revanche de lundi entre les 49ers et les Packers, c'est de savoir si Steve Young jouera ou non. Rien n'est moins sûr. Un Young tout juste remis d'une blessure au jarret n'est vraisemblablement pas meilleur qu'un Elvis Grbac en forme. La vraie question est de savoir si Brett Favre peut être ralenti. Avec 20 passes de touché (et trois interceptions seulement) en six matchs, le quart du Green Bay, si la tendance se maintient, est en voie de briser le record de 48 de Dan Marino, qui paraissait pourtant complètement hors de portée il n'y a pas si longtemps. Si l'on regarde les statistiques d'équipe, les deux équipes s'équivalent. Les 49^{es} ont la troisième attaque (et, contre toute attente, la cinquième au sol) et la deuxième défensive de la ligue, contre un cinquième et un troisième rang respectivement pour les Packers. Une différence minime. Fait intéressant: les deux équipes dominent facilement la ligue dans la catégorie des revirements avec des différentiels de +15 pour Green Bay et +12 pour San Francisco.

On ne se trompera guère en prédisant un match haut en couleurs, équilibré à plus d'un point de vue. Et vous pouvez parier vos économies saisonnières qu'aucun des deux entraîneurs ne déclarera avant la partie, comme Schottenheimer des Chiefs la semaine dernière, que l'équipe avec la meilleure attaque au sol gagnera le match. Un pronostic difficile. Mais Brett Favre a le bras et les jarrets les plus *hot* de l'heure. 49^{es} 20, Packers 27.

EN BREF

La réclamation des Orioles rejetée

(PC) — La réclamation des Orioles de Baltimore quant à l'issue du premier match de la série de championnat de la Ligue américaine a été rejetée, hier, par le comité exécutif du baseball majeur et le président de la Ligue américaine, Gene Budig.

Hingis sort Arantxa-Vicario

(AP) — La jeune Martina Hingis, huitième tête de série, a sorti la favorite Arantxa Sanchez-Vicario du tournoi de Filderstadt en la battant 6-1, 6-4. Les deuxième et troisième favorites, Conchita Martínez et Iva Majoli, ont également subi la défaite en quarts de finale. Martínez a été battue 6-1, 6-3 par Anke Huber (n° 5) et Majoli, 6-4, 7-5 par Judith Wiesner. La quatrième tête de série Lindsay Davenport a sauvé sa tête en disposant de Jana Novotna (n° 6) 6-3, 6-4. Surprises, également, à Vienne, où les deuxième et troisième favoris ont été éliminés. Goran Ivanisevic (n° 2) a subi la loi de Todd Martin (n° 7), 4-6, 6-3, 6-3, et Yevgeny Kafelnikov (n° 3) a été battu 7-6 (7-5), 7-6 (7-2) par Arnaud Boetsch.

HOCKEY

LIGUE NATIONALE

Jeu
Philadelphie 5 Los Angeles 4 (P)
Dallas 2 N.Y. Rangers 1
Anaheim 6 Colorado 6
San Jose 1 Phoenix 4

Hier
Pittsburgh à Ottawa
Tampa Bay à Washington
Calgary à Detroit
Colorado à Chicago
St. Louis à Edmonton

Samedi
Philadelphie à N.Y. Islanders, 19h
Ottawa à Pittsburgh, 19h30
Detroit à Buffalo, 19h30
N.Y. Rangers à Montréal, 19h30
Dallas au New Jersey, 19h30
Los Angeles à Washington, 19h30
Hartford en Floride, 19h30
Tampa Bay à Toronto, 19h30
Anaheim à Phoenix, 21h
St. Louis à Vancouver, 22h30
Boston à San Jose, 22h30

Dimanche
Calgary à Philadelphie, 19h
Dallas à Chicago, 20h30

Conférence de l'Est

	M	G	P	N	BP	BC	P
Hartford	2	2	0	0	8	3	4
Montréal	3	1	0	2	15	12	4
Ottawa	2	0	0	2	6	6	2
Buffalo	3	1	2	0	5	8	2
Boston	2	0	1	1	6	9	1
Pittsburgh	2	0	2	0	6	11	0

Section Atlantique

Florida	3	2	0	1	9	4	5
Philadelphie	3	2	1	0	9	8	4
Tampa Bay	1	1	0	0	4	3	2
New Jersey	2	1	1	0	4	4	2
NY Islanders	3	0	1	2	5	6	2
NY Rangers	4	0	2	2	8	12	2
Washington	2	0	2	0	5	10	0

Conférence de l'Ouest

	M	G	P	N	BP	BC	P
Dallas	3	3	0	0	11	5	6
Chicago	3	2	1	0	9	5	4
St. Louis	3	2	1	0	8	7	4
Phoenix	3	2	1	0	9	4	4
Detroit	2	1	1	0	3	3	2
Toronto	2	1	1	0	6	5	2

Section Pacifique

Edmonton	4	3	1	0	10	7	6
Anaheim	4	1	1	2	15	16	4
San Jose	4	1	2	1	10	18	3
Colorado	4	1	2	1	15	14	3
Calgary	3	1	2	0	5	6	2
Vancouver	3	1	2	0	4	5	2
Los Angeles	4	1	3	0	14	18	2

BASEBALL

SÉRIES DE CHAMPIONNAT

Ligue nationale

Mercredi, 9 octobre
St. Louis 2 Atlanta 4
(Atlanta mène 1-0)
Jeu, 10 octobre
St. Louis 8 Atlanta 3
(série égale 1-1)
Samedi, 12 octobre
Atlanta à St. Louis, 16h
Dimanche, 13 octobre
Atlanta à St. Louis, 19h30
Lundi, 14 octobre
x-Atlanta à St. Louis, 19h
Mercredi, 16 octobre
x-St. Louis à Atlanta, 16h
Jeu, 17 octobre
x-St. Louis à Atlanta, 20h

Ligue américaine

Mercredi, 9 octobre
Baltimore 4 New York 5
(New York mène 1-0)
Jeu, 10 octobre
Baltimore 5 New York 3
(série égale 1-1)
Vendredi, 11 octobre
New York à Baltimore, 20h
Samedi, 12 octobre
New York à Baltimore, 19h
Dimanche, 13 octobre
x-New York à Baltimore, 16h

FOOTBALL

LIGUE NATIONALE

Dimanche

Arizona à Dallas, 13h.
Chicago en Nouvelle-Orléans, 13h.
Cincinnati à Pittsburgh, 13h.
Houston à Atlanta, 13h.
Miami à Buffalo, 13h.
Minnesota à Tampa Bay, 13h.
New York Jets à Jacksonville, 13h.
St. Louis à Caroline, 13h.
Washington en Nouvelle-Angleterre, 13h.
Detroit à Oakland, 16h.
Philadelphie à New York Giants, 16h.
Baltimore à Indianapolis, 20h.

Lundi

San Francisco à Green Bay, 21h.

Conférence américaine

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Buffalo	4	1	0	800	72	74
Indianapolis	4	1	0	800	89	66
Miami	3	2	0	600	119	79
N.-Angleterre	3	2	0	600	125	104
N.Y. Jets	0	6	0	000	75	166

Section Centrale

Pittsburgh	4	1	0	800	111	70
Houston	3	2	0	600	128	117
Baltimore	2	3	0	400	104	130
Jacksonville	2	4	0	333	116	119
Cincinnati	1	4	0	200	97	112

Section Ouest

Denver	5	1	0	833	144	93
Kansas City	4	2	0	667	117	92
San Diego	4	2	0	667	145	144
Oakland	2	4	0	333	119	113
Seattle	2	4	0	333	93	153

Conférence nationale

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Washington	4	1	0	800	103	56
Philadelphie	3	2	0	600	106	111
Arizona	2	3	0	400	82	131
Dallas	2	3	0	400	87	76
N.Y. Giants	2	3	0	400	58	97

Section Centrale

Green Bay	5	1	0	833	204	72
Minnesota	5	1	0	833	114	92
Detroit	4	2	0	667	141	87
Chicago	2	4	0	333	80	125
Tampa Bay	0	5	0	000	45	126

Section Ouest

San Francisco	4	1	0	800	135	62
Caroline	3	2	0	600	100	71
St. Louis	1	4	0	200	75	126
N.-Orléans	1	5	0	167	87	137
Atlanta	0	5	0	000	82	152